

Le premier depuis novembre 1976

Déficit commercial de \$93 millions en juin

OTTAWA (PC) — Le Canada a connu un déficit commercial de \$93 millions au chapitre des marchandises en juin dernier soit son premier déficit depuis novembre 1976.

Statistique Canada note que ce déficit représente un net recul si on le compare au surplus de \$309 millions réalisé en mai.

La valeur des exportations canadiennes en juin, qui s'établissait à \$3,72 milliards, était la plus basse depuis le début de l'année. Il s'agit d'une baisse de 9% sur les exportations du mois de mai et de 15% sur celles d'avril.

Par contre, la valeur des biens importés a grimpé de près de un pour cent à \$3,81 milliards de mai à juin, après avoir subi un déclin le mois précédent.

Depuis plusieurs mois déjà, le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, affirme qu'une amélioration sensible de la balance commerciale du Canada est la clef de voûte de toute reprise économique au pays. Les piètres résultats obtenus en juin remettent toutefois en question l'apport du commerce extérieur à la reprise économique.

Les exportations et les importations ont

été plus importantes durant la dernière partie du trimestre allant d'avril à juin que durant le premier trimestre de l'année, mais les exportations n'ont augmenté que de façon marginale à une valeur totale de \$12,59 milliards, alors que les importations grimpaient de 10% à \$12,2 milliards.

Le surplus commercial du Canada a donc baissé considérablement à \$391 millions durant le second trimestre de la présente année, contre \$1,46 milliard durant le premier trimestre.

Le déclin des exportations, en juin, a

été très marqué sur tous les marchés extérieurs du Canada. Les exportations sur les principaux marchés américains ont baissé en volume de 2,9% à \$2,74 milliards, alors qu'ils avaient déjà baissé de 15% en mai.

Les expéditions de plusieurs matériaux ont été réduites en juin, dont les minéraux, la pulpe, le papier-journal, les produits chimiques et les pièces d'automobiles. Les hausses notées pour l'exportation de voitures et de certains matériaux industriels n'ont que légèrement pallié ce déclin.

Pour le deuxième trimestre, dans l'ensemble, les exportations étaient en hausse de 2% sur celles du premier trimestre, atteignant un niveau record de \$8,91 milliards. Ces hausses sont principalement dues à l'accroissement des expéditions de moteurs de véhicules et de pièces mécaniques diverses. On a aussi noté une hausse des exportations de poissons, de fertilisants, de produits chimiques, de métaux non-ferreux et d'équipements de machinerie.

Les grèves dans les mines du Québec et du Labrador ont réduit considérablement

les exportations de minéral de fer de mai à juin. Les livraisons de pétrole, de bois et de pulpe ont aussi subi une baisse.

Rappelant l'importance des marchés américains pour le Canada, Statistique Canada note que nos exportations vers les États-Unis ont porté sur 71,3% de toutes les marchandises expédiées à l'étranger durant les six premiers mois de l'année, contre 69,8% durant la même période de 1977.

Les exportations outre-mer ont baissé de près de 20% à \$973 millions en juin. Voir page 6: Déficit

AU SOMMAIRE

■ La Commission approuve l'achat de Nordair par Air Canada —page 2

■ Le ministère accorde une aide spéciale aux infirmières immigrantes —page 3

■ Les efforts de M. Clark: un éditorial de Michel Roy

■ Sa Majesté maîtrise le français: un commentaire de François Barbeau —page 4

■ Le prix de l'or dépasse les \$200 —page 11

■ Culture et Société: Paule Baillargeon, notre cinéma malgré l'ONF —page 13

Le 24 juin

Un jour férié mal respecté

par François Roberge

Au moins 150 employeurs québécois, dont plusieurs dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie ont refusé d'accorder à leurs employés le congé légal de la Saint-Jean-Baptiste, et leur dossier fait l'objet d'une étude attentive aux ministères du Travail et de la Justice du Québec.

Saisi de protestations d'employés incapables d'obtenir justice de leur employeur, le ministère du Travail a déjà envoyé aux 150 employeurs des lettres leur rappelant le contenu de la loi 48 sanctionnée le 8 juin sous le titre de "Loi de la fête nationale".

De son côté le service des Affaires civiles et pénales du ministère de la Justice se penche sur plusieurs de ces dossiers et a servi des mises en demeure à plusieurs employeurs fautifs.

L'ennui, précise-t-on aux deux ministères, c'est que la loi, rédigée avec une certaine hâte ne semble laisser que peu de recours aux employés privés de leur droit.

La loi s'adresse spécifiquement aux employés qui ne sont pas régis par des conventions collectives et fait obligation à leur employeur d'accorder le congé de la Saint-Jean. Quant à ceux qui sont liés par des contrats de travail, la loi prévoit le respect des conventions, tout en établissant le 24 juin comme fête légale.

Elle prévoit des amendes allant de \$100 à \$500 pour les employeurs fautifs. Mais le problème, c'est qu'il semble difficile de la faire respecter.

Plusieurs employés mécontents qui l'ont fait savoir un peu trop verbalement à leur employeur, se trouvent maintenant sans emploi... et sans recours légal. C'est le cas de serveuses de restaurants de Québec et Montréal dont certaines possèdent une expérience de 3 à 13 ans auprès du même employeur.

Selon le ministère de la Justice, des Voir page 6: Un jour férié

Michael Cassidy

■ La loi sur la construction, c'est la première frontière

par Michel Nadeau

TORONTO — "Avec sa récente législation sur les travailleurs de la construction, le Québec commence à ériger une frontière et veut ainsi morceler mon pays, le Canada. L'Ontario aurait dû répliquer avec une loi identique et, par la suite, chercher un accommodement avec le Québec".

Aussi, le chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario, M. Michael Cassidy blâme sévèrement le gouvernement conservateur de M. Davis, qui aurait dû réagir avant le 1er juillet, "ce jour où les travailleurs ontariens se sont vu fermer les frontières du Québec".

Installé assez modestement dans un bureau du palais rose de la législature ontarienne, M. Cassidy revoit aujourd'hui ses six premiers mois à la tête des Néo-démocrates et donne son point de vue sur les changements constitutionnels à venir, quelques jours seulement après une visite au Québec.

C'est à la demande des travailleurs de son comté d'Ottawa-Centre que M. Cassidy a soulevé à Queen's Park, le printemps dernier, le problème des travailleurs frontaliers.

La gauche ontarienne devait toutefois être secouée fortement la semaine dernière lorsque le président du Congrès du travail du Canada, M. Dennis McDermott s'est dit d'accord avec la loi défendue par M. Pierre-Marc Johnson.

"M. McDermott et moi, avons différentes interprétations des clauses de la loi. Nous allons comparer nos notes de lecture ensemble", se contente de dire M. Cassidy.

Il reconnaît néanmoins ne pas avoir

étudié la loi en profondeur, ni avoir lu la lettre explicative adressée au ministre du Travail ontarien par son homologue québécois, en juin.

En soulevant cette affaire, M. Cassidy déclarait devant ses partisans: "Nos travailleurs sont barrés du Québec alors que 15.000 Québécois peuvent venir travailler librement en Ontario." Ce chiffre était gonflé, dit-il maintenant, mais c'était celui du gouvernement... ontarien.

Revenant d'une rencontre avec des sympathisants à Cornwall, le leader de la gauche ontarienne fait le point: "Les gens m'ont dit qu'ils étaient choqués de voir une partie du pays être ainsi fermée aux autres Canadiens. Ils m'ont exprimé aussi leur déception devant l'attitude de M. Davis qui rejette le projet de loi sur le français qui avait été adopté à l'unanimité par l'Assemblée législative."

Depuis son élection en 1971, M. Cassidy a été à plusieurs reprises le défenseur des droits des Franco-Ontariens. Agé de 41 ans, cet ancien journaliste, qui fut aussi professeur à l'Université Carleton, a étudié le français au Petit séminaire de Québec.

Avant d'être critique financier de son parti, il s'occupa de la question du logement en Ontario. Ses déclarations montrent clairement qu'il n'est pas un aficionado de la chose constitutionnelle.

"Le geste de M. Davis nuira considérablement à sa crédibilité dans le débat pour l'avenir du Canada", croit M. Cassidy.

Avec plusieurs députés de son caucus, il rentrait d'un séjour au Québec où il a rencontré les chefs des principaux partis: "Ce qui m'a le plus surpris, c'est que tous les partis, pas seulement le PQ, sont na-

tionalistes au Québec."

Comme beaucoup d'intellectuels au Canada anglais, il se dit prêt à reconnaître au français un meilleur statut. Toutefois, lorsque le sujet glisse sur le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, ses idées deviennent moins précises. Il craint par-dessus tout une trop grande décentralisation. Il cherche à savoir quelle sera la "position de repli" du PQ.

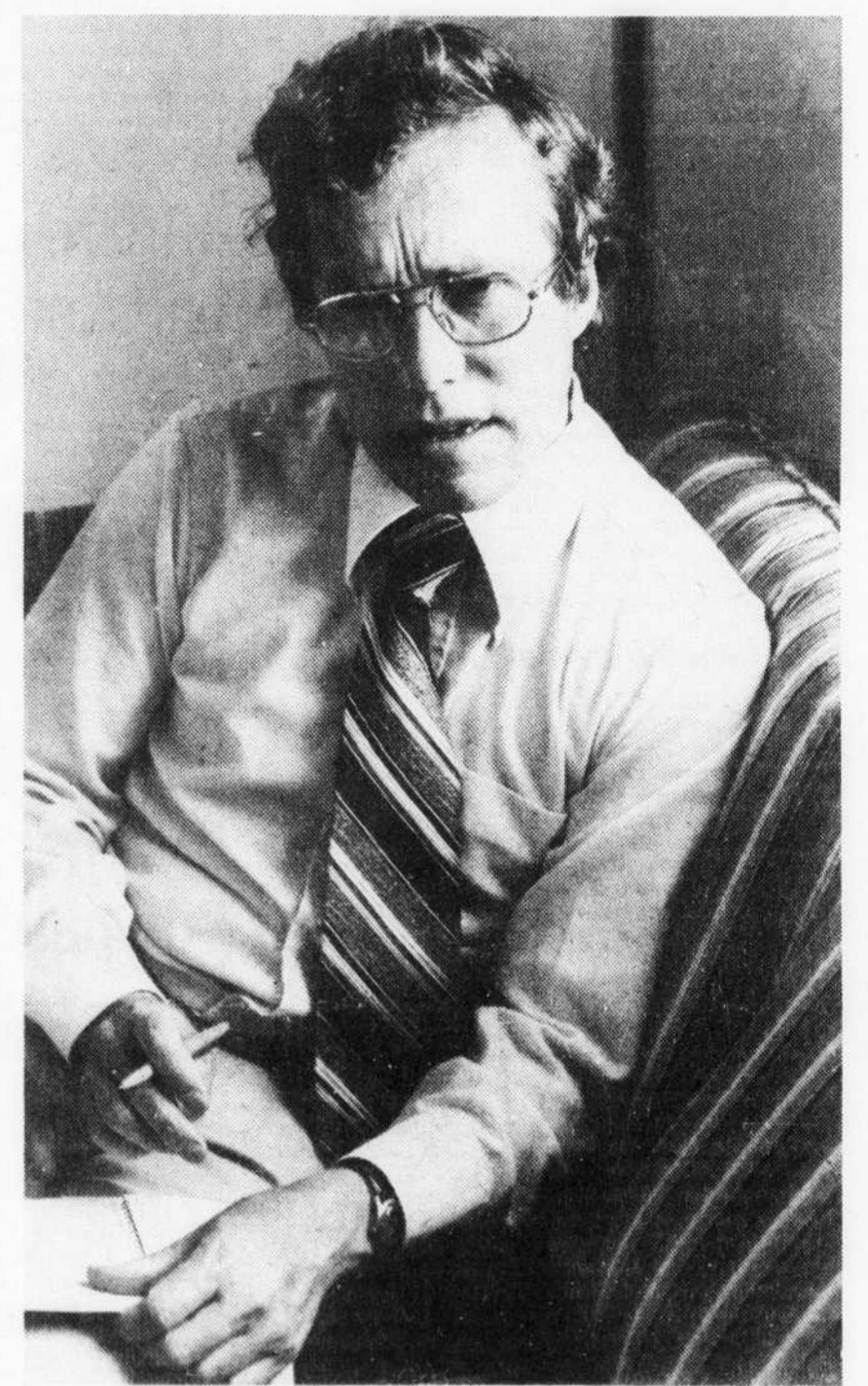
"Notre parti a reconnu au Québec le droit de décider de son propre avenir comme l'avait fait le NPD fédéral à un congrès tenu à Winnipeg. Mais en ce qui concerne la répartition des pouvoirs, nous n'avons pas encore de position ferme."

Invité à faire une liste des nouveaux pouvoirs qui devraient passer aux provinces, il refuse de s'aventurer sur ce terrain rappelant sa préoccupation de garantir à tous les Canadiens des chances égales de réussite et aux Québécois, le droit de conserver leur langue.

Le jeune politicien, qui venait tout juste d'arriver à Toronto avec sa famille, n'en demeure pas moins très attaché à sa province. Par exemple, il ne voit pas pourquoi l'Ontario n'aurait pas les usines de Ford et GM, même si cette province compte pour 95% des emplois de l'industrie de l'automobile.

"D'abord, il ne faut pas donner de subventions aux compagnies américaines. Celles-ci devraient être forcées de construire leurs usines pour avoir droit au marché canadien. Le pacte de l'auto n'a pas apporté au Canada une juste part du marché nord-américain de l'automobile. Il faut équilibrer les échanges et réparer l'injustice."

Mais alors le Québec, qui n'a reçu Voir page 6: Michael Cassidy



"Ma surprise a été de constater qu'au Québec, tous les partis sans exception sont nationalistes", affirme le chef du NPD ontarien, M. Michael Cassidy.

Du mauvais français?

Des journalistes "corrigent" la reine

STEPHENVILLE, T.-N. (CP) — Après avoir créé tout un émoi dont elle n'était aucunement responsable, en lisant un texte français préparé par le gouvernement fédéral dont la traduction anglaise n'était pas fidèle, la reine a quitté Terre-Neuve hier à bord d'un appareil des for-

ces armées canadiennes à destination de Regina, deuxième étape de sa tournée canadienne.

Accompagnée du prince Philip et de son fils, le prince Edward, la souveraine a quitté Stephenville après avoir effectué une brève visite de quelques localités

terre-neuviennes. En Saskatchewan, son programme comprendra également plusieurs visites à des petites municipalités, après quoi elle se rendra en Alberta où elle y inaugurera les Jeux du Commonwealth le 3 août à Edmonton.

C'est jeudi soir, en prenant la parole à

une réception officielle, que sa majesté, sans le savoir, puisqu'elle lisait un texte qui avait été préparé par le gouvernement fédéral, a prononcé en français des paroles qui ont été montées en épingle par les journalistes parce que la traduction anglaise qui avait été également préparée

par le gouvernement, n'était pas conforme à ce qu'elle venait de dire.

Les journalistes francophones qui ont été affectés au voyage de la reine au Canada ont immédiatement poussé les hauts cris, déplorant le fait que leurs collègues de langue anglaise n'aient pas pu lire dans leur texte les paroles que la souveraine venait de prononcer, et soulignant en plus que les quelques phrases que la reine venait de lire contenaient des fautes de syntaxe.

Dans sa brève allocution, sa majesté, parlant de l'unité canadienne, a déclaré en français: "En 1967, je suis venue au Canada pour participer à votre fête du centenaire. Au cours des années, vous vous êtes dotés d'une civilisation dont vous pouvez être fiers. Le Canada a toujours assuré à sa population la paix par ses traditions et ses réalisations intérieures pour garantir son avenir. Les Canadiens doivent donc réinventer dans la fidélité les valeurs et les objectifs qui ont présidé à la naissance du Canada s'ils veulent renforcer leur vouloir-vivre collectif et assurer à leur pays un avenir à la mesure de leurs espoirs."

Dans le texte qui avait été distribué aux journalistes anglophones, cette phrase était ainsi rendue: "Desormais, les Canadiens de toutes les provinces doivent être

Voir page 6: Des journalistes

Cuba au banc des accusés à Belgrade

Plusieurs pays demandent le renvoi du sommet non-aligné de La Havane

BELGRADE (d'après AFP) — Aller ou ne pas aller à La Havane? C'est autour de cette question brûlante que se sont affrontés hier, à Belgrade, les pays non-alignés, divisés désormais en "pro-Cubains" et "anti-Cubains".

Le chef de la délégation égyptienne, M. Boutros Ghali, avait été le premier, tard dans la soirée de jeudi, à demander ou-

vertement "le choix d'une autre capitale" pour le prochain sommet du mouvement non aligné prévu pour 1979, Cuba, selon lui, ne pouvant plus, après avoir "implanté la guerre froide au coeur de l'Afrique", être le siège d'une telle rencontre.

Hier, le ministre somalien des Affaires étrangères, M. Abdurahman Jama Barre,

a été plus loin s'encreant en affirmant que Cuba, simple "mandataire" et "mercenaire" de l'Union soviétique en Afrique, et "allié aux forces du colonialisme, de l'oppression et de l'hégémonie", n'était même plus digne d'appartenir au mouvement.

En conséquence, la Somalie réclame l'ouverture immédiate de consultation

"pour décider soit d'ajourner le sommet, soit de le réunir ailleurs".

De son côté, le Maroc ne se rendra pas au sommet des non-alignés l'an prochain s'il se tient à La Havane et suggère l'ajournement de ses assises "pour permettre une juste vision des choses", a déclaré le ministre marocain des Affaires

Voir page 6: Plusieurs pays

Pourquoi le PEN ne réhabilite pas

En prison, tu es en sécurité nulle part: impossible d'échapper à un autre détenu qui a juré de te "passer". Dans la cour d'exercice, tu peux recevoir un pic de seize pouces dans les côtes. Au cinéma, un poignard peut te percer le dos. Même dans ta cellule: un peu de naphte sous ta porte, une allumette, et te voilà dans un enfer miniature. Il faut du temps pour comprendre jusqu'où peut aller un homme qui n'a plus rien à perdre, un homme condamné à perpétuité qui a rayé le mot "espoir" de son vocabulaire.

Si les détenus sont violents, les autorités les encouragent. Et les «screws» ne sont jamais à court de moyens. Ils peuvent, par exemple, arranger la rencontre de deux ennemis mortels sans témoins, après n'avoir désarmé qu'un des deux...

(Le témoignage bouleversant d'un ex-détenu — La suite en page 15, dans L'Actualité d'août 1978).



Egalement ce mois-ci

- Le portrait de Pierre Danereau, grand manitou de l'écologie, un des "20 grands Montréalais".
- Un dossier sur l'avenir de la culture en serres au Québec.
- L'entrevue la plus ouverte qu'ait jamais donnée Diane Dufresne.
- Un reportage brutal sur la course aux armements...

En vente dans tous les kiosques — 75¢

La Commission approuve l'achat de Nordair par Air Canada

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des transports a autorisé hier la société Air Canada à se porter acquéreur de Nordair.

Dans une décision majoritaire, la CCT soutient que "l'acquisition par Air Canada d'un intérêt majoritaire dans Nordair Ltée ne restreindra pas indûment la concurrence et ne sera pas par ailleurs préjudiciable à l'intérêt public".

En janvier, Air Canada a conclu une entente de principe avec un groupe d'actionnaires détenant quelque 60% des intérêts

de Nordair pour acquérir le contrôle de la compagnie.

On a évalué à quelque \$25 millions le coût de la transaction, qui permettrait à Air Canada de détenir quelque 90% des actions de Nordair.

D'autre part, dans une décision séparée, la commission a autorisé Nordair à desservir Winnipeg, Dryden, Thunder Bay, Sault-Ste-Marie et Toronto, service que la compagnie Transair avait demandé d'abandonner.

En ce qui concerne la requête d'Air Canada de prendre le contrôle de Nordair, la

commission a jugé que "le Canada se doit d'avoir des sociétés aériennes puissantes et jouissant de bons états financiers pour faire face à la concurrence étrangère, qui menace d'envahir le marché canadien."

En outre, la commission a déclaré que "ne pas reconnaître l'acquisition de Nordair par Air Canada occasionnerait une période d'incertitude et d'instabilité dans l'exploitation future des services aériens commerciaux de Nordair, ce qui entraînerait des difficultés sociales et économiques de grande envergure, particulièrement au nord du Québec et dans la région

de l'Arctique."

Rappelant que les représentants de Nordair ont affirmé que les dividendes de la compagnie ont été trop modiques pour satisfaire les actionnaires de la compagnie au cours des 12 dernières années, la commission a indiqué qu'une réponse négative à la requête ne laisserait aux actionnaires d'autre choix que de liquider la compagnie, poursuivre son exploitation ou trouver un autre acheteur.

Les commissaires majoritaires soutiennent que l'intérêt public commande qu'on évite le premier choix, que la situation financière de la compagnie ne permet pas le deuxième et qu'une offre autre que

celle d'Air Canada ne pourrait par raffermir la situation financière de Nordair.

La commission rappelle le témoignage du président d'Air Canada, M. Claude Taylor, qui a soutenu qu'Air Canada est intéressée à acquérir un intérêt majoritaire dans Nordair en raison notamment du succès de cette compagnie dans le secteur des vols nolisés, ce qui éviterait à la société de créer sa propre filiale pour assurer ce genre de service.

D'autre part, la commission a rejeté l'argument voulant qu'une fusion des deux entreprises réduise la concurrence sur les routes régionales à horaire fixe, compte tenu que les deux compagnies ne

desservent pas les mêmes points à l'exception du segment sud du réseau de Nordair et des routes Montréal-Val d'Or.

Le président des audiences, M. Guy Roberge, a dit adhérer à la décision majoritaire, tout en soutenant que l'acquisition proposée conduira à une situation restrictive dont les conséquences peuvent être évitées ou du moins limitées par certaines mesures.

Pour sa part, le commissaire Louis-R. Talbot rejette la requête, étant d'avis que l'acquisition restreindra indûment la concurrence, puis qu'Air Canada aura accès au transport régional, ce qui est contraire aux objectifs de la société.

DES QUATRE COINS DU PAYS

D'après la Presse Canadienne

■ Des Ontariens en colère

La décision du gouvernement de l'Ontario d'affecter \$1.9 millions à la traduction française de 150 des 700 lois de la province n'a suscité jusqu'à maintenant que des réactions négatives. Au bureau du premier ministre, M. Davis, on a reçu la semaine dernière une vingtaine d'appels téléphoniques et huit lettres soulignant que le gouvernement se lançait dans des dépenses inutiles. Une quinzaine de lettres ont été adressées au ministre de la Justice, dont certaines étaient assez acerbes et critiques. Parmi les gens qui ont téléphoné, certains se sont inquiétés du fait que le gouvernement ontarien améliore les services dispensés aux francophones de la province tandis que le Québec faisait tout le contraire pour sa population anglophone.

■ À la défense des saumons

Le directeur général de la Fondation internationale du saumon de l'Atlantique, M. Wilfred Carter, a prié M. René Lévesque d'intervenir pour empêcher la pêche commerciale "illégal" du saumon de l'Atlantique que pratiquent les Indiens MicMacs. M. Carter souhaite que le premier ministre du Québec trouve des "solutions justes et permanentes" à ce qu'il a appelé le problème "des exigences croissantes de droits de pêche et de chasse de la part des Indiens". Selon M. Carter, les résidents de la réserve indienne de Restigouche pêchent sans distinction dans l'estuaire de la rivière du même nom pendant les mois de juin et juillet, créant "une situation anarchique où sont défies ouvertement toutes les autorités civiles".

■ Cruauté mentale

Des prisonniers aux prises avec des problèmes mentaux languissent dans les cellules des géolés municipales pour des périodes aussi longues que 19 jours parce que personne ne veut s'en porter responsable. C'est ce que révèle un rapport présenté au comité des services à la communauté du conseil municipal de Vancouver. Les services du procureur général, les autorités pénitentiaires, les services de soins psychiatriques et les administrations hospitalières ne réussissent pas à coordonner leurs efforts pour assurer le traitement des prisonniers ayant des problèmes de santé mentale, estiment les auteurs du rapport.

■ L'énergie est précieuse

Le ministre ontarien de l'Énergie, M. Reuben Baetz, a inauguré hier une campagne de conservation de l'énergie qui vise toutes les municipalités de la province et dont l'objectif est une réduction de 15% de la consommation. Un dépliant a été adressé à 850 municipalités et suggère diverses mesures d'économie pour les hôtels de ville, les bibliothèques municipales, les postes de police, etc. Le secteur public, a déclaré M. Baetz, consacre plus de \$200 millions par année à l'éclairage, au chauffage, à la climatisation et à la ventilation de divers édifices, et il serait facile de diminuer cette consommation d'énergie.

■ Unité et prospérité

Selon l'ex-Solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, le Canada ne pourra arriver à la prospérité économique sans d'abord vivre dans l'unité. "Sans unité, de dire M. Fox, il est inutile de parler de l'économie puisqu'il n'y aura pas de Canada. Si les Canadiens veulent vivre dans la prospérité, ils devront régler leurs problèmes d'unité."

■ McCarthy n'est pas parti

Patrick Vincent McCarthy, dont l'ordre de déportation a été confirmé jeudi par la Cour d'appel fédérale, n'a pas encore quitté le Canada, et demeurera en cellule à Montréal au moins jusqu'à la semaine prochaine. Il est recherché par la police de Dublin pour un vol à main armée commis en juillet 1977. McCarthy, on le sait, a résisté depuis quatre mois de toutes les façons possibles et imaginables aux autorités canadiennes qui cherchaient à appliquer l'ordre de déportation qui le touchait.

Broadbent en tournée dans le Saguenay

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, entreprendra lundi une tournée de six jours dans la région du Saguenay, où il profitera de son séjour pour se perfectionner en français.

Le bureau de M. Broadbent a annoncé hier qu'il arrivera lundi à Chicoutimi, point de départ de la tournée qui l'amènera à visiter les usines de l'Alcan à Arvida, et de la Pricé à Kénogami.

Le leader néo-démocrate vi-

sitera d'autre part le CLSC de Saguenay-Nord et rencontrera le président de la Fédération des caisses d'épargne économique, M. Jacques Gagnon, d'Alma.

Un porte-parole du bureau de M. Broadbent a indiqué que la visite du leader néo-démocrate traduit l'intention du NPD de tenter une percée dans les régions du Québec où l'on trouve une forte concentration de travailleurs syndiqués.

Grève du bâtiment au Nouveau-Brunswick

SAINT-JEAN-N.-B. (CP) — L'industrie de la construction dans le sud du Nouveau-Brunswick s'est arrêtée à son tour hier et l'ampleur des grèves de la construction au Nouveau-Brunswick a pris une telle importance qu'un député a demandé la création d'une commission royale d'enquête sur la question.

Les travaux à la centrale nucléaire de Pointe-LePREAU sont interrompus depuis le 21 juillet, date à laquelle les électriciens ont déclenché la grève pour appuyer leurs revendications. Un porte-parole

du gouvernement a laissé entendre que cet arrêt de travail coûtait \$300,000 par jour à la province.

Dans le sud de la province, les plombiers sont déjà en grève, et d'autres corps de métier pourraient déclencher la grève dès la semaine prochaine.

Un député libéral, M. André Robichaud, estime que les attitudes des deux parties en cause sont fautes et qu'il faudrait une commission royale d'enquête pour aller au fond de l'affaire.

Horner: l'économie du pays est solide

REGINA (PC) — Contrairement à ce que certains prétendent l'économie canadienne est solide. Telle est, du moins, l'opinion qu'a exprimée le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, jeudi, devant l'association des municipalités rurales.

Cette solidité, le ministre la perçoit dans les éléments suivants: la hausse du taux de création d'emplois, le bon comportement des secteurs de l'énergie, de la papeterie, de la fabrication, de la pêche et de l'agriculture ainsi que la prévision d'un excédent record de la balance commerciale marchandise.

Au dire de M. Horner notre position de concurrence s'est améliorée, du fait que les coûts des salaires et d'autres charges ont diminué de con-

cert avec les coûts de production dans d'autres pays.

En outre, la dépréciation de notre dollar par rapport à la devise américaine a contribué à améliorer la situation.

Selon M. Horner, notre balance commerciale devrait marquer un excédent record de \$5 milliards cette année, contre un déficit de \$31.4 milliards aux États-Unis l'an dernier.

Quant à la situation économique de la Saskatchewan, le ministre y détecte un climat de confiance qui ne peut qu'améliorer les choses. Les prochaines moissons seront supérieures à la moyenne, les dépenses d'équipement agricole se sont accrues et le marché des bestiaux s'est amélioré.

■ Souvenirs de collège

Le prince Andrew, qui est arrivé cette semaine au Canada avec sa mère, la reine Elizabeth, s'est rendu hier à Lakefield College, près de Peterborough, où il a étudié l'an dernier. Avant son départ d'Ottawa, où il a été reçu par le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, le prince a planté un arbre commémoratif dans les jardins de la résidence du gouverneur.

Marcel Pepin prévoit la fin du régime des Somoza au Nicaragua

par Clément Trudel

Solentiname, petit village perdu du Nicaragua où un prêtre, Ernesto Cardenal, avait patiemment mis sur pied une coopérative d'artisanat, a été saccagé et incendié; des paysans qui prenaient goût aux séances de réflexion, emmenés prisonniers. Cardenal combat maintenant dans le Front sandiniste de libération nationale (FSLN); il participe à ce que l'on croit être l'ultime étape de la lutte contre la dictature des Somoza. Et le Nicaragua, qui vit quotidiennement la répression féroce de la Garde nationale et de polices parallèles, apprend à ne plus avoir peur, n'ayant plus rien à perdre devant les exactions de la famille régnante.

Esquissant hier une sorte de "carnet de voyage" dans quatre pays où les libertés syndicales et les droits humains sont bafoués ou périodiquement menacés: Nicaragua, El Salvador, Haïti et Saint-Domingue, le président de la Confédération mondiale du Travail (CMT), M. Marcel Pepin, a fait état d'une mission qu'il vient d'accomplir du 8 au 21 juillet en Amérique centrale et dans les Antilles.

M. Pepin s'en tient à des impressions. Il rapporte aussi des documents que des "comités des droits humains" tentent de faire connaître le plus largement possible à l'étranger, pour mieux coordonner l'assaut contre l'arbitraire, l'injustice et la force sanguinaire. La CMT sera d'ailleurs saisie à l'automne d'un rapport détaillé sur la situation au Nicaragua, au Salvador et en Haïti; signeront ce document, outre M. Pepin, quatre autres syndicalistes: le Belge Robert Dont, le Hollandais B. Prancek, le Panaméen J. Cesar Pinson et le Vénézuélien Andres Prato.

Puisque le Nicaragua revient depuis quelque temps dans l'actualité, surtout depuis qu'un directeur de journal (Chamorro) y a été assassiné et que l'on y assiste à une montée ouverte de la résistance, M. Pepin s'y attache davantage. Chamorro, qui voulait en quelque sorte une "révolution bourgeoise", selon M. Pepin, est vite devenu un symbole de la

résistance. Il y a bien l'omniprésence des jeeps militaires et des mitraillettes mais "quelque chose va bientôt se passer", pense le leader syndical après avoir été en contact avec divers milieux. Il y a "effervescence" partout et la loi que dictent pour l'instant les militaires sous la coupe des Somoza et les multinationales prendra fin. L'imminence d'un changement de régime est à retenir, ce qui ne pourrait qu'aider à débloquer la situation dans d'autres pays d'Amérique centrale dont on parle moins. Même la proximité des troupes américaines stationnées le long du canal de Panama? Elle ne fait pas reculer ceux qui s'opposent à Somoza, dont on dit qu'il fait entraîner un "corps d'élite", sorte de troupes d'assaut dans la tradition des SS pour parer à toute menace.

Au Nicaragua, M. Pepin a pu s'entretenir avec le ministre du Travail et le ministre de l'Intérieur, qui lui ont confirmé que tout allait bien dans ce pays et que la présence des militaires aidait à empêcher que des troubles ne se produisent! Pourtant, des manifestations se succèdent, des grèves (suivies d'emprisonnement de grévistes) se produisent et l'on rapporte des combats entre guerrilleros et Garde nationale. Éléments que les Somoza préfèrent nier. Le Comité permanent des droits humains au Nicaragua (CPDH) a déjà recueilli suffisamment de témoignages et de documents pour que des organismes internationaux s'émeuvent enfin, avec preuves, des tortures systématiques, des assassinats massifs et d'une répression qui en 40 ans, aurait fait 25,000 victimes.

Du Salvador, pays voisin du Nicaragua sur la côte du Pacifique, le président de la CMT dit que l'on y constate une "situation horrible". L'archevêque Romero fait, à l'intérieur des frontières du Salvador, une campagne constante contre les abus du pouvoir mais ne tient pas à sortir en tournée dans le monde, ayant une tâche urgente, soit celle d'atténuer les rigueurs de la misère pour les habitants des "barrios" ou quartiers populaires.

Notre groupe a fait une conférence de

presse là-bas mais nous doutons que la censure ait autorisé la parution de nouvelles sur nos déclarations. M. Pepin a rendu visite à des jeunes qui, à la permanence de la Croix-Rouge, faisaient depuis 20 jours la grève de la faim pour attirer l'attention sur la situation au Salvador, pour qu'à l'étranger enfin on songe que des solidarités peuvent être suscitées.

Le voyage de la délégation s'est fait entre les 8 et 21 juillet.

La présence la plus discrète, c'est en Haïti que le groupe a décidé de la manifester. Par peur de compromettre les réseaux d'information déjà précaires, Pepin et ses collègues se sont contentés de voir isolément 50 à 60 personnes, sans même demander de visiter la sinistre prison de Fort-Dimanche (l'un des rescapés de Fort-Dimanche, Marc Romulus, assistait à la conférence de presse qui se déroulait à la CSN). On peut s'étonner que l'ambassadeur du Canada déclare à cette délégation qu'effectivement il n'y aurait pas de prisonniers politiques en Haïti et que ce pays n'est pas encore prêt pour accueillir des organismes syndicaux. C'est du moins ce que M. Pepin a rapporté des propos tenus par l'ambassadeur canadien à Port-au-Prince.

Des dirigeants d'Eglise auraient par contre, en conversation privée, admis la nécessité de mettre sur pied des syndicats en Haïti, malgré les risques considérables qu'ils encourraient sous le régime actuel.

Puis furtivement, c'est l'escalade à Saint-Domingue où "peut-être en août" le nouveau président élu, Guzman, succédera à Balaguer. Si Balaguer et ses appuis dans l'armée ne renversent pas une nouvelle fois le courant. Mais Guzman a convenu, devant M. Pepin, qu'il allait faire en sorte que soient respectées les libertés syndicales.

But de la mission? Faire acte de solidarité, répond M. Pepin, et construire petit à petit une opinion mondiale qui, mise au fait de la situation dans ces pays, pourra être d'accord pour en finir avec ces "régimes de barbarie".



AVIS PUBLIC

PROPOSITIONS SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

Le mardi 27 juin et le jeudi 29 juin 1978, le Sénat et la Chambre des Communes ont constitué un Comité mixte spécial afin d'étudier les propositions constitutionnelles rendues publiques récemment par le Gouvernement du Canada, et particulièrement l'étude du Bill C-60, projet de loi amendement la Constitution du Canada.

Les organismes et particuliers sont invités à commenter, par écrit, lesdites propositions constitutionnelles. Les mémoires doivent être mis à la poste au plus tard le lundi 2 octobre 1978 et envoyés à l'adresse suivante:

Les cogreffiers
Comité mixte spécial sur
la Constitution du Canada
Edifices du Parlement
Ottawa, Ontario
K1A 0A7

Le Comité choisira les témoins, s'il y a lieu, qui seront invités à comparaître oralement devant lui.

COMITÉ MIXTE SPÉCIAL
SUR LA
CONSTITUTION DU CANADA

Les coprésidents
Sénateur Maurice Lamontagne
Mark MacGuigan, député

PUBLIC NOTICE

PROPOSALS ON THE CONSTITUTION OF CANADA

On Tuesday, June 27 and Thursday, June 29, 1978, the Senate and the House of Commons established a Special Joint Committee to examine the constitutional proposals made public recently by the Government of Canada, and particularly, to consider Bill C-60, An Act to amend the Constitution of Canada.

Organizations and individuals are invited to submit written briefs on the said propositions. These written submissions should be received, postmarked no later than Monday, October 2, 1978, by the following:

Joint Clerks
Special Joint Committee on
the Constitution of Canada
Parliament Buildings
Ottawa, Ontario
K1A 0A7

The Committee will select the witnesses, if any, who will be invited to appear orally before the Committee.

SPECIAL JOINT COMMITTEE
ON THE CONSTITUTION
OF CANADA

Senator Maurice Lamontagne
Mark MacGuigan, M.P.
Joint Chairmen



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1978

CERTIFICATS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (30 CR.)

- Animation
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Coopération
- Criminologie
- Culture et civilisation
- Études québécoises
- Gérontologie
- Information et journalisme
- Loisir
- Nursing communautaire
- Nursing clinique
- Organisation des soins et éducation en nursing
- Publicité
- Récréation
- Relations industrielles I
- Relations industrielles II
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Traduction I *
- Traduction II *

* Date limite d'admission pour traduction I: 1er août

Pour les enseignants en particulier

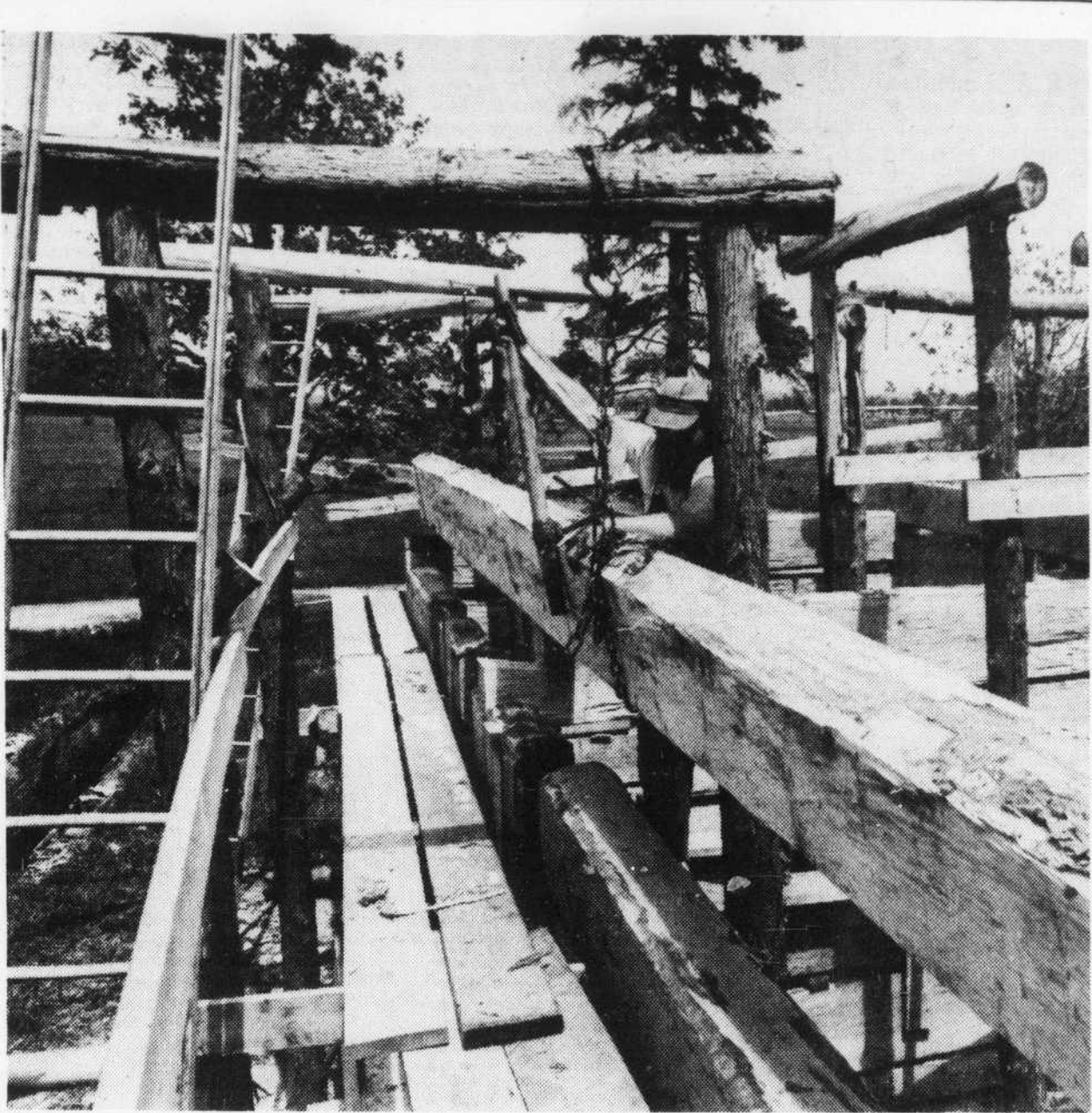
- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue seconde
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire

— Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.

ADMISSION (nouveaux étudiants): **jusqu'au 4 août**
INSCRIPTION (anciens étudiants): **jusqu'au 11 août**

Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090



Armand Ducharme et ses compagnons artisans du Pontiac, taillant à la hache les éléments d'une maison en pièces sur pièces, ont donné l'un des éléments les plus spectaculaires de la semaine de l'Outaouais à la maison du Québec de Terre des hommes.

La maison du Québec connaît sa meilleure saison à TdH

par Alain Duhamel

A la mi-été, la maison du Québec s'acheminait vers sa meilleure saison à Terre des hommes.

La popularité de la maison du Québec tient probablement à une formule tentée pour la première fois l'an dernier et perfectionnée cette année grâce au concours de la Société des festivals populaires du Québec.

La Société des festivals populaires a le mandat d'animer la maison du Québec en y invitant à tour de rôle des missions régionales composées d'artistes, d'artisans et de personnages typiques desquels, tous ensemble, tracent l'image originale d'une personnalité régionale, une réalité difficilement comptabilisable, mais profondément ressentie par tous les visiteurs.

Comment ne pas admirer, par exemple, la virtuosité d'un Armand Ducharme et de ses compagnons artisans du Pontiac qui, toute la semaine, ont construit une maison en pièces sur pièces en équilibrant leurs arbres à la hache? Comment ne pas devenir complice, à un moment donné, des chanteurs et des danseurs enthousiastes d'une région?

Après quatre semaines, Martine

Blanc, coordonnatrice à l'animation de la Société des festivals populaires, avait déjà reçu à Terre des hommes plus de 1.000 artistes et artisans bénévoles. À la fin de l'été, à ce rythme, près de 2.000 Québécois auront participé à la vie de leur maison et accueilli, le mercredi soir, un groupe d'artistes néo-québécois. "Ceux qui ont choisi de vivre ici", comme on dit à la maison du Québec.

Jusqu'à l'an dernier, le pavillon du Québec traînait à la queue des pavillons de Terre des hommes pour le nombre de visiteurs. En 1977, il recevait près de 400.000 visiteurs, ce qui en fait l'un des pavillons les plus fréquentés des îles. Il y a quelques jours, le nombre de visiteurs dépassait les 200.000. Le directeur de la maison du Québec, M. Gilles Buteau, ne cache pas son optimisme et croit fermement que la fréquentation du pavillon dépassera celle de l'an dernier et même doublera.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche investit dans la maison du Québec environ \$615.000 cette année. La moitié de cette somme va à l'exploitation d'un restaurant, tenu par l'Institut d'hôtellerie et de tourisme du Québec, où le menu tente de s'adapter aux spécialités culinaires

de la région invitée. L'an dernier, l'exploitation du restaurant a fait ses frais.

L'autre moitié va à l'exposition et à l'animation du pavillon. Tout le second étage du pavillon qu'occupait la Suisse en 1967 est consacré à une exposition d'objets et de photographies des 18 régions touristiques du Québec. De toutes les composantes de la maison du Québec, l'exposition paraît la plus faible bien que, en comparaison avec les modestes efforts de l'an dernier, elle se soit améliorée.

Il faut convenir que cette composante a souffert d'une préparation insuffisante imputable au caractère temporaire de l'organisation de la maison du Québec. Cependant, le gouvernement québécois a décidé récemment de donner un caractère permanent à l'organisation de la maison. On pourra donc préparer plusieurs semaines avant l'ouverture de la prochaine saison de Terre des Hommes une exposition aussi originale et aussi intéressante que le programme d'animation.

La maison du Québec avec toutes ses composantes et sa joyeuse animation demeurera cette année encore l'un des pavillons les plus fréquentés de Terre des Hommes.

Le ministère accorde une aide spéciale aux infirmières immigrantes

par Françoise Roberge

Le ministère de l'Immigration du Québec vient d'accorder une subvention spéciale de \$15.000 au Centre d'accueil aux professionnels immigrants (CAPI) afin de l'aider à résoudre le problème épineux des infirmières immigrantes qui ne réussissent pas à franchir les tests linguistiques de l'Office de la langue française.

De plus, le ministère a mis sur pied divers programmes de cours spécifiquement destinés au groupe des infirmières immigrantes. Ces cours d'une durée de 300 heures seront dispensés à compter du 7 août à un groupe actuellement en formation.

Ils sont entièrement mis sur pied par les services du ministère québécois de l'immigration, contrairement aux cours dispensés dans les COFI en vertu d'ententes entre Québec et Ottawa.

Plusieurs responsables du service de pédagogie et d'évaluation du ministère, et notamment Mmes Micheline Sauriol et Solange Sylvestre sont en contact direct avec le Comité des infirmières et infirmiers du CAPI qui représente environ 80 de ces infirmières.

Les cours ont été définis en étroite collaboration avec les infirmières et devraient mettre la touche finale à l'apprentissage de la langue française déjà entrepris par la plupart de ces immigrantes et immigrants.

Nous souhaitons, soulignent les responsables, que tous ceux qui s'y inscrivent, suivent les cours jusqu'au bout. Déjà dans une session en cours, plusieurs candidates inscrites ont abandonné en cours de route.

Reconnaissant qu'il s'agit d'un cas problème, les responsables du MIQ se disent constamment actifs dans ce dossier où les questions soulevées sont multiples.

Pourquoi y a-t-il un si fort taux d'échec chez les infirmières? Il est difficile de trouver une réponse précise. Plusieurs s'inscrivent aux examens de l'Office avant d'avoir complété le cours de 30 semaines à plein temps dispensé par les Cofis. "Si elles me demandaient conseil, précise un pédagogue du ministère, je leur dirais d'attendre la fin de leur cours, plutôt que de s'exposer à un échec qui peut les démoraliser. Mais, elles veulent tenter leur chance immédiatement, et je les comprends."

Mais il n'y a pas que les Cofis — où les immigrantes reçoivent une allocation de subsistance durant les 30 semaines de cours. Le ministère organise des sessions et activités diverses et à même prévu des cours ou non seulement les immigrantes professionnelles étaient invitées, mais où l'on invitait également leurs conjoints afin de faciliter une intégration dans un climat plus humain. Il semble qu'aucune n'ait voulu se prévaloir de l'avantage qu'on lui offrait.

"Nous ne leur jetons pas la pierre, ajoute Mme Sauriol. Il se peut que le fait qu'il s'agisse de femmes, compte tenu de la situation de la femme dans leur pays d'origine, ajoute à leur insécurité." Les immigrantes sont majoritairement de sexe féminin dans le secteur des infirmières et infirmiers.

"Il y a cependant des cas où nous ne sentons pas que les candidats font tous les efforts souhaités," disent certains responsables de l'immigration.

"Quoi qu'il advienne, nous avons des programmes de cours variés pour tous les

niveaux et des professeurs disponibles selon tous les horaires."

"Mais nous ne sommes pas convaincus que la meilleure formule est de donner des cours à des groupes homogènes. Devant une classe entièrement composée d'infirmières, les problèmes des uns deviennent ceux des autres. À la longue ils peuvent apparaître grossis à la loupe."

De son côté, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec se défend avec la dernière énergie de pratiquer un contingentement, et affirme fournir amplement d'information aux immigrantes et immigrants de ce secteur.

"Il est faux, selon le registraire de l'Ordre, Mme Gertrude Jacob, de dire qu'on n'informe pas les immigrantes. Avant même qu'elles ne viennent au pays, nous sommes informés de leur choix par les fonctionnaires de l'immigration, et nous leur faisons parvenir des documents sur la question linguistique de même que sur les exigences professionnelles de la corporation."

"Nous leur demandons alors copies de leurs diplômes et attestations afin d'évaluer leurs qualités professionnelles. Nous répondons à 5.000 demandes par année. Croyez-moi, si nous voulions contingentier la profession, nous ne ferions pas de zèle à ce point."

"Des qu'un ou une immigrante se présente, nous lui fixons un rendez-vous et si les diplômes sont satisfaisants, nous émettons immédiatement un permis temporaire de travail."

"Notre seule exigence est que le candidat ou la candidate puisse s'exprimer dans une des deux langues courantes au Canada. Ensuite, c'est à l'OLF de juger de la connaissance du français."

"Et là, nous n'abdiquons aucune de nos responsabilités professionnelles, nous obéissons à la loi. Nous jugeons de la compétence professionnelle, l'Office juge

de la connaissance de la langue française.

Cela se fait dans la plupart des pays du monde. En Hollande, au bout de six mois, un professionnel qui ne connaît pas la langue ne peut plus pratiquer. Et allez voir en Allemagne ou ailleurs, c'est pareil."

"La loi 101 représente même un assouplissement à ce sujet. La loi 22 nous imposait de requérir une autorisation du Lieutenant gouverneur avant d'accorder un renouvellement de permis temporaire. Aujourd'hui, avec l'Office de la langue, sans recourir à toute cette paperasse, l'immigrant peut obtenir jusqu'à deux renouvellements de permis."

Selon Mme Jacob et M. Jean-Claude Patenaude, responsables des communications de l'OLF, la directive mandant aux infirmières de demander le renouvellement de leur permis deux mois avant l'expiration du premier est loin d'être nouvelle. Mais elle est ignorée.

"Encore aujourd'hui, précise le registraire, j'ai reçu un téléphone d'une responsable de personnel dans un hôpital me disant n'avoir jamais été informée de cette directive de l'OLF. Je lui ai dit de regarder dans ses dossiers et elle a retrouvé la lettre. Nous adressons automatiquement ces lettres à toutes les infirmières qui doivent obtenir un renouvellement de permis ou fournir une attestation de réussite des examens de l'Office."

"Nous avons actuellement 70 cas d'infirmières qui demandent un renouvellement de permis. Sur ces 70 cas, seulement trois ont fourni des attestations d'emploi et de cours, deux documents qui sont nécessaires."

"Mais nous n'exerçons aucune discrimination, aucun contingentement. Toutes nos exigences sont connues et nous ne demandons pas mieux que d'attribuer des permis et de nous libérer au plus tôt des cas problèmes. Il semble parfois que le manque d'effort n'est pas de notre côté."

Le GAM souhaite un leadership fort à la CUM

par Alain Duhamel

Le Groupe d'action municipale (GAM) souhaite que le prochain titulaire de la présidence de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) puisse consacrer à cette tâche tout son temps et exerce son leadership sur la place publique.

"Pour le GAM, il est peu important que le président provienne de la ville de Montréal ou des autres municipalités", déclare M. Robert Petrelli dans un communiqué. "Il importe par contre qu'il s'agisse d'une personnalité qui voit en la Communauté un moyen essentiel de coopération intermunicipale, qui puisse lui insuffler un nouveau dynamisme et qui s'engage à assumer un leadership politique fort."

Le conseil de la CUM doit choisir la semaine prochaine, parmi les 12 personnes

qui composeront son comité exécutif (sept de Montréal et cinq des autres municipalités) le remplaçant de M. Lawrence Hanigan, devenu président permanent de la Commission des transports de la CUM.

Les municipalités de la banlieue montréalaise tentent de consacrer à cette occasion le principe de l'alternance à la présidence entre un candidat de la ville de Montréal et un candidat des autres municipalités.

Selon le GAM, la CUM, mal connue et victime de la méfiance entre Montréal et les autres municipalités de l'île, a besoin de réformes importantes que l'on pourrait très bien mettre en place à partir des structures actuelles.

Le GAM propose que le conseil de la CUM puisse choisir un président en dehors de ses cadres, comme le permet la loi du Toronto métropolitain. La loi de la CUM impose au conseil l'un des 12 membres de son comité exécutif.

"De telles dispositions permettent l'élection de personnes reconnues pour leur compétence et permettent également d'éviter des différends comme celui que nous connaissons présentement, à savoir qui, de Montréal ou de la banlieue, présentera le président."

Si, la semaine prochaine, le conseil ne pouvait donner une majorité à l'un ou l'autre des candidats proposés, le ministre des Affaires municipales pourrait en nommer un, une intervention que plusieurs milieux politiques municipaux redoutent.

La CUM doit reprendre le contrôle de ses dépenses et de ses revenus.

Son budget d'environ \$350 millions lui échappe dans une proportion de 90% puisqu'elle doit entériner des décisions prises ailleurs. Ses revenus proviennent des milieux sources que celles des municipalités et engendrent donc des conflits entre les administrations. "Tous s'entendent sur la nécessité de modifier la loi; il s'agit maintenant d'en convaincre Québec."

Il est urgent, selon le GAM, que la CUM prenne des responsabilités dans le domaine des grands parcs régionaux, dans la voirie intermunicipale et dans le traitement des déchets. Elle doit aussi articuler le schéma d'aménagement de l'île et les règlements sur la pollution de l'air.

Enfin, le mécanisme du double vote en certaines circonstances doit disparaître. Il avait été conçu au moment où les deux tiers de la population de l'île se trouvaient dans la ville de Montréal sous la gouverne d'un parti politique unique.

"On peut avancer sans trop se tromper que l'on n'est pas à la veille de revoir un parti unique au conseil. Il existe donc un nouveau contexte favorable à l'abolition d'une mesure qui permet, en certaines circonstances, à une petite minorité de bloquer des projets souhaités par la grande majorité de nos représentants au conseil de la CUM."

"La transformation de la Communauté en un véritable gouvernement métropolitain ne se réalisera que lorsque les autorités actuelles de la ville de Montréal se débarrasseront de leur attitude arrogante à l'égard des autres municipalités. Les représentants de la ville doivent considérer les représentants de la banlieue comme des partenaires égaux. C'est à cette condition seulement que l'ensemble des municipalités de l'île formeront une véritable communauté."

Le risque d'épidémie est écarté à Pierrefonds

par Gilles Provost

Les quelque 100.000 citoyens de cinq municipalités de la Communauté urbaine de Montréal qui avaient reçu instruction de faire bouillir leur eau "potable" avant de la consommer, ont appris avec soulagement, hier soir, que le risque d'épidémie est maintenant éliminé et qu'ils peuvent dorénavant se dispenser de cette corvée.

Du même coup, l'eau cessera d'être une denrée de luxe dans le secteur ouest de Montréal desservi par l'usine de filtration régionale de Pierrefonds et les restaurants n'y auront plus de prétexte pour refuser de servir de l'eau à leurs clients assoiffés mais hésitants à acheter des boissons gazeuses ruineuses ou lucratives (selon le point de vue).

L'ingénieur Yves Blouin des Services de protection de l'Environnement qui a annoncé la bonne nouvelle au DEVOIR hier après-midi, a toutefois été beaucoup plus discret sur les causes de cet incident: "plusieurs explications sont possibles et

nous ne ferons aucune déclaration sur l'origine de cette contamination généralisée du réseau d'aqueduc avant d'avoir toutes les preuves en main", a-t-il dit.

À l'en croire, les spécialistes ont surtout été occupés, depuis une semaine, à désinfecter tous les recoins de ce grand réseau, la recherche de l'origine de la contamination passant au second plan. "La cause d'un tel incident n'est pas toujours évidente, a-t-il expliqué, parce que la chaleur favorise la dissémination des microbes dans tout le réseau."

Quoi qu'il en soit, les mesures de surveillance des Services de Protection de l'Environnement sont organisées sur une base hebdomadaire et l'analyse des échantillons recueillis exige une incubation pendant au moins 24 heures. À moins que le problème ne soit détecté lors des analyses quotidiennes effectuées à l'usine de filtration elle-même, il y a donc un délai inévitable entre le début de la contamination et les mesures correctives.

Dans le cas présent, ce sont les résultats d'analyses des échantillons prélevés pen-

dant la semaine du 9 juillet qui ont d'abord mis la puce à l'oreille des fonctionnaires. "Il n'y avait pas de bactéries coliformes, rapporte M. Blouin, mais on y a découvert d'autres sortes de bactéries."

Par mesure de précaution, on a donc entrepris dès le début de la semaine suivante (le 17 juillet) une série de vérifications spéciales. À la fin de la semaine, la preuve en était faite: l'ensemble du resu-

d'aqueducs de la section nord-ouest de la CUM était légèrement contaminé sur le plan bactériologique.

C'est alors, le vendredi 21 juillet, que l'alerte a finalement été lancée dans chacune des villes concernées: Roxboro, Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds et Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard. Les postes de radio ont été alertés, les pompiers ont

patrouillé les rues avec des haut-parleurs, etc.

Maintenant que tout danger est présumément écarté, il ne reste plus qu'à découvrir pourquoi l'eau supposément chlorée de cet aqueduc a pu être envahie aussi facilement par les microbes. À moins que ce ne soit l'usine de filtration qui ne soit plus de taille à contrer la pollution de la rivière des Prairies?

Sauvons Montréal retire son appui au Grand Prix

Le mouvement Sauvons Montréal, qui avait accordé il y a quelques semaines à peine son appui au Grand Prix automobile de Montréal, a fait savoir hier qu'il dénonçait désormais ce projet sur l'île Notre-Dame.

"Le conseil d'administration a jugé insatisfaisantes les raisons qui avaient incité le comité exécutif à donner son appui au projet, à savoir que la tenue de la course ne constituait qu'une utilisation passagère et qu'un espace vert pouvait certes servir à un événement collectif."

"Au contraire, peut-on lire dans un communiqué de Sauvons Montréal, le conseil d'administration s'oppose à l'utilisation d'un parc public pour la Course Grand Prix parce qu'il considère la tenue de la course incompatible avec la vocation d'un tel parc et exige que l'île soit ouverte au grand public et aménagée immédiatement."

L'île Notre-Dame, inaccessible depuis plusieurs années sauf pour les usagers du bassin olympique, s'ouvrira pendant quelques jours en octobre aux amateurs de la course en formule 1 dans un cadre encore largement marqué par le souvenir de l'Exposition universelle de 1967. En fond de scène dans le vrombissement des moteurs de la vitesse sur roues, coureurs et visiteurs verront les wagons abandon-

nés de l'Expo-Express, que personne ne veut acheter au prix demandé, et certains pavillons en décrépite dont l'avenir paraît de plus en plus voué à la destruction.

Le mouvement Sauvons Montréal, qui avait étonné en ne dénonçant pas plus tôt le Grand Prix automobile, a pris conscience que les préparatifs de la course rendaient encore plus difficile l'accès à l'île Notre-Dame, particulièrement pour les cyclistes. En fait, les cyclistes ne peuvent se rendre sur les pistes cyclables qu'en utilisant leur automobile.

"Une administration municipale plus humaine, si elle eut existé, aurait depuis la fin même d'Expo 67 assuré, par divers moyens, une utilisation élevée de cette île par le grand public montréalais, en particulier en facilitant l'accès à l'île. Exemple du contraire, la tenue de la course automobile fermera l'accès de l'île aux cyclistes de Montréal qui devront utiliser l'automobile pour accéder à la piste cyclable qui s'y trouve."

Le Grand prix automobile apparaît désormais comme un pas de plus vers la destruction de la ville et contredit donc les objectifs fondamentaux du mouvement Sauvons Montréal.

De plus, Sauvons Montréal craint que cet événement ne constitue un précédent même si, en principe, la piste de course

de l'île Notre-Dame ne doit servir qu'au seul Grand Prix de la formule 1.

"Sauvons Montréal craint de plus que la tenue de cette course sur l'île ne crée un dangereux précédent et n'ouvre la porte à la tenue d'autres courses du genre et dont le public montréalais aura peut-être encore une fois à assumer les frais."

AUJOURD'HUI

À 9 h, randonnée cycliste vers Dorval organisée par le Service des sports et loisirs de Montréal. Départ coin Sherbrooke et Calixa-Lavallée. Dimanche, randonnée vers Sainte-Anne-de-Bellevue à 9 h.

De 10 h à 15 h 30, visite guidée de la forêt de Saraguay, organisée par la Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal. Rendez-vous au 9167 ouest, boulevard Gouin.

De main

À 11 h, messe chantée à l'oratoire Saint-Joseph avec les Petits chanteurs du Mont-Royal et l'organiste Sylvain Caron. À 15 h 30, récital d'orgue avec Anthony King.

Kenworth: le rapport d'enquête a été remis

M. Pierre-Marc Johnson, ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, a reçu hier, en même temps que les parties concernées, le rapport d'un enquêteur spécial sur l'utilisation alléguée de briseurs de grève à la compagnie Kenworth, de Sainte-Thérèse.

Me Marc Gravel, un avocat montréalais,

l'ait, avait en effet entrepris une enquête à la demande expresse du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile (FTQ), en vertu de l'article 97-D du Code du travail.

Les TUA avaient accusé, par la voix de leur directeur régional, M. Robert Dean, la Kenworth d'avoir enfreint les dispositions de l'article "Briseurs de grève" (97 A, B et C) du Code.

Les 535 travailleurs syndiqués de l'usine, située juste en face de celle de la General Motors, sont en grève depuis le 31 janvier dernier. En l'absence de M. Dean, actuellement en vacances, son adjoint, M. Jacques Fortin, a précisé hier que les TUA feraient connaître leur réaction au rapport de l'enquêteur dès lundi.



Les efforts de M. Clark

Le Parti conservateur s'efforce de préserver et d'accroître la confiance qu'une fraction imposante de l'électorat du pays semblait disposée à lui accorder à la fin de l'hiver et au cours du printemps.

position au printemps, parviendraient quand même à refaire le plein des voix s'ils s'avisent d'ordonner des élections cet automne.

Il n'en reste pas moins que les conservateurs ont presque réussi depuis un an ce tour de force historique qui consiste à convaincre l'opinion qu'ils pourraient former un gouvernement, qu'ils sont à la hauteur d'une solution de rechange acceptable, que l'hypothèse d'une victoire conservatrice est vraisemblable.

M. Clark, pour étendre la confiance qu'il est parvenu à créer depuis l'hiver, multiplie les rencontres et tente d'établir des relations plus directes avec divers milieux.

Il était normal que M. Clark organise des réunions privées, à l'écart de la presse. Si le

colloque avait été public, les personnes présentes n'auraient pas tenu le même langage. Or le chef cherchait au cours de ce colloque à faire la preuve qu'il peut être avec les cercles financiers et syndicaux un meilleur interlocuteur que son adversaire libéral.

Les grandes orientations qu'il a exposées au terme de la rencontre ne sont pas inédites: rétablissement du climat de confiance et de stabilité économique; remise à l'honneur de l'esprit d'initiative et d'aventure; établissement d'une collaboration plus étroite et plus efficace entre les agents de l'économie; et, surtout, réduction progressive du rôle de l'État dans les secteurs économiques et sociaux.

Quand il tient ce langage, M. Clark est fidèle aux tendances historiques de son Parti et offre aux milieux d'affaires une perspective qui leur plaît, une perspective qui, au surplus, se répand à travers l'Amérique.

Michel ROY

LETTRES AU DEVOIR

Pas de privilèges aux critiques

(En réponse à une critique de Nathalie Petrowski)

Comme une foule de lecteurs assidus de votre critique, j'étais heureux de voir le 24 juillet vos commentaires sur le Festijazz. Je n'insisterai pas sur ceux-ci, d'autant plus que le lecteur qui vous écrit n'a pu assister qu'à l'excellent spectacle de B.B. King.

Non, si je vous écris, très chère Nathalie Petrowski, c'est pour souligner une attitude qui, trop souvent, vient assombrir des articles d'autre part intéressants.

En me rappelant certains événements récents et certaines paroles de vos confrères réfléchissant sur la profession journalistique, je me permets de douter de votre statut de "travailleur de l'information". En effet, tenir un festival

pour une raison aussi secondaire que celle de "s'être retrouvée assez haut et loin en arrière" démontre une ambition de privilège à peine voilée. Ai-je besoin de vous rappeler que la Place des Arts possède 3 balcons et plusieurs corbeilles assez éloignées qui accueillent près de 2 milliers de spectateurs.

Un festival musical est avant tout une démonstration collective, publique et organisée. Pour satisfaire cette collectivité qui vous lit et qui vous lira, ne serait-ce pas juste

d'y assister de la même façon qu'elle?

Si, par malheur on n'a pu vous donner une passe pour le parterre, essayez de vous concentrer sur l'ambiance et la chaleur qui se dégagent des balcons. Pour une meilleure critique, il ne suffit pas d'avoir le privilège d'être assis au premier rang, mais bien de refléter l'ambiance et l'accueil que la collectivité accorde à un spectacle. Et, croyez-moi, même du deuxième balcon, B.B. King du moins, a vraiment inscrit le blues dans le cœur des gens qui assistaient à ce spectacle.

Au prochain Festijazz au parterre, au balcon, peu importe pourvu qu'il revienne annuellement.

Gilles FORGET Montréal, le 26 juillet

Les anglophones sont exclus

Pierre Bourgault, dans un article paru dans LE DEVOIR du 21 juillet 1978 intitulé "Une stratégie qui n'existe pas", s'étonne qu'il n'y ait "pas une seule voix autorisée, dans le milieu anglo-québécois, pour approuver le projet de souveraineté-association de M. Lévesque".

l'attitude (et notamment la peur) de beaucoup d'anglophones face au projet de gouvernement Lévesque. Le fondement de la thèse indépendantiste, telle que présentée par le Parti Québécois, est que les francophones du Québec constituent une "nation" dont le caractère, aussi bien que l'évolution historique, amènent inévitablement à accéder à la souveraineté politique.

Ce disant, M. Bourgault oublie toute une dimension de la question, et qui est essentielle si l'on veut comprendre

toyen d'un Québec indépendant, on ne pourrait jamais être membre de la "nation" québécoise.

Si M. Lévesque cherche vraiment à "établir le dialogue avec la minorité anglo-québécoise" il peut, pour commencer, cesser de nous traquer avec ses idées nationalistes (et déterministes) d'époques antérieures, pour mettre l'accent sur les puissants arguments pragmatiques en faveur de l'indépendance du Québec.

Jane PYCOCK Montréal, le 23 juillet 1978.

Garderies: investissement nécessaire

Face à la décision de la CECM d'imposer un loyer qui, à toute fin pratique, signifie la fermeture des garderies Centre St-Louis et Soleil du Quartier, nous tenons à formuler nos inquiétudes face aux conséquences d'une telle décision.

groupe enrichissante et qui n'est d'autre alternative, dans bien des cas, que de passer leurs journées dans la rue? Il est surprenant de constater que notre société refuse un investissement minime (moins de \$10,000) pour garantir le plein épanouissement de nos enfants, alors qu'elle dépense des sommes considérables (opération Renouveau: des millions) pour tenter de récupérer ces enfants, quelques années plus tard.

Un groupe de professeurs de l'Université de Montréal: R. VINCENT, G. LEMOYNE, Jean GASCON, Martin GAGNON, M. MATHIEU, Gilles DUPUIS, Suzanne WINSLEY, Antoinette AMMAN, Pierre PELLETIER, A. JOFFE, David SANKOFF, M. PERROUD, H.F. GAUTRIER, Suzanne VINCENT, J.-P. BOURDAUX.

Montréal, le 28 juillet 1978

Le scénario d'une certaine gauche

En page 5 du DEVOIR du 22 juillet, Richard Lanthier s'étonnait du fait que le gel des salaires par le gouvernement Lévesque ait été annoncé le jour même de la parution dans LE DEVOIR du troisième article de M. Grand'Maison intitulé "Les orientations à revoir".

C'est hélas trop souvent à partir de semblables rapprochements que M. Lanthier articule péniblement un scénario dont la mise en scène est maintenant devenue classique.

En désaccord avec la critique

(En réponse à une critique de Adrienne Gruslin) J'ai lu votre critique du spectacle du Théâtre des Prairies de Joliette dans LE DEVOIR du 18 juillet, et je viens me porter à la défense des spectateurs des granges estivales qui semblent ne ja-

mais mettre les pieds au théâtre, hors en la belle saison! Ces quelques lignes m'ont fait bondir! Sur quoi vous basez-vous pour affirmer une chose pareille? Vous a-t-on déjà chargé de faire un sondage auprès de l'assistance des théâtres d'été,

vorise la collaboration des travailleurs avec la bourgeoisie, évacuant du même coup la réalité de leur contradiction de classes.

En poursuivant ce raisonnement, M. Lanthier aurait pu, ainsi, en bon autocritique, se tourner vers les bien-nantis syndiqués de notre gauche québécoise, qui s'offusquent des propos de M. Grand'Maison, afin de leur rappeler que ce n'est pas en s'étiquant "Travailleurs de l'Éducation", "Travailleurs de l'Information", etc., que l'on fera croire aux non-syndiqués qu'on est dans la même classe qu'eux.

Jean-Marc BOUDRIAS Outremont, le 25 juillet 1978

La maturation de quatre siècles

Dans LE DEVOIR du 23 juin, M. Jean-Marc Léger écrit que "la souveraineté nationale n'est pas seulement le fruit d'une lente maturation au cours de plus de quatre siècles".

que au Pacifique, d'une dimension de 1.600 lieues de longueur, soit la distance approximative entre Saint-Jean de Terre-Neuve et Prince-Rupert, Colombie britannique. Champlain, fondateur du Canada et premier gouverneur, avait un gouvernement véritable, nanti des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, lesquels passèrent tous entiers à ses successeurs, dont M. Jules Léger est le 58ième. L'Habitation était le premier parlement canadien.

Il y aurait lieu de se demander à quel moment commence cette période "de plus de quatre siècles"? Elle est censée débuter en 1608, lors de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain, il y a 370 ans.

En 1978, c'est donc le Canada qui possède une maturation de près de quatre siècles. Champlain en avait posé toutes les bases ou fondements, y compris le système confédératif ou fédéral de gouvernement. On prépare présentement la cinquième confédération, comme il existe en France la 5ième république.

Par conséquent, la période de "quatre siècles" est attribuable à l'existence du Canada et non à celle de la province de Québec, qui est plus jeune.

La conception ou l'idée de quatre siècles serait donc "biaisée" obliquée par M. Jean-Marc Léger en l'attribuant à autre chose qu'à celle à laquelle elle appartient. C'est un glissement de perspective.

En effet, en 1608, Champlain a fondé le Canada comme pouvoir politique, pays, nation et État, avec Québec pour capitale ou siège du gouvernement et avec un territoire s'étendant de l'Atlanti-

à savoir si ces gens sont des amateurs de théâtre estival seulement?

Je suis d'accord pour dire que les pièces choisies pour la saison d'été sont en majorité des comédies très légères et pourquoi pas? Les gens sont en vacances et aiment bien profiter d'un peu de détente. Nous avons l'occasion, pendant 10 mois, d'assister à "du grand théâtre", pourquoi ne nous donnerait-on pas l'occasion de rigoler un peu en juillet et en août? J'ai des parents et des amis qui, comme ma famille, ne vivent pas le nez sur la vulgarité, il n'est pas nécessaire de fréquenter un théâtre d'été et qui sont des abonnés réguliers des compagnies de théâtre de Montréal.

Avant de terminer, j'ajouterais que si ces granges estivales ont fait connaître et apprécier le théâtre à des Québécois qui n'en avaient jamais vu auparavant et qui y ont pris goût, chapeau! et pour ce qui est de la vulgarité, il n'est pas nécessaire de fréquenter un théâtre d'été pour "frôler", quelques pièces en saison régulière nous la font souvent "frôler"!

Paulette VAN DE WALLE Outremont, le 19 juillet 1978.

ACTUALITÉ

La police devant la grève

par Gilles Masse

M. Masse est président de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Monsieur le directeur,

Dans votre édition du 20 juillet, vous avez publié dans votre chronique "L'actualité" un article signé par M. Noël Mallette, intitulé, "La Grève, la Loi et la Police". Vous comprendrez que je ne puisse m'abstenir de mon droit de réplique.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de voir l'émission "Première Page" du 12 juillet 1978 ont pu constater que Radio-Canada a accordé à quatre personnes, toutes aussi volubiles les unes que les autres, MM. Norbert Rodrigue, président de la CSN, André Na-

don, président de la FTQ et moi-même, ainsi qu'à l'animateur M. Pierre Olivier, un temps ridicule de douze minutes pour débattre à quatre un des sujets les plus controversés de l'heure, soit la grève, la loi et le rôle de la police à l'intérieur des conflits de travail. Il est assez difficile pour quiconque de pouvoir expliquer d'une façon complète ses idées dans ces conditions.

L'auteur me reproche d'avoir soutenu que cela faisait une décennie qu'on se servait des policiers pour ouvrir les lignes de piquetage afin de laisser entrer les scabs et qu'avec le nouveau bill 45, allait-on forcer les policiers à briser les lignes de piquetage pour sortir ces mêmes scabs? Replaçant cette réplique dans son contexte, il faut comprendre par là que j'ai voulu démontrer la conscience que nous avons, parce que nous le vivons quotidiennement, de la complexité du travail policier dans le domaine des conflits de travail.

Comme je l'ai aussi affirmé au cours

de cette émission, il est relativement facile pour le législateur de rédiger des lois mais elles seraient d'aucune efficacité si l'on trouvait des failles importantes dans les modalités d'application de ces lois et je ne comprends pas comment cette affirmation ait pu constituer dans l'esprit de monsieur Mallette une illustration presque parfaite de l'adage "mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose".

Après avoir été accusé de rigidité dans ce genre de conflit par des dizaines de personnes, je ne peux comprendre non plus comment l'auteur de cet article puisse reprocher à un policier d'avoir dit qu'il fallait une certaine "souplesse" dans pareil cas? Après m'avoir accusé de faire preuve "d'ignorance crasse et de veulerie démagogique" l'auteur laisse subtilement croire à la population que j'aurais affirmé que les policiers n'ont pas à agir ou à intervenir dans les conflits de travail. Ce qui est absolument faux. Ce que j'ai affirmé au cours de cette émission c'est que les policiers n'ont pas à faire respecter les injonctions qui sont émises par la Cour supérieure de juridiction civile. Depuis plus de 18 ans que je pratique le métier de policier, j'ai eu le temps d'apprendre et de bien comprendre l'article 381 du Code criminel, article relatif à "l'intimidation". M. Mallette fait une erreur en citant le contenu de l'article 381 (2) (f) alors qu'il s'agit en fait de l'article 381 (1) (f). Il est très clair que les policiers ont à faire respecter les lois et ils le font au mieux avec les outils tant physiques que pédagogiques que les penseurs de notre société ont mis à leur disposition.

Quand M. Mallette affirme, en associant à l'intimidation "qu'il n'y a pas de place dans le cadre de la loi pour les visages hargneux et les poings menaçants des piqueteurs serrés en rangs compacts...", il oublie la complexité de la définition factuelle de l'intimidation et il ne semble pouvoir concevoir que des piqueteurs joyeux, le sourire en coin... peuvent constituer une intimidation aussi importante que les visages hargneux. Et c'est là une des complexités importantes de ce genre d'activité. Il y aurait lieu toutefois de constater que l'article 381 de notre code pénal comporte une exception qui vaut la peine d'être répétée.

"381 (2) Ne surveille ni ne cerne, au sens du présent article, celui qui est présent à ou près une maison d'habitation ou un lieu, ou s'en approche, à seule fin d'obtenir ou de communiquer des renseignements. 1963-54, c. 51, art. 386."

Il doit être très clair que la seule chose que j'ai affirmée au cours de cette émission et que je maintiens, est le fait que les policiers n'ont pas à faire respecter les injonctions émises dans les conflits de travail. Je réitérerai ce cher professeur à un bulletin mensuel qui s'intitule "Le Conseiller Juridique" émis par le bureau d'étude légale du Service de Police de la Com-

munauté urbaine de Montréal, publication de novembre 1974:

"L'Injonction:

Lorsque le piquetage présente certains aspects illégaux décrits plus haut, l'employeur demande généralement aux tribunaux civils une injonction (en d'autres mots un ordre) limitant ou interdisant le piquetage aux abords de l'entreprise et défendant aux grévistes de se livrer à des actes illégaux: intimidation, harcèlement, entrave aux opérations de la compagnie etc.

La désobéissance à cet ordre de la cour par les syndicats constitue un outrage au tribunal civil, lequel est punissable de peines prévues au Code de Procédure Civile.

La Police et le Respect de l'Injonction:

L'injonction étant une procédure civile, la désobéissance à celle-ci est une infraction civile; la police n'est donc en conséquence chargée de son application.

Cependant, comme elle est toujours tenue d'appliquer la loi criminelle, la police agira alors, non pas parce qu'ils sont dix au lieu de six mais parce qu'ils commettent l'infraction de méfait.

Ces quelques paragraphes du bulletin en question expliquent très clairement ce que je n'ai malheureusement pas eu le temps d'expliquer aux téléspectateurs.

L'auteur a raison quand il affirme que les policiers doivent faire respecter les lois, "indépendamment de la justesse de la cause". Par politesse, j'avais pris l'habitude de dire que les policiers devaient faire respecter des lois même impopulaires mais après le jugement de la Cour d'appel du Québec ordonnant au Juge en chef de la Cour supérieure, l'Honorable Jules Deschênes, de rendre jugement dans la cause des injonctions prises contre les employés de la CTCUM, j'emploierai comme mentionnée au jugement de la Cour d'appel des expressions plus justes et je dirai que les policiers ont la malheureuse obligation de faire respecter des lois répugnantes et inefficaces. Et ils le font par respect pour leur législateur. Cela ne nous empêchera toutefois pas d'avoir le plus grand respect pour les travailleurs qui ont à se battre afin d'être capables de maintenir leur pouvoir d'achat et d'avoir des conditions de travail humaines et salubres. Cela ne nous empêchera pas non plus de dénoncer, comme nous l'avons fait fréquemment depuis des années, les failles de la lé-

Voilà page 6: Grève

BIEN

Paris

sur soldes

renewe? Tous les doutes sont permis, mais de là à s'écrier: OTAN suspendu ton viol!...

Les marchands de robes soleil et de maillots réduits comme les prix se désolent. Les libraires, eux, font des affaires. Sur les trottoirs des boulevards vous pouvez trouver les Illuminations de Rimbaud (12 francs) voisinant les Frustrés de Bretecher à 25 francs. La gloire, la postérité, c'est parfois triste à mourir de rire.

Elle est retrouvée Quoi? La célébrité C'est l'illusoire mêlée au dérisoire.

En bouquinant sur les quais vous trouverez aussi les Thibault de Martin du Gard — dix francs les cinq volumes — Qui dit mieux? Salacrou avait l'autre jour à la télévision suisse: "Qu'est-ce que ça peut bien faire au cadavre de Flaubert qu'on lise encore Madame Bovary?" En effet, ça doit le laisser bien froid.

Tous les besogneux de la plume, partis pour la gloire sans toujours se l'avouer, tous les poètes qui divaguent en attendant de revêtir leur linéaire — cette robe couleur du temps qu'il ne fait plus — peuvent déjà en avoir froid dans le dos. Afficher l'indifférence, c'est de bon ton, comment cependant masquer tout à fait l'amertume de savoir qu'on sera bientôt soi-même un poète au rabais? Comme dirait l'autre, il y a de quoi être un brin frustré.

Rolande LACERTE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Z 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$60 par année, six mois \$32, trois mois \$21. À l'étranger, \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande: Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

Les avortements

par Jacques Dufresne



Jacques Dufresne, qui a soutenu en France sa thèse de doctorat sur la pensée de Simone Weil, a été tour à tour professeur de philosophie et administrateur au cégep d'Ahuntsic. Au début des années 70, il fonda avec quelques collègues la revue Critère qu'il dirige depuis sept ans. A ce titre, il poursuit et coordonne des recherches interdisciplinaires dans des domaines aussi divers que la santé, l'économie et l'urbanisme. Appelé fréquemment à participer aux grands débats de la société québécoise, il organise des colloques internationaux et des concours d'excellence. Il a publié en 1975 un ouvrage sur l'impact du chiffre, "100,000ième exemplaire", où la critique a reconnu une dimension universelle. De façon régulière, Jacques Dufresne commentera librement dans ces pages les questions que lui inspire l'actualité.

Si le problème de l'avortement pouvait être considéré isolément, il serait vite résolu. En réalité il est rattaché à un ensemble de phénomènes dont on ne soulignera jamais trop la complexité. En raison de la mentalité technique dont nous nous imprégnons chaque jour davantage, le respect de la vie est un argument de plus en plus faible. Il faut le reconnaître. Il faut rappeler d'autre part que les arguments statistiques fréquemment employés ne présentent qu'un intérêt politique de bas niveau. Le fond du problème ne changera pas parce que 51% seront bientôt pour ou contre l'avortement.

L'historien Philippe Ariès a montré, à propos du contrôle des naissances, que la façon dont on traite les animaux à un moment déterminé annonce la façon dont on traitera bientôt les êtres humains. La question posée était la suivante: comment les méthodes de contrôle des naissances se sont-elles répandues dans les campagnes françaises au XIXième siècle? Philippe Ariès a découvert que tout peut s'expliquer par un changement de mentalité qui s'est d'abord manifesté dans l'attitude à l'égard des animaux. Les paysans se sont aperçus qu'en intervenant de diverses manières dans le processus de reproduction, ils pouvaient accroître le rendement de leur troupeau. Les résultats ont été tels qu'aujourd'hui on contrôle l'insémination artificielle par ordinateur. Mutatis mutandis, cet interventionnisme s'est par la suite étendu à l'espèce humaine.

L'Église elle-même a fini par s'accommoder de certaines interventions "mineures" qui, de toutes manières, étaient déjà entrées dans les mœurs. Ses adversaires sont en droit de se demander pourquoi elle considère l'avortement comme une intervention majeure devant laquelle il faudrait se montrer intransigeant. Le code génétique — qui est la perception que nous pouvons avoir aujourd'hui du principe d'individuation — n'était-il pas déjà dans les cellules mâles et femelles que les interventions dites mineures détournent de leurs fins naturelles?

À la vérité, ce champ de réflexion est miné. Il l'était déjà au moyen âge puisque saint Thomas n'était pas d'accord avec Aristote sur la question du principe de l'individualité.

Il faut chercher des arguments sur un autre terrain. On peut choisir de condamner l'interventionnisme comme tel. Beaucoup de jeunes le font déjà sous l'influence d'une certaine écologie et de la critique dont l'interventionnisme, sous toutes ses formes, est de plus en plus fréquemment l'objet. Tout commence par l'agriculture organique; on adopte ensuite la même attitude à l'égard des animaux; il n'est pas rare de voir des éleveurs du nouvel âge qui font couvrir leurs poules plutôt que d'aller chercher des poussins au couvoir. Ils témoignent par là d'un purisme plus radical que celui des évêques.

On peut également ramener le débat sur le terrain de la responsabilité. L'homme libre ne s'excuse jamais. Il assume tous ses actes. Il en porte les conséquences. Point de maturité, point d'identité sans cette cohérence avec soi-même. Il s'ensuit qu'en facilitant l'avortement, on se fait complice d'une irresponsabilité qui provoque une régression vers l'enfance. Dans cette perspective, le responsable masculin devrait toutefois porter une part égale du fardeau, ce qui suppose qu'on puisse l'identifier et qu'on ait des lois pour le forcer à être conséquent. L'objection principale n'est cepen-

dant pas là. Elle réside dans le fait que l'État et les autres organismes de prise en charge ont objectivement intérêt à cultiver l'infantilisme dans les populations. On fait des lois pour protéger le consommateur après qu'il a librement procédé à une transaction, pour libérer l'automobiliste des suites d'un accident dont il a très bien pu être responsable et pour un grand nombre de cas analogues. Pour prix de la sécurité qu'il obtient ainsi, le citoyen cède une partie de son autonomie à l'État.

On peut penser, à l'instar du grand inquisiteur, que les hommes sont condamnés à rester enfants et que, par conséquent, il faut les sauver d'eux-mêmes. Mais pour ceux qui ont une foi plus robuste dans l'homme, la lutte contre toutes les formes d'irresponsabilité, y compris l'avortement, a non seulement un sens en elle-même, mais elle est le fondement de toutes les luttes contre les diverses formes d'abus de pouvoir.

L'Église devrait normalement s'engager, dans cette seconde voie. Elle peut difficilement le faire parce qu'elle préconise elle-même des prises en charge dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles procèdent tout autant de la mystification étatique que de la charité chrétienne.

L'éthologie et la psychologie du comportement nous offrent un troisième champ de réflexion. De nombreuses observations ont prouvé qu'on peut perturber un animal en interrompant un processus instinctif normal. Même si, selon la formule de Lorenz, les instincts ne se survivent dans l'homme qu'à l'état d'ébauche, on a sûrement intérêt à les respecter. Pour être plus subtiles, les conséquences de la rupture des rythmes humains n'en sont peut-être que plus néfastes. Nous ne savons encore que très peu de choses sur ces phénomènes qui sont à la frontière du biologique et du psychologique. Il est permis de penser que les interdits religieux, si difficiles à défendre aujourd'hui, procèdent d'une sagesse dont les racines se perdent dans les origines instinctives de l'homme.

Mais, ici encore, on est en face d'un phénomène global. L'avortement est bien loin d'être la seule rupture des rythmes biologiques dont nous sommes quotidiennement témoins. D'un strict point de vue éthologique, on peut penser que la provocation érotique qui caractérise notre époque est une immense conspiration destinée à faire avorter les élanx sexuels. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, nul ne peut nier que nous sommes de plus en plus fréquemment dans la situation du chien de Pavlov, que les ersatz de viande rouge sont de plus en plus nombreux et que, par conséquent, la vaine salivation est en passe de devenir une habitude.

Si l'avortement pouvait être considéré isolément, le problème serait vite réglé. L'État serait prié de ne pas intervenir, les Églises pourraient à leur gré approuver ou interdire l'avortement; quant à ceux qui décideraient d'y recourir, ils devraient assumer l'entière responsabilité de leurs actes.

Mais en réalité l'avortement fait partie d'un vaste programme de prise en charge, de puérilisation et de frustration. Dans de telles conditions, la sagesse consiste à mener la lutte sur un front aussi large que possible plutôt que sur un point déterminé.

En pratique, un gouvernement social-démocrate comme le nôtre ne peut que chercher la solution de compromis qui heurtera le moins de gens possible.

On ne peut tout de même pas emprisonner toutes les Québécoises qui se résignent à l'avortement. Pour être logique, il faudrait alors imposer la peine de mort à tous ceux qui donnent de l'information au public sur des questions comme celle du bébé-éprouvette car c'est cette information qui fera naître dans la population le désir, et bientôt le besoin, de cliniques spécialisées pour l'insémination artificielle.

Par-delà le parti au pouvoir, l'État central en tant que tel est aussi en cause. Il est menacé au Québec comme il l'est en Californie et ailleurs. Toute libéralisation de l'avortement donnera à de nombreux Québécois le sentiment que leurs impôts servent à financer des assassinats. Cela n'accroîtra pas l'autorité de l'État.

Sommes-nous vraiment préparés à faire face à la diversité? À côté du régionalisme géographique, ne pourrait-on pas imaginer un régionalisme idéologique tel que, sur une question importante, les adeptes d'une théorie déterminée puissent, moyennant un impôt spécial ou un choix parmi plusieurs avantages, bénéficier de certains services qu'ils estiment essentiels? Ainsi, par exemple, ceux qui rejettent l'avortement pourraient contribuer à l'augmentation des allocations familiales. Avec le même impôt, ceux qui sont en faveur pourraient contribuer à l'établissement de cliniques spécialisées. En Hollande, la télévision d'État et le système scolaire fonctionnent selon un modèle de ce genre. Pour réaliser les processus administratifs requis, il suffit de disposer de puissants ordinateurs et de savoir les utiliser. L'idéal serait, bien entendu, que les gens n'aient pas besoin de recourir à l'État pour se regrouper selon leurs affinités.

Qu'est-ce que la Jamésie?

par Camille Laverdière et Pierre Guimont

Les auteurs, géographes et enseignants, appelés à effectuer des levés de terrain à travers le Québec, notamment aux Iles-de-la-Madeleine et à la baie James, se sont toujours intéressés à la terminologie.

L'actuel secrétaire de la Commission de géographie du Québec, Jean Poirier, intitulait ainsi un article destiné à la revue Forces (1): "La toponymie québécoise: une image du milieu humain où s'attachent des vestiges du passé". Dans la même publication (2), il s'agissait pour le président de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec, Henri Dorion, de donner le titre suivant à son article: "Terre-Québec... un pays d'homme". Ces textes, et presque tous les autres sur le sujet, sont révélateurs de l'état de la toponymie au Québec, ou mieux de la choronymie (3) qui est l'étude des noms de lieux: du passé pour mieux comprendre le présent, un pays toujours à bâtir exige des lors de déboucher sur l'avenir. C'est à quoi s'emploient les forces vives québécoises, dans ce domaine et dans bien d'autres, depuis quelque temps.

Toutefois, dans le champ de la choronymie, le Québec est loin de posséder les principaux leviers qui lui permettraient de refaire cette image, suivant ses exigences. Il est vrai que la loi 101 va permettre d'aller un peu plus loin, mais sans plus. Une vision globale de la chose restera toujours confuse et incomplète tant que les Québécois ne se seront pas procurés les moyens d'habiter sous tous aspects leur propre pays. Saint-on que la zone de balancement des marées sur le littoral des baies de James (4) ou d'Ungava entre autres, et nécessairement le moindre îlot à quelques kilomètres au large, est d'appartenance fédérale avec tout ce qu'entraîne une telle situation!

Néanmoins, le Québec peut toujours se donner des éléments intéressants de choronymie, ne serait-ce qu'en nommant ses régions récemment ouvertes à un aménagement intensif, au Nouveau-Québec en particulier. Si le pays possède déjà ses régions bien établies, tels Abitibi ou Gaspésie, ou de récente création comme Estrie ou Hudsonie, ou plus récente encore comme Sagamie? (de Saguenay et de Piékoungami ou lac Saint-Jean (5), aucun nom approprié ne s'applique au territoire adjacent aux eaux de la baie de James. Toutefois, le régionalisme Jamésien est de plus en plus utilisé par des chercheurs entre autres, ainsi que son qualificatif jamésien(ne) (6), car il a toujours été de pratique courante et de nécessité à l'homme de nommer aussi bien les grands espaces que les lieux-dits: que l'on songe à Témiscamingue ou à Beauce, à Tourlelle ou à Roche-à-veillon.

Les coureurs de bois en particulier ont dû sentir le besoin, depuis toujours, de baptiser le territoire adjacent à la baie de James; ils n'y sont pas arrivés, pas plus que les Québécois modernes qui participent activement depuis quelques années à la mise en valeur de leurs ressources énergétiques. Leur impuissance s'est alors traduite par l'expression Territoire de la Baie James, comme s'il était normal de désigner un espace terrestre, large de plus de 500 kilomètres et davantage du côté ontarien, par le nom du rentrant marin où se jettent ses rivières, d'où les efforts de ceux qui sont toujours tentés de désigner l'entité régionale par un choronyme approprié. Ou encore, comment transformer l'appellation dédicatoire baie de James, vaste golfe en réalité dans lequel se déversent d'importantes rivières, et l'appliquer à une partie de l'espace drainé par ces cours d'eau, de la même façon que l'on a pu dire Laurentides ou Mauricie à partir des hydronymes Saint-Laurent et Saint-Maurice.

Du temps de la traite des fourrures, une partie de la nordicité canadienne constituait la Terre de Rupert, avec son Westmain d'un côté des baies de James et d'Hudson, et son Eastmain de l'autre. S'il allait de soi que l'Hudsonie constituait le territoire avoisinant la mer d'Hudson — il s'agit d'une véritable mer et non d'une baie — la Jamésie par logique consécutive aurait dû s'appliquer à la région entourant la baie de James; il n'en fut pas ainsi, du moins dans un premier temps. On a plutôt préféré, à la suite de la suggestion de Roger Lejeune du Centre d'Études nordiques (7), identifier l'ensemble comprenant à la fois la baie elle-même et ses îles, la côte puis l'intérieur des terres de part et d'autre de l'étendue d'eau, soit jusqu'à la longitude de Nichicun à l'est, et entre le 49e degré de latitude au sud et la pointe de Louis-XIV au nord, par le régionalisme Radissonie (de Pierre-Esprit Radisson, 1636-1710), propagé dans les nombreux écrits de L.-E. Hamelin.

Nous proposons alors de nommer Jamésie non pas la vaste étendue drainée dans la baie de James, car il faudrait y inclure le centre géographique du Nouveau-Québec d'une part, et tout le Nord ontarien d'autre part, mais son pourtour plus ou moins large au sud, recouvert il y a quelques milliers d'années à peine par les eaux de la mer de Tyrrell; il s'agit en quelque sorte des fonds marins, maintenant exondés, de cet ancêtre d'âge pas si lointain. Ces basses-terres jamésiennes sont donc le plus souvent caractérisées par de vastes plaines d'argile jadis mises en place dans les eaux de cette mer intérieure qui atteignit l'altitude actuelle de 250 mètres. C'est cette présence marine toute puissante qui a conféré à ces terres, dont les tourbières réticulées en constituent les formations végétales les plus représentatives, du moins jusqu'à l'Eastmain vers le Nord, leur physiologie particulière.

Si nous mettons de côté les basses-terres ontariennes, les limites de la Jamésie québécoise pourraient coïncider en gros avec les lacs Matagami et Evans et ensuite correspondre au grand réservoir qui succédera à un lac Sakami élargi par l'aménagement hydroélectrique de LG-2; ce réservoir consistera en une succession de lacs artificiels conduisant l'eau de l'Eastmain et de l'Opinaca dans la Grande-Rivière, tous des tributaires de la

baie de James. Toutefois, à l'ouest de ce réservoir et au nord de la Grande-Rivière, il ne s'agit plus d'une plaine d'argile mais d'une basse surface rocheuse qui confine à la baie de James, à faible recouvrement de matériel meuble d'origine glaciaire où règne incontestée la pessière, c'est-à-dire cette forêt d'épinettes noires qui se dégrade de plus en plus vers le nord. Dans cette direction, la limite de la Jamésie serait celle de la ligne de partage des eaux, près du 55e parallèle, se jetant au sud dans la baie de James, au nord dans la mer d'Hudson.

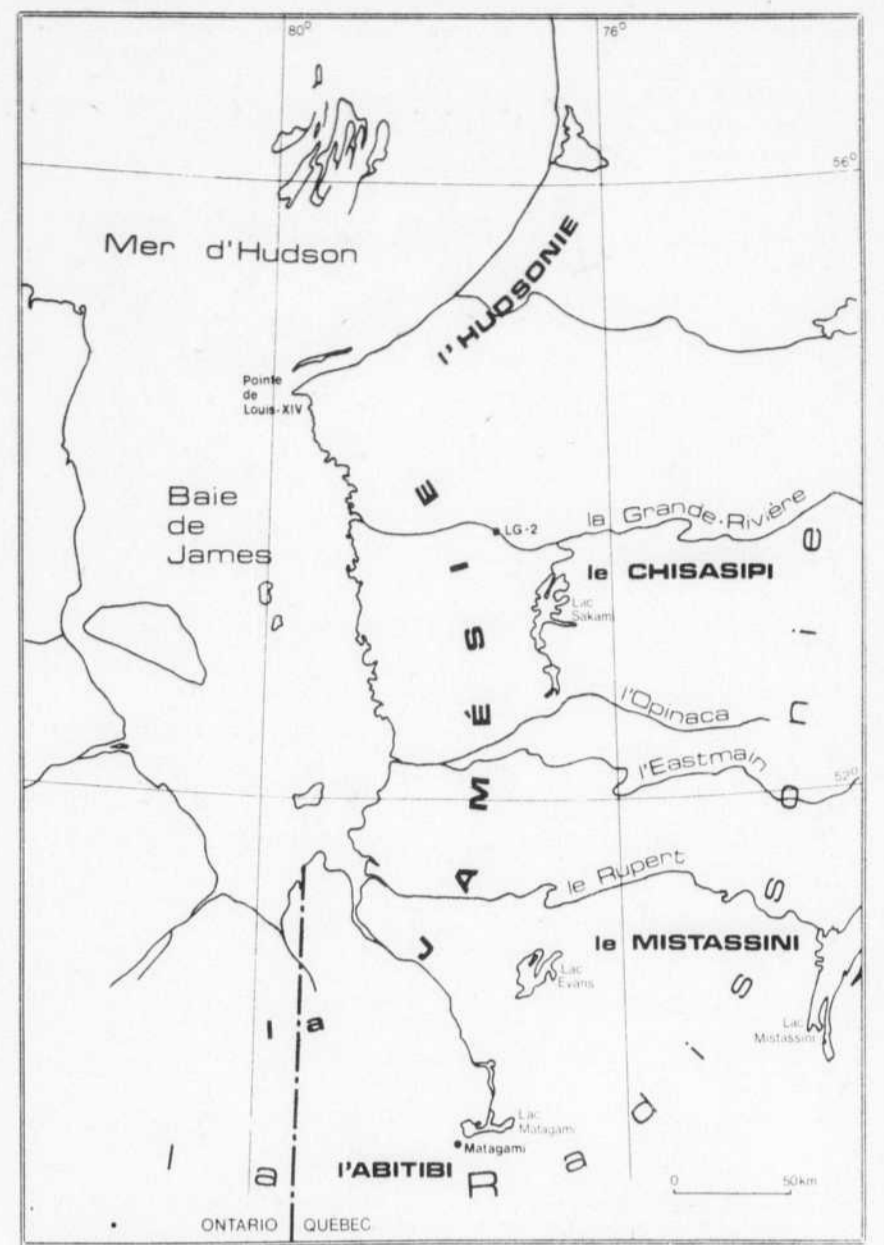
Ainsi donc, la Jamésie poursuivrait l'Abitibi vers le nord à partir de Matagami, comme elle prolongerait vers l'ouest le Mistassini, cette autre région naturelle à la hauteur des terres du Nouveau-Québec méridionale centrée sur l'étendue d'eau douce la plus considérable du Québec: le lac fait 135 km de long par 20 km de large. Quant à la région de part et d'autre de la Grande-Rivière, le plus important cours d'eau du bassin de la baie de James, et lieu d'intenses activités de mise en valeur et d'établissements humains, faut-il l'appeler le Chisasipi, du nom indien de cette rivière.

Enfin, la Radissonie québécoise engloberait le nord de l'Abitibi, l'ouest du Mistassini, la Jamésie de l'Est, le Chisasipi et davantage, c'est-à-dire serait presque l'actuel Territoire de la Baie-James, qui coïnciderait du côté québécois avec la région déjà définie par des membres du Centre d'Études nordiques de l'Université Laval; la Radissonie ontarienne couvrirait une plus grande étendue encore, et sa désignation pourrait-elle être celle d'un bassin hydrographique écoulant ses eaux dans la baie de James occidentale.

C'est hier le pays du Saint-Laurent ou le Québec habité qu'il fallait baptiser; avec la récente mise en valeur des ressources de tout l'espace québécois, c'est maintenant le territoire s'étirant jusqu'aux eaux du détroit d'Hudson qu'il s'agit de nommer, du moins dans ses régions, dans le respect si possible des noms de lieux déjà donnés par les premiers habitants du pays.

NOTES

- 1) 1971, no 17, p. 34-42, 6 phot.
- 2) 1969, no 6, p. 4-9, 1 carte, 6 phot.
- 3) Du gr. *khóra*, contrée; voir H. Dorion et L.-E. Hamelin, *De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale*, Cah. Geogr. Qué., 1966, 10e ann., no 20, p. 195-211. Voir aussi H. Dorion et J. Poirier, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Qué., Presses Univ. Laval, 1975, Choronyma no 6, p. 30-31.
- 4) Au sujet de l'utilisation de la préposition



entre le générique et le spécifique de tout hydronyme marin, voir entre autres l'avertissement préliminaire du rapport préparé par Eric Gourdeau, *Le processus décisionnel dans la conception et la réalisation du développement nordique au Canada; un cas d'espèce: la baie de James*, préparé pour le Conseil des sciences du Canada en 1974; L.-E. Hamelin, dans *Les problèmes nordiques des façades de la baie de James*, publication de l'Univ. Laval, travaux divers no 18, p. 6.

1977, vol. 44, no 2, p. 105-110, 2 fig. 6) Nous avons utilisé dès 1971 le qualificatif jamésien (voir *Québec nord-américain*, p. 62, aux Éditions du Nouveau-Québec) et régulièrement par la suite, et le régionalisme Jamésien dans un article de la Revue de géographie de Montréal, 1975, vol. XXIX, no 3, p. 196. 7) Voir H. Morissette et L.-E. Hamelin, dans *Les problèmes nordiques des façades de la baie de James*, publication de l'Univ. Laval, travaux divers no 18, p. 6.

AVIS

LA COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

Délimitation des districts électoraux de la Ville de Montréal pour les élections municipales du 12 novembre 1978.

La Commission permanente de la réforme des districts électoraux a résolu, lors d'une séance tenue le 17 juillet 1978, de recevoir tout commentaire, suggestion ou observation par toute personne ou groupement désirant lui en adresser. On devra le faire avant le 10 août 1978, à l'attention du secrétaire, Me Eddy Giguère, 915 boulevard Charest Est, Québec, G1K 7W9.

La Commission tiendra des séances publiques au Palais de Justice de Montréal, chambre 5.15, à compter de 10h., les 16, 17 et 18 août 1978; ces séances auront pour objet l'étude des textes écrits qu'on aura bien voulu lui faire parvenir, selon les dispositions de l'alinéa précédent.

Si le Conseil municipal de la Ville de Montréal adopte un règlement délimitant de nouveaux districts électoraux, conformément aux dispositions de la "Loi concernant les élections de 1978 dans certaines municipalités et modifiant la loi des cités et villes", la Commission procédera selon les dispositions de cette Loi ou de sa Loi constitutive.

Le président de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux,

Pierre-F. Côté, c.r.

Montréal, le 28 juillet 1978

Propos d'actualité

Je n'attache guère d'importance aux arguments de ceux qui voudraient abolir les programmes visant à aider les enfants et à permettre aux parents de mieux en prendre soin, et contremander les activités spéciales de l'Année internationale de l'enfant. D'aucuns diront: "Nous leur avons appris à penser que le monde est obligé de les entretenir", ou "peut-être leur avons-nous trop donné, c'est là le problème". Je répondrai que nous n'avons sûrement pas fait assez pour plus de

deux millions d'enfants pauvres au Canada, et que, de plus, notre responsabilité ne s'arrête pas là. Il ne faut pas réfléchir bien longtemps pour deviner entre les mains de qui repose notre avenir.

Monique BÉGIN, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

(Allocution faite à Montréal le 18 juillet devant les magistrats de la jeunesse).

Vers des élections anticipées au Portugal

LISBONNE (d'après Reuter et AFP) — Le président Antonio Ramalho Eanes a entamé hier la recherche difficile d'un nouveau gouvernement après avoir démis de ses fonctions le premier ministre socialiste Mario Soares. La tenue de nouvelles élections dans les six prochains mois paraît probable.

Le chef de l'Etat a ouvert ses consultations en recevant une délégation socialiste conduite par M. Soares. L'alliance formée il y a six mois par le PS avec le Centre démocrate et social (CDS), formation conservatrice, a éclaté il y a trois jours en raison de différends sur la politique agricole et de la santé.

A son entrée au palais de Belem, le premier ministre démissionnaire qu'il était en définitive disposé à gérer les affaires courantes tant que le décret présidentiel le destituant n'aurait pas été publié au journal officiel.

Assouplissant son attitude à l'égard du président de la république, M. Soares a indiqué que même par la suite il ne refuserait pas de signer des documents gouvernementaux importants si le président lui en faisait la de-

mande expresse. "Je n'ai pas l'intention de faire de l'obstruction", a-t-il dit.

A Lisbonne, où chacun avait de nouveau son poste de transistor collé à l'oreille pour suivre les informations, les mots de "gouvernement militaire" ou "d'élections anticipées" revenaient le plus souvent dans les conversations.

Le nom du colonel Mario Firmino Miguel, ministre de la Défense, 46 ans, était le plus souvent avancé pour la formation d'un gouvernement de gestion jusqu'à de nouvelles élections. Mais en même temps, on notait que le président de la République n'avait pas suivi l'avis du Conseil de la révolution où une majorité s'était dégagée pour préconiser le maintien en place du cabinet Soares.

Sur l'échiquier politique où l'on a noté l'appui du parti communiste portugais à M. Soares, les centristes du CDS ne se sont pas prononcés et le parti social-démocrate a réclamé un gouvernement de salut national. Le secrétariat national du parti socialiste devait se réunir hier soir.

Pretoria avertit que l'envoyé de l'ONU n'est pas bienvenu en Namibie

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — L'Afrique du Sud, a demandé au secrétaire général, de l'ONU, M. Kurt Waldheim, de renoncer pour le moment à dépêcher son nouveau représentant spécial en Namibie, M. Martti Ahtisaari, qui n'y serait "pas le bienvenu", a annoncé hier le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha.

Il a précisé que M. Waldheim s'était vu demander d'attendre la décision que prendra mardi prochain en principe le gouvernement sud-africain au sujet du plan occidental pour l'indépendance de la Namibie, adopté jeudi soir par le Conseil de sécurité.

L'Afrique du Sud a "suspendu" son acceptation du plan en raison de l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution distincte proclamant

l'appartenance à la Namibie du port en eau profonde de Walvis-Bay, que Pretoria revendique en vertu d'un traité datant d'un siècle.

Le porte-parole de l'ONU a affirmé que M. Ahtisaari continuait ses préparatifs pour sa mission en Namibie, "en coopération avec toutes les parties intéressées". "Le secrétaire général compte que toutes les parties coopéreront" à la mise en oeuvre du plan approuvé par le Conseil, a dit le porte-parole de M. Waldheim.

On croit savoir cependant que M. Ahtisaari, dont M. Waldheim avait annoncé le départ pour Windhoek "d'ici à une semaine" pourrait retarder son voyage jusqu'au moment où il aura reçu des assurances fermes de Pretoria.

De source occidentale, on se déclare convaincu que l'Afrique du Sud, de crainte notamment de mesures de rétorsion, acceptera finalement le plan adopté par le Conseil de sécurité, mais de source sud-africaine on assure que rien n'est encore joué.

L'Afrique du Sud ne rejette pas de but en blanc la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'application du plan occidental de règlement du problème namibien, a indiqué ainsi en substance hier M. John Vorster, premier ministre sud-africain.

Pretoria n'est pas hostile non plus à l'hypothèse d'une négociation "avec un gouvernement amical" disposé en Namibie sur le statut et l'utilisation du port de Walvis Bay.

Cependant, l'Afrique du Sud dénie catégoriquement aux Nations unies le droit de statuer sur la souveraineté de l'enclave de Walvis Bay qui, selon M. Vorster, appartient historiquement et juridiquement à l'Afrique du Sud. Le gouvernement sud-africain ne saurait admettre que cette question soit soulevée, assortie d'"exigences", dans le contexte des débats internationaux sur un plan de règlement namibien, a ajouté M. Vorster.

Cette déclaration, estimant

les observateurs diplomatiques, est suffisamment nuancée pour autoriser un certain optimisme quant au maintien du dialogue sur la Namibie entre Pretoria et l'ONU.

M. Vorster a soigneusement évité de prendre position sur l'attitude finale qu'adoptera son gouvernement à l'égard de

la résolution du Conseil de sécurité concernant l'application du plan de règlement accepté depuis plusieurs mois par Pretoria.

Tension Bagdad-Londres Attentat raté contre l'ambassadeur d'Irak

LONDRES (AFP) — Londres a été une nouvelle fois hier le théâtre d'un attentat terroriste commis contre une personnalité du monde arabe: l'ambassadeur d'Irak en Grande-Bretagne, M. Raha Ahmed Al-Dawood, a échappé de justesse à une explosion qui a pulvérisé sa voiture.

"Juste après l'explosion, a indiqué le commandant Jim Neville, patron de la brigade anti-terroriste de Scotland Yard, des étudiants ont immobilisé une femme qui s'enfuyait du lieu de l'attentat". "Elle aurait été aperçue en train de jeter une grenade", a également expliqué le commandant Neville. "Deux ou trois hommes qui pourraient être impliqués dans cette affaire sont également interrogés", a-t-il conclu.

Deux personnes, blessées par l'explosion alors qu'elles passaient à proximité de l'ambassade, ont été conduites à l'hôpital Saint Stephens de Londres. La gravité de leurs blessures est encore inconnue mais on sait qu'elles se trouvent toutes deux en observation au service des urgences.

Si la nature de l'engin explosif est encore indéterminée — on a successivement parlé de grenade, puis de bombe, puis à nouveau de grenade — les circonstances de l'attentat commencent à être mieux connues.

L'ambassadeur d'Irak, nommé en Arabie saoudite par son gouvernement, faisait ses adieux au personnel de la mission lorsque l'explosion a eu lieu. L'ambassadeur lui-même a précisé qu'"un de ses amis l'avait appelé au téléphone quelques secondes avant l'attentat" et qu'il devait d'avoir la vie sauve à cet appel de dernière minute.

Les hypothèses les plus diverses commencent à se faire jour dans la capitale britannique sur ce nouvel attentat. Les Irakiens font "la une" de l'actualité à Londres depuis plusieurs mois. Après l'assassinat de l'ex-premier ministre d'Irak, le général Abdul Razzak al-Nafey, le 9 juillet dernier, le ton a sensiblement monté entre les gouvernements britannique et irakien.

Le point culminant de cette aggravation des relations entre Londres et Bagdad a bien sûr été l'expulsion, mercredi dernier, de 11 ressortissants irakiens, dont cinq diplomates, de la capitale britannique. Les "représailles" du gouvernement irakien à l'égard de membres de la mission diplomatique britannique à Bagdad n'ont pas arrangé les choses.

L'importance de la communauté irakienne de Londres, quelque 30 000 personnes, parmi lesquelles de nombreux Kurdes, alimente également toutes les suppositions après l'attentat d'hier.

Dans les milieux britanniques compétents, certains

craignent d'éventuelles réactions violentes de la population de Bagdad contre l'ambassade de Grande-Bretagne qui, dans le passé, en avait beaucoup souffert dans les moments de tension anglo-irakienne. On redoute également une nouvelle rupture, qui serait la troisième en 11 ans, dans les relations diplomatiques entre les deux pays.

Aussi, la Grande-Bretagne souhaite avoir des consultations avec l'Irak à la suite de cet attentat et des expulsions de diplomates des deux pays, a déclaré hier soir le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen.

"J'ai l'intention de suggérer de tels contacts pour éviter une escalade de la situation", a déclaré le chef de la diplomatie britannique à son retour des Nations unies, en excluant catégoriquement toute rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, qu'il n'estime pas "justifiée".

Le secrétaire au Foreign Office a également indiqué que le gouvernement britannique informera le gouvernement irakien de sa volonté "de ne tolérer en aucune façon ce genre d'incident et mettra tout en oeuvre pour que la justice suive son cours".

Embargo américain contre l'Ouganda

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat des Etats-Unis a adopté hier par 73 voix contre une (celle du sénateur démocrate de l'Iowa John Culver) un amendement autorisant un embargo à peu près complet des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Ouganda.

Seules sont épargnées les exportations de produits agricoles américains vers l'Ouganda. Le Sénat demande au président Jimmy Carter d'encourager des sanctions internationales contre le régime du maréchal Idi Amin Dada.

Présentant son texte aux sénateurs, l'un des auteurs de l'amendement, le sénateur Lowell Weicker (Connecticut) a souligné que 300 000 personnes avaient été tuées sous le régime "diabolique" du chef de l'Etat ougandais.

Il y a six semaines, la Chambre des représentants avait adopté une résolution demandant au chef de l'exécutif américain de prendre des sanctions contre le gouvernement ougandais.

Les accrochages à l'arme lourde ont repris dans Beyrouth-Est

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — De violents incidents au cours desquels des armes lourdes ont été utilisées se sont produits hier dans le quartier de Chyah/Ain Remmaneh, à Beyrouth.

La radio phalangiste La Voix du Liban avait annoncé dans l'après-midi que les habitants de la zone de Ain Remmaneh, contrôlée par les miliciens chrétiens, avaient essuyé des coups de feu venant de Chyah, contrôlé par les militaires de la Force arabe de dissuasion, à majorité syrienne.

Ces fusillades ont dégénéré en tirs de grenades autopropulsées vers 19 h 00 locales, puis la situation est redevenue calme jusqu'à 23 h 15, heure à laquelle les armes lourdes sont entrées en action sur Ain Remmaneh, précise-t-on de bonne source.

Un porte-parole du parti national libéral (PNL-chrétiens) a affirmé de son côté que des renforts avaient été envoyés au cours de la journée dans les positions de la Force arabe de dissuasion face à Ain Remmaneh et que la canonade avait débuté dès l'arrivée des dernières unités. Les miliciens qui contrôlent cette zone "ont reçu l'ordre de ne pas répliquer aux tirs", a-t-il souligné.

A minuit, le bombardement continuait. Des explosions étaient entendues sporadiquement jusqu'à Beyrouth-ouest, à une dizaine de kilomètres de Ain Remmaneh. Le nombre

des victimes n'est pas connu.

Une nouvelle vague d'inquiétude avait déferlé sur le Liban depuis que les Etats-Unis et le Canada ont conseillé, jeudi, à ceux de leurs ressortissants qui n'y sont pas retenus par des affaires importantes, de quitter le territoire libanais.

L'effet de choc a été d'autant plus grand que cette décision coïncide avec une période de calme relatif qui avait suscité un optimisme prudent, fondé sur la possibilité d'un répit après des bombardements d'artillerie presque quotidiens.

De cette décision est née l'hypothèse que le Canada et les Etats-Unis seraient en possession de renseignements indiquant l'imminence de nouveaux combats. Mais les deux pays ont promptement démenti. Un porte-parole de l'ambassade du Canada a déclaré que des plans d'évacuation avaient été mis au point depuis longtemps mais que ce pays ne détenait aucun renseignement qui justifierait dans l'immédiat leur exécution.

"Nous conseillons simplement à nos ressortissants de ne pas prendre des risques inutiles en restant au Liban plus longtemps que ce n'est nécessaire pour leurs affaires", a précisé le porte-parole.

Le département d'Etat s'est de son côté efforcé de réduire

la portée des mesures alarmistes prises par l'ambassade à Beyrouth. "Cette décision, a déclaré un porte-parole du département d'Etat, n'implique de la part du gouvernement américain aucun jugement particulier sur la situation qui prévaut à Beyrouth. Il s'agit de précautions normales prises en raison des événements qui se déroulent depuis plusieurs semaines".

Le porte-parole, qui a réaffirmé le soutien américain au président libanais, M. Elias Sarkis, et au maintien de l'intégrité territoriale du Liban, a également démenti que cette décision puisse être interprétée comme un signal aux parties qui s'affrontent dans la capitale libanaise. Il a ajouté qu'il ne prévoyait pas d'évacuation par mer semblable à celle organisée par les Etats-Unis en juin 1976, en plein milieu de la guerre civile libanaise.

Le porte-parole a par ailleurs indiqué que les récents livraisons d'armes pour Israël au parti des phalanges de M. Pierre Gemayel avaient fait l'objet de discussions entre Washington et Jérusalem.

"Nous souhaitons que toutes les parties ayant une influence sur la situation à Beyrouth fassent preuve du maximum de retenue", a-t-il ajouté.

L'ambassadeur du Canada au Liban, M. André Couvrette, a renvoyé sa famille dans son pays au plus fort des combats,

peu après que sa résidence eut été atteinte par une roquette. Les pilonnages ont aussi provoqué des incendies de forêt à proximité de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Richard Parker.

M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste libanais, s'est déclaré surpris du conseil donné aux ressortissants américains. A son avis, l'ambassade des Etats-Unis savait bien à quel point l'annonce de la décision américaine "nuirait au Liban et à son peuple". Pour la Voix du Liban arabe, radio de gauche, le conseil donné aux étrangers traduit le niveau de tension créé par les milices chrétiennes.

Les avertissements nord-américains ont été lancés peu après que le président du conseil israélien, M. Menachem Begin, eut affirmé avoir reçu des renseignements indiquant que la communauté chrétienne du Liban était menacée de destruction.

On note d'ailleurs que le commentateur de Radio-Damas s'est prononcé hier en faveur d'une "liquidation prompte et radicale" des phalanges libanaises et du parti national libéral (PNL) "en vue de préserver l'unité du Liban".

Les milices de ces deux partis doivent "quitter la scène libanaise" car leur présence n'est plus légitime et ne profite qu'aux seuls ennemis du Liban et de la Syrie", a-t-il souligné.

Leeds: 3 concessions d'Israël

WASHINGTON (AFP) — Israël a fait trois "concessions majeures" à l'Egypte au cours de la réunion de Leeds, en particulier la possibilité de négocier "un compromis territorial" pour la rive occidentale du Jourdain, apprend-on de sources diplomatiques à Washington.

Le ministre des Affaires étrangères israélien Moshe Dayan aurait, en effet, selon ces sources, indiqué à son homologue égyptien Ibrahim Kamel, qu'un compromis territorial sur la rive occidentale était désormais négociable. Le premier ministre israélien Menachem Begin avait, jusqu'à présent, toujours rejeté l'idée d'un retrait de ces territoires, qu'il considère, sous les noms de Judée et de Samarie, comme faisant historiquement partie d'Israël.

La deuxième concession, précise-t-on, concerne l'accord d'Israël pour étudier la question de savoir qui gouvernera les territoires de la rive occidentale et de la bande de Gaza après une période de cinq ans.

Enfin, M. Dayan aurait affirmé que si l'Egypte ne pouvait actuellement négocier un traité de paix avec Israël, les deux pays pourraient néanmoins conclure une "situation de paix". Cela supposerait un retrait des forces israéliennes de la ville d'El Arish, dans le Sinaï.

D'autre part, à son arrivée hier après-midi au Caire en provenance d'Israël, M. Alfred Atherton, ambassadeur itinérant des Etats-Unis au Proche-Orient, a confirmé qu'il préparait la venue en Egypte du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance.

COURS DE VOILE
pour débutants
ou experts

LOCATION DE BATEAU
CARTE DE MEMBRE
697-3267



À seulement 20 minutes du centre-ville

ÉCOLE DE VOILE
Stefan Marshall

Piccoli à la tête de la DCI

ROME (AFP) — M. Flaminio Piccoli, 63 ans, a été élu hier soir président de la Démocratie-chrétienne italienne, en remplacement de M. Aldo Moro, assassiné par les Brigades rouges le 9 mai dernier, après 54 jours de détention.

M. Piccoli a obtenu 133 voix sur 158. Il incarne une ligne centriste et s'est récemment rallié à la politique "d'union nationale" (entente avec les autres partis, dont le parti communiste) prônée par l'ancien président Aldo Moro. M. Piccoli était jusqu'à présent président du groupe démocrate-chrétien à l'Assemblée.

Il a été arrêté par les Allemands lors de la dernière guerre mondiale et a été interné dans un camp de concentration en Pologne. Député depuis 15 ans, il a été plusieurs fois ministre de la "Participation d'Etat" (sociétés nationalisées).

Durant l'affaire Moro, il a fait partie du "comité de crise" qui a décidé de la ligne "dure" face aux terroristes.

La politique générale du parti gouvernemental italien ne devrait pas être modifiée par cette élection. La très large majorité qui s'est dégagée autour de M. Piccoli indique d'ailleurs une certaine cohésion, tout au moins de façade, la DC voulant manifester son unité après l'épreuve de l'affaire Moro.

Cependant, une chaise est restée vide au conseil national du parti lors de l'élection du nouveau président: celle de M. Amintore Fanfani, 70 ans, l'un des dirigeants démocrates et l'actuel président du Sénat, qui s'est dit "exaspéré par certaines critiques à son égard, émanant du parti démocrate-chrétien".

À Rome, on estime généralement que M. Piccoli n'aura pas sur son parti l'autorité qu'avait Aldo Moro — le penseur de la Démocratie-chrétienne.

Un message aux FEMMES de Rosemont ET DES ALENTOURS qui ont choisi le retour aux études

- pour se remettre dans le coup
- pour se recycler personnellement
- pour réfléchir avec d'autres femmes
- pour mieux comprendre notre société

Un nouveau groupe débute en septembre

CES COURS SE DONNENT LE JOUR ET SONT GRATUITS

RENCONTRE D'INFORMATION
Mardi le 1er août à 14 heures
Jeudi le 3 août à 14 heures

C'EST UN RENDEZ-VOUS
UN PROSPECTUS EST DISPONIBLE

Contactez: Renée Dubuc et Suzanne Payette



Éducation des adultes
Cégep Rosemont
6400-16ième avenue
Rosemont
376-6310

LE CEGEP, ÇA VOUS APPARTIENT AUSSI.

UNIVERSITÉ LAVAL
nutrition

L'Université Laval offre un nouveau programme de DOCTORAT EN NUTRITION. Ce programme, de nature multidisciplinaire, reçoit des étudiants dont la formation relève des domaines suivants: médecine, biologie, biochimie, physiologie, agriculture, diététique, etc. Des bourses d'études sont disponibles dans plusieurs domaines de recherche. Exceptionnellement, les candidats à ce programme ont jusqu'au 8 août pour faire une demande d'admission. Toute demande de renseignements doit être adressée à:

Germain J. Brisson, directeur
Programme de doctorat en nutrition
Pavillon Comtois
Université Laval
Québec, G1K 7P4
Tél.: 418-656-7660

QUEBEC, CANADA

Permis du Québec

Splendeurs de l'Orient

Le maximum de qualité, 6 départs annuels. 24 jours
Départs des 10 sept. \$2995. CPAir

Le prochain départ sera notre 27ième de ces superbes voyages avec CP Air

VOYAGES TRAVELAIDE

861-7272 273-7755 845-8225

Renseignements à tous les bureaux officiels identifiés par l'Étoile Travelaide

NOUVEAUX PROGRAMMES

CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN GESTION DES POLITIQUES SCOLAIRES
CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX

Programmes
Chaque programme comprend 10 cours de 3 crédits.

Normes d'admission
Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent, ou être âgé d'au moins vingt-deux (22) ans, posséder des connaissances appropriées et une expérience pertinente.

Demande d'admission
Par écrit, par téléphone ou en personne avant le:
- 31 août 1978 pour l'automne 1978.
- 1 novembre 1978 pour l'hiver 1979.

Bureau du registraire, Service de l'admission
1187, rue de Bleury, local 2930, Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Renseignements
Pour information supplémentaire, s'adresser à 282-4644.

Université du Québec à Montréal

La crevette au secours du monde

BUENOS AIRES (Reuter) — C'est une petite crevette rouge — elle ne mesure que six millimètres — qui vit dans les mers de l'Antarctique, et les scientifiques en Argentine pensent qu'elle va peut-être permettre au monde de résoudre ses problèmes alimentaires.

Certains disent que c'est beaucoup demander à une aussi mince créature, mais son corps contient 18% de protéines, et il en existe des myria-

des. Appartenant à la famille des pandalides (la crevette des régions boréales), on lui donne le nom de Krill, ce qui signifie en norvégien "petit poisson".

Le Krill est l'un des sujets discutés par la conférence du comité consultatif du traité de l'Antarctique (groupeant treize pays) qui s'est tenue à Buenos Aires pendant la deuxième semaine de juillet et dont l'objectif principal était d'établir un système visant à empêcher la surexploitation des

ressources maritimes de l'Antarctique. Les biologistes argentins estiment que le Krill pourrait fournir une source nutritive quasi inépuisable aussi bien pour l'homme que pour les animaux.

Pour l'heure, il ne semble pas que la petite crevette de l'Antarctique soit menacée par la surexploitation. On dit qu'il y en a des millions — certains disent des milliards — de tonnes et la valeur nutritive en protéines du Krill est, toujours

selon les biologistes, une vingtaine de fois celle de la viande de bœuf.

Les baleines, pingouins et phoques le savent bien, qui en font très grande consommation. Le Krill s'est multiplié de façon spectaculaire au cours des cinquante années écoulées, à un point tel, disent les scientifiques, qu'il risque bientôt de ne plus être lui-même en mesure de se nourrir avec les micro-organismes dans les mers boréales. À cet

égard, le Krill est comparable aux essais de criquets, migrateurs dont l'appétit vorace ne laisse plus aucune trace de végétation après leur passage.

Les scientifiques américains pensent que les réserves de Krill dans l'Antarctique se situent entre 500 millions et un milliard de tonnes. Les Russes, eux, vont beaucoup plus loin: entre 800 millions et cinq milliards de tonnes.

Les Argentins et les Australiens ont calculé qu'une prise annuelle de 70 millions de tonnes de Krill pourrait fournir à un milliard de personnes (le quart de la population mondiale) une vingtaine de grammes de protéine animale par jour.

La baleine bleue (le plus gros mammifère de la planète) est grand amateur de Krill. Elle peut en consommer entre quatre à huit tonnes par jour. Mais l'équilibre entre les cétacés et le "petit poisson" a été considérablement modifié par l'action humaine. En l'espace d'un demi-siècle, les baleiniers ont réduit de 90% la

population des baleines.

Il est prématuré de dire si la baleine bleue et les autres baleines risquent de disparaître complètement, mais il est certain que les coupes sombres dans leurs effectifs entraînent un problème immédiat: que faut-il faire de tout le Krill?

Les écologistes pensent qu'il faut en faire la moisson, mais il convient aussi dans ce domaine d'éviter toute anarchie et de savoir quelles quantités de Krill on peut prélever afin d'éviter que ce qui pourrait être un nouveau désastre écologique.

"Nous pourrions avoir du

Krill pour toujours", déclare le Dr Enrique Marschoff, un biologiste du département de biologie marine de l'Institut argentin de l'Antarctique.

Cela dépendra, poursuit-il, d'une exploitation rationnelle.

"Nous en avons, à l'heure actuelle, 200 millions de tonnes dans l'Atlantique sud, dont 40% pourraient être facilement prélevés", ajoute le Dr Marschoff.

Les Soviétiques assurent également que le palet de Krill a des vertus médicinales, notamment en ce qui concerne le traitement des ulcères à l'estomac et de l'artériosclérose.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-02459-784
RCA Limite, corps politique, ayant son siège social à Ste-Anne-de-Bellevue, demande de reconnaissance de la validité de la signature de son président, M. Laurent Laroché, d'après sa reconnaissance.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe du Palais de Justice de Montréal à votre intention.

Montréal, le 25 juillet 1978.

A. Bouvier, Greffier-Adjoint

Mes Doherty, Mackenzie Grivakis, Grégoire et LeMayne, Procureurs de la demanderesse, 5, Place Ville-Marie, Suite 1203, Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-079519-787
SAM MANIKIS Requêteur

-vs-
SOPHIA AGOSTINOU MANIKIS, autrefois domiciliée au 9270, rue Milen, à Montréal, Québec, et maintenant d'adresse inconnue.

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée, Sophia Agostinou Manikis est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention, au bureau de la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame, Est, à Montréal. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à son intention, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 29 juillet 1978.

A. Bouvier, Greffier-Adjoint

Me ELIO CERUNDOLLO, 1819, rue Jean-Talon, Est, Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-010759-783
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL demanderesse

-vs-
EUGÈNE NEWMAN défendeur

LA BANQUE TORONTO DOMINION ET LE REGISTRATEUR DE MONTRÉAL mis en cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, M. Eugène Newman, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au No. 1 est Notre-Dame à Montréal.

Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, le 26 juillet 1978.

A. Bouvier, greffier adjoint

Me Lucien Lachapelle, 5971, rue St-Hubert, Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

No: 500-12-079401-786
ROGER MARCHESSAULT, résident et domicilié en les cité et district de Montréal. REQUÉRANT

-vs-
LUCILLE CARRIER-MARCHESSAULT, présentement d'adresse inconnue. INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée, LUCILLE CARRIER-MARCHESSAULT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 25 juillet 1978.

RENAUD CHASSE, Greffier-Adjoint

Mes LARAMEE & CORDEAU, 500, boul. St-Jean-Baptiste, suite 202, Pointe-aux-Trembles, Q.C. PROCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-013549-785
PAUL A. DAELMAN demandeur

-vs-
C. M. I. LIMITED, DAME MADELEINE AUER, JEAN T. AUER et J.-CLAUDE BACHAND défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs, C. M. I. LIMITED, DAME MADELEINE AUER, JEAN T. AUER et J.-CLAUDE BACHAND sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de TRENTÉ (30) JOURS à compter de la date de publication.

Copies Conformées du BRIEF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS AU DÉFENDEUR ont été déposées au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention des défendeurs.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement, accompagné de toute ordonnance qu'il sollicite de vous.

Montréal, le 26 juillet 1978.

RENAUD CHASSE (Registrareur adj.)

Mes BLAIN, PICHÉ, EMERY & ASS., AVOCATS, 1010, ouest rue Sherbrooke, #2500, Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-015492-786
LUDOVICO GRANDILLO, résident et domicilié en les cité et district de Montréal. Requêteur

-vs-
JACQUELINE LENNAM LAPOINTE, autrefois résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée, JACQUELINE LENNAM LAPOINTE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 26 juillet 1978.

A. BOUVIER, Greffier-Adjoint

Mes FARGONJAL & ALLEN, 1155 ouest, rue Jarry, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-013803-786
SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES KINROSS, une compagnie d'investissement ayant son siège social et principale place d'affaires pour la Province de Québec, en les cité et district de Montréal. DEMANDERESSE

-vs-
TIMOTHY MARTZ, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, TIMOTHY MARTZ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, le 25 juillet 1978.

A. BOUVIER P.A.C.S.M.

Mes BAKER WOLOSHEN, 1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Q.C. PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

Avis aux créanciers
de la succession de Edward Wilford Montgomery, décédé.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de Edward Wilford Montgomery, résident de la ville d'Ottawa, Ontario et décédé le 10 vers le 9 février 1978, sont avisées par le présent d'envoyer tous les documents aux sous-joints de ce ou vers le 29 août 1978.

Après cette date la succession sera répartie en tant qu'il y a des réclamations reçues seulement et les sous-joints n'assument aucune responsabilité pour toutes autres demandes.

Date à Ottawa, le 17 juillet 1978.

S. V. P. Adresser toute correspondance à:

THE ROYAL TRUST COMPANY, exécuteur testamentaire, 287 Broadway, P.O. Box 748, Winnipeg, Manitoba R2C 2M2.

Cet avis est publié par CHARLESON, CLARKE, McENERY & McENERY, Avocats et Procureurs, suite 703, 233 rue Gilmour, Ottawa, Ontario K2P 0P2.

Procureurs de l'exécuteur testamentaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-015015-784
STEFFEN HOFF, résident et domicilié à St-Lazare, Comté de Val-de-France, district de Montréal. DEMANDEUR

-vs-
KIRSTEN ELISA WIESE-HANSEN, autrefois résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse KIRSTEN ELISA WIESE-HANSEN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, le 25 juillet 1978.

RENAUD CHASSE P.A.C.S.M.

Me MICHEL DORAIS, 1010 ouest rue Sherbrooke, suite 2301, Montréal, Q.C. PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-016707-786
OMER SYLVIO GIRARD, résident et domicilié à St-Clément de Kalkenny, Co. Provost district de Joliette, Québec. DEMANDEUR

-vs-
FELIX CORREIA, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. DÉFENDEUR

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL. MIS-EN CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, FELIX CORREIA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, le 25 juillet 1978.

RENAUD CHASSE P.A.C.S.M.

Mes TAILLEFER, TAILLEFER & PIGEON, 440, est rue Beaujeu, Montréal, Qué. PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des divorces)

No: 500-12-079435-784
MONSIEUR JOHN NOËL. Requêteur

-vs-
DAME GEORGETTE GRILOUX. Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée, GEORGETTE GRILOUX est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 26 juillet 1978.

RENAUD CHASSE, Greffier-Adjoint

Mes DEMERS, BIGRAS, BISSONNET, 10, rue St-Jacques, Suite 305, Montréal, Québec H2Y 1J3. TEL.: 649-1117.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-013803-786
SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES KINROSS, une compagnie d'investissement ayant son siège social et principale place d'affaires pour la Province de Québec, en les cité et district de Montréal. DEMANDERESSE

-vs-
TIMOTHY MARTZ, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, TIMOTHY MARTZ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, le 25 juillet 1978.

A. BOUVIER P.A.C.S.M.

Mes BAKER WOLOSHEN, 1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Q.C. PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

AVIS est donné à madame RAYMONDE DUPUIS, mère des enfants Chantal et Christel DUBOIS, de toute personne connaissant son domicile à communiquer par téléphone avec mademoiselle LOUISE LEFEBVRE au numéro 522-2331 entre 9h et 5h du lundi au vendredi inclusivement.

AVIS
AVIS est par les présentes donné que ITEX LTD. fera une demande pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions des lois des compagnies du Québec.

MONTRÉAL, le 29ième jour, 1978
JACK B. BOBBROW, c.r.
Procureur pour la compagnie.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

Monsieur et madame X requérants

AVIS A: Mlle Mariette Paradis de lieux inconnus. PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption d'un enfant prénommée) MARIE MANON ELIZABETH POIRIER née le 26 juillet 1970 à Montréal sera présentée au juge en Chef du Tribunal de la Jeunesse de Montréal, le 6 septembre 1978 à dix heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu au 410, est, rue Bellechasse, chambre 100A, Montréal.

Vous êtes donc requis de vous présenter à ces lieux et date.

Vous pouvez également, en tout temps, avant la date précitée, produire au Greffe de l'Adoption de cette même Cour votre comparution.

MONTRÉAL, ce 5ième jour du mois de juillet 1978.

d'AMOURS, VILLENEUVE & ZONATO, Procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-013625-783
SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES KINROSS, une compagnie d'investissement ayant son siège social et principale place d'affaires pour la Province de Québec, en les cité et district de Montréal. DEMANDERESSE

-vs-
GILLES BOUCHARD, autrefois résident et domicilié à Dollard Des Ormeaux, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur GILLES BOUCHARD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, le 25 juillet 1978.

A. BOUVIER P.A.C.S.M.

Mes BAKER WOLOSHEN, 1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Q.C. PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION

VILLE DE ST-HUBERT. Exproprié

GUY ARCHAMBAULT, Exproprié

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
GUY ARCHAMBAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente ordonnance. Une copie d'un acte d'expropriation de même qu'une description technique et un plan ont été laissés à son intention au greffe de la Cour.

Ledit acte d'expropriation concerne les lots 132-93 d'une superficie de 18,750 pi. ca. et 133-37 d'une superficie de 29,845 pi. ca. Tous deux situés dans le quartier de St-Hubert, division d'enregistrement de Chambly.

PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans le délai susdit, l'expropriation pourra procéder par défaut.

VIU BELANGER, HEBERT, MAILLOUX, PINARD, DENAULT & LEGAULT, av/s Me Luc Lefebvre, 2810 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal.

"66175 Canada Ltée, dont le siège social est situé à C.P. 12, Laverlochère, C.E. Témiscamingue (Québec), est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 juillet 1978.

Mes CHABOT, DOWNS, WALDIS & ASS., 356, 90ième avenue, LaSalle, Q.C. PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

AVIS est donné que Réal Chagnon, détenteur du permis numéro 19633, V. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer la classe de son permis ayant fait l'objet de la décision MCR04537, en date du 19 mai 1978, et qui se lit comme suit: "TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - TERRITOIRE".

De tout point à l'égard de ce permis, les parties constituées des villes de Québec et de Trois-Rivières et du district de Montréal-Métropolitain (tel que défini à l'Ordonnance générale numéro 6319-87, sur le district de Montréal-Métropolitain, adoptée par la Régie des transports) et de cette partie de la province de Québec bornée au nord et au nord-ouest par le fleuve St-Laurent, au sud et au sud-est par la frontière Québec-Etats-Unis d'Amérique et à l'est par la municipalité du comté de Bellechasse, pour le transport de céréales, et de moules en vrac et en sacs et pour le transport d'œufs.

RESTRICTIONS:
1) Le transport sera effectué au moyen de véhicules de livraison du type suivant: semi-remorque à benne basculante équipée d'un mécanisme de soufflerie pour le transport en vrac et isolé et muni d'un système de rouleaux spéciaux pour le chargement et le déchargement des œufs.
2) Le transport de céréales et de moules en sacs est limité à un nombre maximum de dix sacs transportés en même temps que la moule et les céréales en vrac pour un même destinataire.
3) Aucun transport de moule ou de céréales ne pourra être fait entre des points situés dans un rayon de cinq milles de St-Pie de Bagot, ni entre St-Pie et Montréal.
4) Aucun transport de moule ou de céréales ne pourra être fait entre Montréal et Napierville, Sherbrooke, St-Hubert, St-Hélène, St-Esprit, St-Philippe, St-Paul, Lacolle, St-Valentin, L'Acadie, Henrysburg, St-Basile et St-Jacques.
5) En autant qu'il soit nécessaire de le préciser, ce permis n'autorise en aucune manière le transport de matières en vrac telles que mentionnées aux articles 1 et 2 de l'Ordonnance générale adoptée par le Lieutenant-gouverneur en conseil et relatifs à ces matières.

Les Transports Bois-Francs Inc. dont M. Réal Chagnon est actionnaire s'oppose à la présente demande de la faire dans les 5 jours suivant la 3e parution de cet avis.

FRANÇOIS FLOUT, avocat
1ère parution: 27 juillet 1978
2ème parution: 28 juillet 1978
3ème parution: 29 juillet 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

CTQ PERMIS SPÉCIAL

Art. 274 - Rég. 2 (1976)
PRENEZ AVIS QUE, DAME BARBARA BOUCHARD, titulaire du permis numéro M-000213 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

SERVICE AUTOBUS - TRANSPORT SAISONNIER - CATÉGORIE ÉCONOMIQUE

Transport quotidien d'étudiants âgés de 3 à 14 ans, aller et retour, de leurs résidences situées dans les localités de Pierrefonds, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Beauséjour, Baie d'Urfe, Le Bizard, St-Laurent, Ste-Anne de Bellevue, Sennerville et Kirkland, aux écoles suivantes:

École L. Ouellet, 300, Laurier, Pierrefonds
Collège Ste-Marcelle, 9155, boul. Gouin, ouest, Mir.

Le Montessori School, 1357 Avenue Van Horne, Mir.

Ce service sera valable jusqu'au 30 juin 1979.

RESTRICTION: La requérante n'a pas le droit de faire la cueillette sur le boulevard Gouin ainsi que sur le Chemin Chénier situés dans l'île Bizard, entre le pont et la rue de l'Église.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission dans les cinq jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, P.Q.

1ère parution: 27 juillet 1978
2ème parution: 28 juillet 1978
3ème parution: 29 juillet 1978

SIGNE: PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 St-Jacques, Ouest, #600, Montréal, P.Q.
PAR JEAN BÉDARD / PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-015505-785
YVES MICOURT Demandeur

-vs-
LISE ST-PIERRE -et- JEAN LAMBERT Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs Lise St-Pierre et Jean Lambert de comparaître dans les trente (30) jours suivant publication. Copies du bref et de la déclaration ont été laissés à leur intention à la Cour Supérieure.

MONTRÉAL, le 26 juillet, 1978

WILLIAM N. ROGUE, avocat
1270 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec

DANS L'AFFAIRE DE LA FALLETTE DE JACQUES BROWN, Mécenicien et DIANE MERCIER BROWN, Ménagère

Ayant fait affaires sous les noms et raison sociale de: "MOBILIER MOBILE J.B. ENRG" AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que JACQUES & DIANE MERCIER BROWN ont fait cession de leurs biens et de leur société de transport saisonnier à la date du 21 juillet 1978 au Bureau d'Enregistrement de Rouyn-Noranda sous le numéro 31134.

Le 25 juillet 1978
Banque Canadienne Impériale de Commerce C.P. 180
Rouyn, P.Q.
Par: Y. St-Arnauld, Directeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DEMANDE DE PERMIS SELON 272.7

PRENEZ AVIS QUE TRANSPORT BAIE JAMES L.T.E.E. de Matagami s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le renouvellement de son permis de transport saisonnier. Classe: Service d'autobus - transport saisonnier catégorie économique

Service: Transport des travailleurs à l'emploi du Ministère des Transports tous les jours, de Matagami à tous les chantiers situés dans un rayon de cinquante (50) milles.

Condition: Ce permis sera valide pour une période de trois cent soixante-quatre (364) jours à compter du 15 septembre 1978.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505, est, Sherbrooke, Montréal, dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième parution du présent avis dans le journal.

1ère parution: 27 juillet 1978
2ème parution: 28 juillet 1978
3ème parution: 29 juillet 1978

1259, rue Berri,
Montréal H2L 4C7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divor

Érythrée: les forces séparatistes forcées de changer leur tactique

KHARTOUM (d'après Reuter et AFP) — Les magistres sécessionnistes de l'Érythrée ont choisi de modifier leur tactique et de céder un peu de terrain aux forces éthiopiennes, a déclaré hier un représentant du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) à Khartoum.

Au cours d'une conférence de presse, il a affirmé qu'il était "impossible" que les forces gouvernementales aient brisé le siège d'Asmara ouvrant une des routes menant vers cette ville, la capitale de l'Érythrée.

Faisant écho au porte-parole du FPLE à Rome, il a souligné que les informations en ce sens d'Addis Abeba étaient dénuées de tout fondement.

Il a reconnu que les forces sécessionnistes s'étaient repliées de "certaines positions" afin de lancer des opérations de guérilla plus mobiles, mais a souligné que toutes les modifications du dispositif militaire du FPLE avaient été volontaires et non exécutées sous la contrainte.

La réouverture de la route d'Asmara a été annoncée par

l'agence de presse éthiopienne, selon laquelle les gouvernements sont parvenus à briser le cordon mis en place il y a dix mois par les sécessionnistes autour d'Asmara.

A Damas, l'agence du Front de libération de l'Érythrée — Conseil révolutionnaire (FLE-CR) a annoncé que les maquisards avaient abandonné cinq villes aux forces éthiopiennes. Mais, ils ont tué 3.000 soldats éthiopiens et détruit 40 chars au cours des engagements des quarante derniers jours, a-t-elle affirmé.

Le FPLE et le FLE-CR sont les deux mouvements principaux à lutter pour l'indépendance de l'Érythrée.

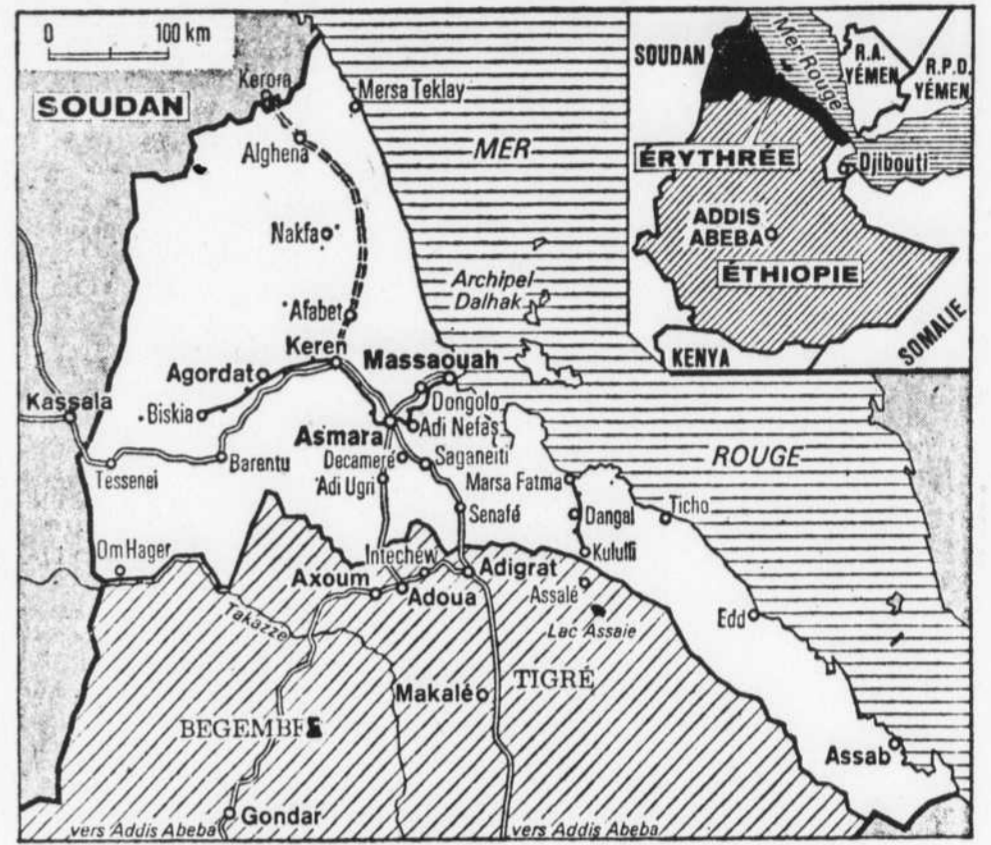
D'autre part, un porte-parole du FPLE a déclaré que les troupes de son mouvement allaient pénétrer dans les zones de l'ouest de l'Érythrée, traditionnellement tenues par les troupes du FLE (Front de libération de l'Érythrée), et récemment occupées par l'armée éthiopienne.

Dans une déclaration à l'AFP, le porte-parole du FPLE à Khartoum, M. Ande

Berhane, a reconnu que l'armée éthiopienne occupait virtuellement les villes jusqu'alors tenues par le FLE dans l'ouest de l'Éthiopie.

Mais "ce qui arrive actuellement ne fera que prolonger la guerre sans changer fondamentalement la situation", a ajouté le porte-parole, qui estime que le FPLE est en mesure d'entraîner les troupes éthiopiennes dans une guérilla "sur un terrain que nous connaissons très bien".

"Il n'y a pas de quoi s'affoler, nous sommes déterminés, comme toujours, à poursuivre la guerre de libération", a-t-il affirmé, estimant que les Éthiopiens "ont gagné quelques batailles contre le FLE mais n'ont pas gagné la guerre".



Des négociations entre Hanoi et Pékin s'ouvriront le 8 août

PÉKIN (AFP) — La Chine a confirmé officiellement hier, près de 24 heures après qu'Hanoi en eut fait état, son accord pour l'ouverture de négociations gouvernementales avec le Vietnam le 8 août prochain dans la capitale vietnamienne.

L'agence Chine nouvelle a diffusé un bref communiqué reprenant les termes d'une note adressée jeudi au Vietnam où elle annonçait l'ouverture de négociations sur "les ressortissants chinois résidant au Vietnam" et la suspension des pourparlers menés jusqu'à présent par l'ambassade chinoise à Hanoi dans l'attente des résultats des négociations au niveau des vice-ministres des Affaires étrangères.

protestation" du gouvernement chinois contre les "caillottes" et même les "ordures" publiées selon Pékin par la presse vietnamienne à l'encontre des diplomates chinois en poste à Hanoi. En outre, la presse chinoise dénonce longuement la politique étrangère vietnamienne, tant à propos du conflit khméro-

vietnamien que de son ouverture sur l'Asie du Sud-Est.

Selon les observateurs, les négociations gouvernementales s'ouvrant dans de telles conditions risquent de s'avérer longues et laborieuses. Malgré un début de concession chinoise dans l'abandon du terme de "persécutés" pour désigner les Chinois du

Vietnam, les deux parties ne semblent pas être tombées d'accord sur une expression acceptable de part et d'autre.

Selon ce rapport, M. Ten Hsiang-ping était partisan du retrait des techniciens chinois, alors que le président Hua était opposé à cette initiative, "contraire à l'internationalisme".

M. Berhane a estimé que les troupes éthiopiennes, en s'emparant des régions tenues par le FLE, avaient pour but de s'assurer une voie d'accès aux régions actuellement aux mains des partisans du FPLE, à l'ouest et nord-ouest de la province. Il a cependant catégoriquement démenti que les succès sur le terrain des troupes éthiopiennes leur aient permis de couper les voies d'accès des fournitures du FPLE, ou d'affecter ses possibilités de combat.

Violents incidents anti-béninois au Gabon

LIBREVILLE (AFP) — Le calme est revenu à Libreville après les violents incidents qui ont opposé le week-end dernier des Gabonais à la communauté béninoise dont les 8.000 ou 9.000 membres sont frappés d'expulsion depuis dimanche.

Les incidents ont fait des blessés en nombre encore inconnu mais on souligne de source officielle à Libreville qu'il n'y a pas eu de morts, "contrairement à ce qui a été avancé par certains journaux". Ce sont les vives attaques portées au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Khartoum par le président béninois Mathieu Kérékou contre le Gabon et son président Omar Bongo qui ont déclenché vendredi dernier "une colère spontanée chez un certain nombre de Gabonais", ajoute-t-on.

Selon des témoins, après la diffusion des nouvelles en provenance du sommet de l'OUA, quelques groupes de Gabonais, auxquels s'étaient joints des ressortissants étrangers, notamment de Guinée équatoriale, s'étaient attaqués aux boutiques béninoises, non sans de vives émeutes avec les propriétaires de celles-ci.

Les forces de l'ordre intervenaient alors, rétablissant le calme après avoir expulsé les squatters qui avaient fait

fuir des commerçants béninois paniqués.

Par ailleurs, on estime en général à Libreville que cette affaire de Béninois est à l'origine d'un incendie qui s'est déclaré samedi dernier au cœur du marché le plus vivant de la capitale, Mont-Bouet. Le sinistre n'a pas fait de victime. Le lendemain dimanche, le président Bongo annonçait sa

Hanoi veut élargir ses relations

HANOI (AFP) — Le Vietnam s'est lancé depuis quelques mois déjà mais plus particulièrement depuis quelques semaines, dans une vaste offensive "tous azimuts", à la fois diplomatique et économique pour élargir ses relations internationales.

Pour de nombreux observateurs, le geste le plus spectaculaire effectué par Hanoi est sans doute l'appel lancé aux États-Unis de discuter "sans conditions" la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays. Exprimé à Tokyo le 10 juillet par le vice-ministre vietnamien des Affaires étrangères, M. Phan Hien, cet appel a été confirmé au correspondant de l'AFP par des sources autorisées vietnamiennes qui ont déclaré "qu'il fallait être réaliste, ne pas garder de rancune et se tourner vers l'avenir".

Ces propos ont été réitérés dernièrement à une délégation

de l'American Friends Service Committee actuellement en visite au Vietnam, pratiquement au moment où une délégation vietnamienne se trouvait à Hawaii afin d'examiner avec des experts américains les méthodes utilisées par les États-Unis pour identifier les restes des victimes de la guerre du Vietnam et au moment où arrivait à Hanoi pour quelque jour l'un des vice-présidents de la Bank of America, M. Louis Saubolle.

Plus d'une trentaine de délégations vietnamiennes ont pris depuis ces derniers mois le chemin de diverses capitales qui ne sont plus systématiquement celles des pays socialistes traditionnels: Paris, Stockholm, Rome, Bonn, Londres, Copenhague, Bruxelles, Bangkok, Kuala-Lumpur, Manille, Singapour, New-Delhi, Bagdad, etc...

Il est remarquable que les

démarches effectuées par le Vietnam "pour sortir de sa coquille" — selon l'expression utilisée ici — sont antérieures à quatre événements importants de politique étrangère: les incidents de frontière avec le Cambodge, l'amélioration des rapports du Vietnam avec l'ASEAN (organisation autrefois exécutée par Hanoi), le différend avec Pékin et l'adhésion du Vietnam au Comecon (Marché commun des pays de l'Est, de Cuba et de Mongolie).

Sur le plan économique, le Vietnam a fait appel un peu à tout le monde, qu'il s'agisse de boucler un déficit céréalier d'environ deux millions de tonnes, de construire des usines, de rechercher du pétrole, de développer par satellite les communications, ou de revoir entièrement le réseau ferroviaire. Outre des accords financiers bilatéraux, Hanoi vient de se voir octroyer un

prêt du FMI (Fonds monétaire international) de 28 millions de dollars US, tandis que le fonds de coopération économique extérieur japonais a consenti un prêt de dix milliards de yens (49 millions de dollars US).

Après le passage à Hanoi de plusieurs missions étrangères — dont les trois plus récentes sont thaïlandaise, japonaise et australienne — deux visites importantes sont prévues dans un avenir immédiat: celle du sénateur Jerry Tinker, membre de la commission juridique du Sénat américain, qui viendra régler le problème du départ aux États-Unis de 25 américains d'origine vietnamienne vivant au Vietnam et qui est attendu à Hanoi lundi prochain, et celle, à une date qui n'a pas encore été officiellement arrêtée, du ministre français des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud.

Autre diplomate US gêné à Moscou

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont élevé une protestation auprès des autorités soviétiques à la suite d'un nouvel incident entre un diplomate américain et un milicien devant l'ambassade des États-Unis à Moscou, apprend-on au département d'État.

C'est la seconde fois en une semaine que pareil incident survient. M. Harold Burman, un juriste du département d'État qui se trouve dans la capitale soviétique depuis le début du mois, s'est vu refuser jeudi, momentanément, l'entrée de l'ambassade par un milicien. Le département d'É-

tat ajoute cependant que M. Burman n'a pas été molesté comme cela s'était produit il y a quelques jours dans le cas de M. Raymond Smith, deuxième secrétaire de l'ambassade.

Dans leur protestation, les États-Unis ont fait valoir que l'attitude de la milice soviétique était contraire aux règles de la convention de Vienne sur l'immunité diplomatique.

Les États-Unis ont en fait élevé des protestations à cinq reprises au moins au cours des dernières semaines pour des incidents survenus devant leur ambassade à Moscou, dit-on de source américaine.

Les nationalistes kurdes en quête de leur identité

Selon différentes informations publiées récemment par la presse d'Ankara, le gouvernement irakien aurait commencé à transférer certaines tribus kurdes vivant près de la frontière turque vers l'intérieur du pays. Bagdad aurait l'intention de constituer ainsi une sorte de zone-tampon, vidée de sa population kurde, et où les villages ainsi évacués seraient systématiquement détruits.

Les autorités d'Ankara, de leur côté, ont multiplié les patrouilles et renforcé le dispositif de surveillance des frontières dans cette région, depuis que des combats ont éclaté entre formations kurdes rivales. Ces combats semblent avoir cessé, et le calme est aujourd'hui revenu dans la zone montagneuse où, début juin, un groupe de combattants kurdes proches de M. Jalal Talabani, qui soutient la Syrie, et qui est favorable à l'Union soviétique, était tombé dans une embuscade tendue par les partisans de M. Barzani, appuyé par les États-Unis et l'Iran.

Les chefs des principales tribus du Sud-Est anatolien se sont récemment réunis à Hakkani. Selon le correspondant local du quotidien turc "Hurriyet", ces dirigeants ont souligné qu'ils demeuraient opposés "à toute provocation séparatiste". Il reste que l'on assiste, au Kurdistan, à la montée de nouvelles formes de nationalisme, en particulier parmi les jeunes.

DLYARBAKIR — En toute saison, c'est un peu le bout du monde. Torride en été, glacial en hiver, Diyarbakir dresse sa muraille au cœur d'une terre excessive.

Le bout du monde, oui. Et aussi le commencement d'un autre, plus secret, saignant toujours comme une plaie mal refermée au flanc oriental de la Turquie: le Kurdistan. Terre fascinante, à la géographie hostile, et dont la Turquie n'a d'ailleurs pas l'exclusivité: pour son malheur, elle chevauche plusieurs frontières, déborde sur l'Irak, l'Iran, et même un peu sur la Syrie, voire l'Union soviétique méridionale.

"Tout jeune Occidental, qui vient passer ses vacances ici et rencontre quelques Kurdes sympathiques, se croit obligé de fonder un comité de sou-

par
BERNARD BRIGOLEUX
envoyé spécial du Monde

tien sitôt rentré en France, en Italie ou en Allemagne", s'irrite une voix officielle. Mais l'intérêt, au demeurant sporadique, manifesté à l'étranger pour la question kurde, n'a d'égal que le souci des autorités turques de minimiser le problème, d'en nier jusqu'à l'existence. Encore un récent voyage de M. Ecevit et quelques déclarations officielles peuvent-elles laisser espérer une évolution de cette attitude, dont la rigueur n'a manifestement pas suffi à effacer des préoccupations gouvernementales une question que l'on retrouve en filigrane derrière celle du terrorisme déferlant actuellement sur la Turquie.

Le Kurdistan, spécifiquement turc, représente environ 30% du territoire total de la Turquie, soit quelque 230.000 kilomètres carrés. Il comprend près d'une vingtaine de départements. On estime officiellement sa population à près de huit millions d'habitants, dont plus de 80% de Kurdes proprement dits. Ce chiffre serait encore plus élevé si une politique de déplacement systématique — certains n'hésitent pas à prononcer les mots de "déportation massive" — n'avait été suivie au fil des siècles, et tout particulièrement depuis cinquante ans. À ces mutations autoritaires, il est juste d'ajouter une émigration volontaire, en particulier parmi la bourgeoisie locale, qui a essaimé dans tout l'empire ottoman et bâti des fortunes de long de la mer Égée, la Méditerranée ou la mer Noire.

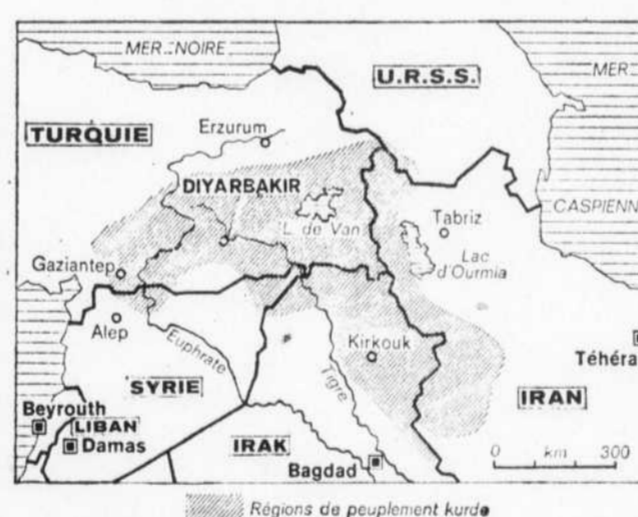
On est, certes, loin aujourd'hui, des périodes de rébellion ouverte, où les Kurdes se sont trouvés en état de guerre déclarée contre le pouvoir central turc, comme en 1925 et en 1936. Il y a un peu plus de quarante ans, cet affrontement avait même pris un caractère particulièrement sanglant. Aujourd'hui, on peut parler des Kurdes à Ankara ou à Istanbul, et les journaux ne

s'en privent pas; mais ils sont encore très souvent présentés comme les "populations des montagnes" ou les "Turcs de l'Est", bien plus que comme une entité régionale ou à plus forte raison ethnique. La Constitution interdit d'ailleurs aux partis politiques d'évoquer l'existence de minorités nationales, et surtout de prétendre prendre leur défense. En 1971 — dans le contexte bien particulier des événements du 12 mars, il est vrai — c'est une phrase apparemment anodine dans un manifeste ("À l'est de la Turquie vit le peuple kurde") qui avait permis l'interdiction du parti ouvrier pourtant peu suspect de favoriser le séparatisme.

Curieusement, une telle évocation ne constitue pas un délit pour les individus. C'est peut-être, parmi d'autres facteurs, ce qui explique qu'aujourd'hui un certain nombre d'intellectuels de gauche turcs, même ceux qui n'ont aucune origine kurde, commencent à s'intéresser de près à la question, et à s'interroger sur le bien-fondé de ces dispositions exagérément unitaires.

Dispositions qui portent évidemment la marque du kémalisme. Passionnément attaché à refaire une Turquie puissante, donc unie, Atatürk n'a pas fait bénéficier les Kurdes de l'état d'esprit progressiste qui inspirait l'essentiel de ses réformes; c'est même là, n'en pas douter, une litote... Ankara s'est délibérément appuyé sur quelques potentats locaux; son erreur stratégique aura sans doute été de négliger la bourgeoisie demeurée sur place, qui, durant des décennies, constituait le ferment de l'insatisfaction, et parfois de l'insurrection, contre le pouvoir central.

Aujourd'hui, c'est surtout une certaine jeunesse kurde qui semble partir à la conquête, ou à la reconquête, de son identité. On peut dire que ce mouvement est en quelque sorte le résultat de formes particulièrement violentes, et semble même un peu étouffé



publicain du peuple, vivaient jusque-là en bonne intelligence, et avaient "tiré un trait sur les fâcheuses confrontations du passé".

L'extrême droite voit dans la revendication nationaliste kurde la main de l'étranger: l'Irak et l'Iran sont suspects de vouloir, en exacerbant le problème kurde en Turquie, détourner l'attention de leurs propres difficultés et affaiblir leur voisin.

Pour l'extrême gauche, la question est plus complexe. Le courant proche de l'Union soviétique, tout en estimant que le peuple kurde est victime d'une forme d'oppression, se refuse à pousser au séparatisme. "Il y a des opprimés kurdes, et il y a des exploités kurdes. C'est un aspect local de la lutte des classes, ce n'est pas exactement une question de nationalité", explique par exemple un médecin de Diyarbakir, ancien député et kurde lui-même. Mais la plupart des maoïstes soutiennent, avec une discrétion variable, le mouvement nationaliste.

Les suppositions à propos du jeu des services secrets étrangers vont bon train. Il ne se passe plus guère de jour sans que la presse turque accuse ceux de l'Iran, la fameuse SAVAK, d'ingérence, dans le problème kurde. Des responsables de l'extrême gauche, de leur côté, assurent que Barzani est manipulé par la C.I.A., et tirent argument de son séjour à Washington. Le K.G.B. lui-même se voit reprocher par les nationalistes turcs d'intriguer pour créer en Turquie un abcès de fixation, qui permettrait à l'Union soviétique d'esquiver ses propres responsabilités.

Par comparaison avec ce qui se passe dans le reste du pays, on ne saurait dire cependant que la violence politique ait atteint un degré extrême au Kurdistan, en dehors des opérations militaires interkurdes. Un certain nombre de militants nationalistes ont même l'impression que cette violence a été, en quelque sorte, "importée" par les organisations d'extrême droite. En outre, le Kurdistan offre, par sa géographie tourmentée, un refuge commode à toutes sortes de délinquants ou de criminels relevant strictement

du droit commun — tels ceux qui attaquent ou raçonnent les "routiers" venus d'Europe, — et qui ne sont pas mécontents, en prenant le maquis dans cette région politiquement agitée, d'apparaître comme des "bandits d'honneur".

Le Kurdistan ne semble pas échapper, ainsi, à l'imbroglio généralisé qui caractérise la situation intérieure turque depuis quelques mois. Rien n'y manque: ni la crise de développement et d'adaptation au monde moderne, particulièrement flagrante dans une région qui a longtemps fait fi-

gure de laissée-pour-compte; ni les ambitions contradictoires de formations extrémistes pour lesquelles la fin semble obstinément justifier les moyens; ni l'intervention des services étrangers. Intervention dénoncée, le plus souvent, par des observateurs dont beaucoup sont partagés entre le désir de ne pas être dupes et celui de ne pas céder à la commodité de ce genre d'explications. Il est vrai que les affrontements armés entre groupes nationalistes, qui ont marqué le mois de juin au Kurdistan, peuvent alimenter toutes les hypothèses à cet égard.

FAMEUX CENTRE DES CURES DE SANTÉ

CURE ANTI-STRESS — BIO-ÉNERGÉTIQUE — BIO-RADIATIONNELLE

RECONDITIONNEMENT PHYSIQUE - ÉMOTIONNEL - MENTAL

Supervision médicale - 51 et 1 lieu

Il n'y a pas de miracle dans l'auto-guérison sinon celui de l'harmonie reconstituée avec toutes les énergies.

Cure de 5 jours. Pointe-du-lac, (près Trois-Rivières)

Renseignements: 1-819-377-2264 (de 2h à 6h p.m.)

Fiducie du Québec

9 1/2 DÉPÔTS GARANTIS

4,5 ans, intérêt annuel

dépôt initial minimum \$1.000

Pour information Fiducie du Québec, Complexe Desjardins (514) 281-8840, extérieur sans frais 1-800-361-6840

Taux sujet à changement sans préavis

desjardins

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Le yen continue de battre tous les records

Le prix de l'or dépasse les \$200

PARIS (AFP) — Au terme d'une semaine marquée par de graves tensions sur les marchés des changes, le nouveau repli enregistré hier par le dollar et le cours "historique" atteint par l'or témoignent de l'important regain d'inquiétude des milieux financiers internationaux.

La devise américaine a poursuivi son inexorable baisse devant le yen à Tokyo, s'inscrivant au nouveau "plancher" historique de 192.10 yen, sa dépréciation vis-à-vis de cette monnaie dépassant 17% depuis le début de l'année. Le brusque repli du dollar a été accompagné sur toutes les places européennes par une ascension spectaculaire du yen.

La tourmente monétaire a provoqué d'importants achats d'or de la part des détenteurs de liquidités, et le cours du métal précieux a atteint hier à Londres 201.30 dollars l'once, soit près de 4 dollars au-dessus du précédent record historique enregistré le 30 décembre 1974 (197.50 dollars).

A l'origine de cette nouvelle crise, se trouve en premier lieu la persistance de l'énorme déficit commercial des États-Unis et l'aggravation de l'inflation dans ce pays qui a atteint un rythme annuel de 11.4% au cours des trois derniers mois.

A cette évolution préoccupante de l'économie d'outre-atlantique se sont ajoutées les manifestations de défiance des pays producteurs de pétrole vis-à-vis du dollar et l'absence d'une volonté clairement affirmée par les autorités américaines de défendre leur monnaie.

Aux côtés du traditionnel "refuge" qu'est le franc suisse lors des crises monétaires, c'est cette fois le yen japonais qui a été le "bénéficiaire" privilégié de la baisse du dollar en raison du bipartisme de l'excédent commercial record attendu dans ce pays.

Pour les six premiers mois de 1978, l'excédent des échanges extérieurs nippons a atteint 12.4 milliards de dollars, près du double du chiffre enregistré au premier semestre de l'année précédente.

Les décisions arrêtées par les principaux pays industrialisés lors du récent "sommet" de Bonn, qui avaient précisément pour but de réduire ces déséquilibres commerciaux, paraissent susciter un scepticisme croissant des milieux financiers quant aux chances de les voir traduits dans les faits.

Le président de la Banque Nationale Suisse a déclaré hier qu'il s'attendait à une nouvelle envolée du franc suisse.

Dans la tourmente générale, le franc français a fait preuve de fermeté vis-à-vis des principales devises, à l'exception notable du franc suisse ainsi que du yen qui a progressé de plus de 3.5% au cours de la semaine sur le marché parisien (2.298 pour cent venant de).

La monnaie française a atteint notamment à Francfort son cours le plus élevé de l'année vis-à-vis du mark, à 46.65 marks pour 100 francs.

La relative faiblesse de la monnaie ouest-allemande serait due, selon certains cambistes, à la perspective d'un regain de l'inflation qui ferait suite aux mesures expansionnistes annoncées dans ce pays et à la crainte que suscite pour le mark le projet de "système monétaire européen" élaboré par la C.E.E.

La récente chute du dollar qui a crevé le plancher (psychologique) de 200 yen porte à 55 pour cent la réévaluation de la monnaie japonaise par rapport au dollar, depuis la "remise en ordre" de décembre 1971, dont 33 pour cent pendant les derniers 18 mois.

Mais depuis le début de 1977, c'est la monnaie helvétique qui a monté le plus: de 40 pour cent par rapport au dollar, qui était coté hier à 1.78 franc suisse.

Les milieux financiers internationaux ont attaché une importance certaine à la réunion à Londres des experts de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui se sont prononcés à la fin de la semaine dernière pour la fixation des prix du pétrole à partir d'un "panier" de monnaies, afin de ne plus faire les frais de la dépréciation continue du dollar.

Certes, ces propositions ne doivent être soumises aux ministres de l'OPEP que le 16 décembre prochain, à moins d'une réunion extraordinaire et il n'est pas certain qu'un accord intervienne. Les diverses hypothèses sur ce "panier" se traduiraient par un renchérissement du pétrole de 5% à 20%. Ces propositions sur le pétrole sont interprétées comme un nouvel acte de défiance à l'égard du dollar.

Logistec prend le contrôle de l'agence March Shipping

par Michel Nadeau

La compagnie Logistec vient de prendre le contrôle d'une importante agence maritime de Montréal, la firme March Shipping. Dans un bref communiqué, Logistec indique tout simplement qu'il s'est porté acquéreur d'un bloc important d'actions de March Shipping.

Il a été impossible de rejoindre les présidents des deux entreprises pour connaître le montant de la transaction.

March Shipping est une vieille entreprise anglophone de Montréal qui emploie environ deux cents personnes à son siège social et à ses bureaux de Toronto, New York, Vancouver, Halifax et St-John's au Nouveau-Brunswick.

La compagnie représente plusieurs grands transporteurs maritimes internationaux de marchandises. De plus, March Shipping est le représentant de compagnies soviétiques de navires de croisières.

Son chiffre d'affaires serait d'environ \$4 millions.

À la Bourse, le titre de Logistec a peu réagi se transigeant entre \$4.00 et \$4.25.

Au début du mois dernier, deux dirigeants de la compagnie de la rue Saint-Jacques, MM. Paul Gourdeau, président du conseil et Roger Paquin, président ont annoncé leur intention d'acheter 400,000 actions au prix de \$5. Présentement, MM. Gourdeau et Paquin détiennent 400,000 actions des 1,458,000 titres existants. L'addition de 400,000 actions leur donnerait le contrôle effectif de la compagnie Logistec.

En 1977, le Trésor de la compagnie a racheté le quart des actions au prix de \$3.97.

L'an dernier, Logistec a connu la meilleure année de son histoire avec des profits de \$1,053,854 sur des revenus de \$36.9 millions. Le présent exercice a démarré lentement avec la perte hivernale habituelle de \$210,049. Toutefois le deuxième trimestre a montré un gain de \$150,000 par rapport à \$7,000 seulement l'an dernier.

Le nouvel entrepôt frigorifique est maintes années en opération et a reçu les premiers cargaisons.

Le fonds de roulement a légèrement diminué en raison d'acquisitions d'immobilisations (\$716,205) et de la réduction de la dette à long terme (\$203,000).

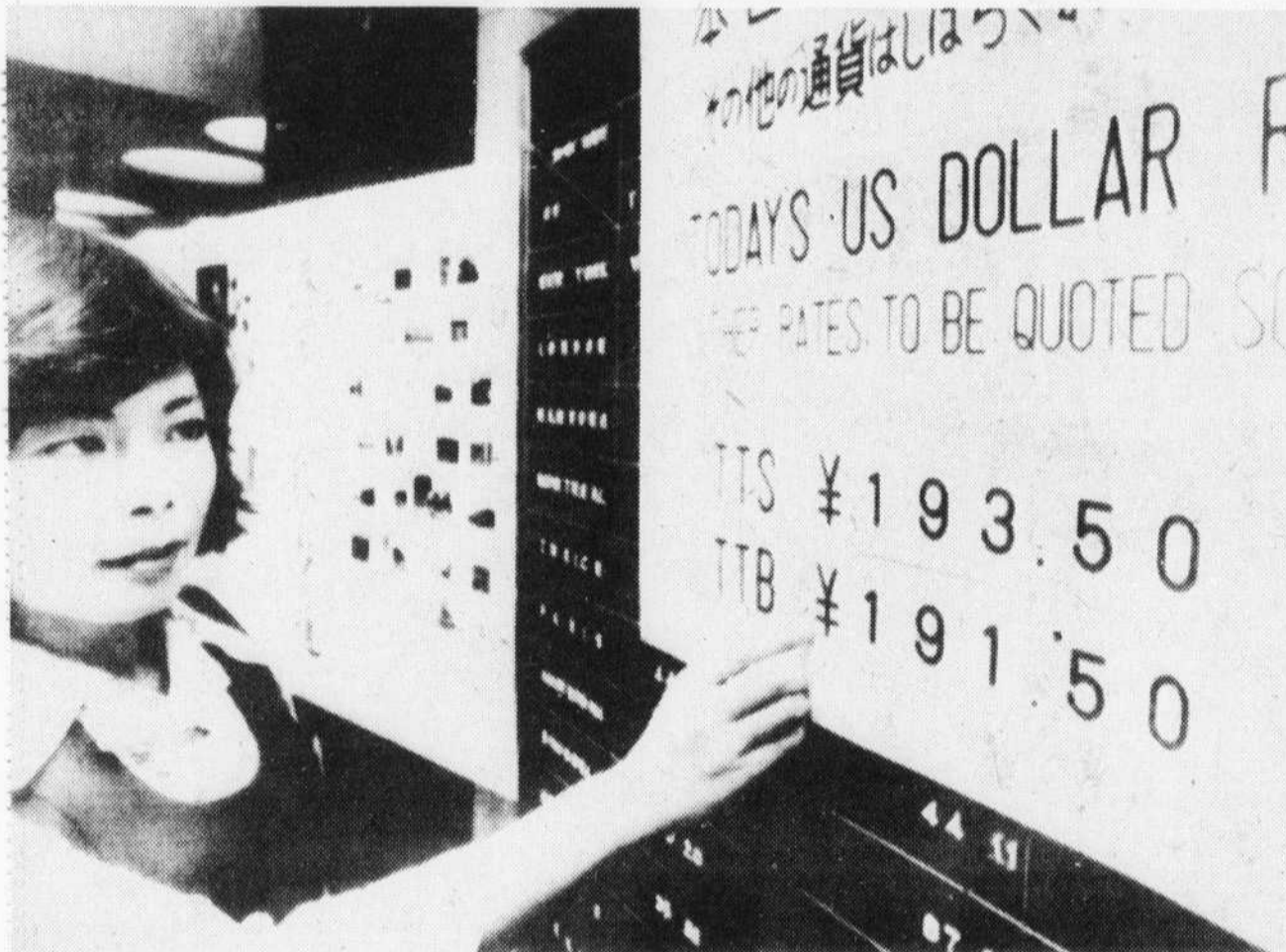
C'est avec un certain soulagement que la compagnie annonçait la signature d'un contrat de trois ans entre l'Association internationale des débardeurs et l'Association des employeurs maritimes.

Le hiver dernier, Logistec avait dû céder une partie de ses quais dans le port de Montréal suite au déménagement du Canadien Pacifique de Québec à Montréal.

En dépit de nombreuses protestations, la firme n'est pas parvenue à renverser la décision des autorités du Conseil des ports nationaux et de la direction locale du port de Montréal.

Avec 200 employés environ, le groupe Logistec compte une vingtaine de compagnies spécialisées dans le domaine de la navigation et de l'arrimage.

En dix ans, cette entreprise francophone a multiplié par huit le montant de ses revenus et pris une part importante des activités portuaires au Québec.



Une jeune employée de la Banque de Tokyo affiche le cours du dollar qui a plongé hier à moins de 192 yens. La devise américaine a néanmoins fermé à 192.15 yens. La Banque du Japon est intervenue à plusieurs reprises pour soutenir la devise américaine. Elle a dû acheter plus d'un milliard et demi de dollars cette semaine. (Téléphoto AP)

Progressant au rythme annuel de 11.4%

L'inflation tient bon aux États-Unis

NEW YORK (AFP) — Le taux d'inflation aux États-Unis est resté à un niveau très élevé au mois de juin, les prix de détail ayant augmenté de 0.9 pour cent pour le troisième mois consécutif, soit à un rythme annuel de 11.4 pour cent.

Cette nouvelle a provoqué une aggravation de la chute du dollar, qui a battu de nouveaux records de baisse à l'égard du yen, cotant vendredi 190.40 yens à New York.

L'inflation aux États-Unis a été aussi un facteur de la hausse spectaculaire de l'or, qui a battu son record absolu à Londres, cotant 201.30 dollars l'once. Le département du trésor s'est borné à déclarer à ce propos que les États-Unis "continuent à regarder l'or comme une marchandise et non pas comme une unité monétaire et ne font pas de ce fait des commentaires sur le marché".

Le porte-parole du département a ajouté néanmoins que quand les six ventes d'or du trésor américain seront terminées, la trésorerie "reverra la situation". Le gouvernement américain avait dé-

cidé au mois d'avril dernier de vendre de l'or dans l'espoir de stabiliser le cours du dollar.

L'annonce de la hausse des prix du mois de juin a provoqué d'autre part des commentaires très alarmés du président de la Réserve fédérale, M. William Miller.

Il a déclaré hier que l'économie américaine est confrontée au danger "d'une sévère récession" si l'aggravation de la hausse des prix n'est pas contrôlée rapidement. Il a conseillé qu'un programme anti-inflation appliqué aux industries de base soit mis en place et que soient défermées les augmentations du salaire minimum et des cotisations à la sécurité sociale prévues pour 1979.

M. Miller semble estimer néanmoins qu'une grande partie du mal est déjà faite. Ses prévisions sur le taux de croissance et le taux d'inflation pour les douze prochains mois sont beaucoup plus pessimistes que celles de l'administration. Le président de la Réserve fédérale a estimé que le taux

de croissance l'an prochain sera de 3.25 à 3.75 pour cent et se situe très loin des prévisions faites au début de l'année par l'administration, quand elle tablait sur une augmentation du PNB de 4.7 à 4.8 pour cent en 1979.

Le taux d'inflation, a déclaré M. Miller, sera "dans la meilleure des hypothèses" de 7 à 7.75 pour cent au cours des douze prochains mois. L'administration espère contenir la hausse des prix cette année à 7.2 pour cent.

La tenacité de l'inflation a ainsi placé au deuxième rang les progrès, pourtant très encourageants enregistrés sur le plan de la balance commerciale. Le déficit qui s'était déjà substantiellement réduit en mai, s'est encore amélioré en juin, tombant à 1.6 milliard de dollars contre 2.23 milliards en mai et 2.86 en avril.

Cette bonne nouvelle, annoncée en milieu de semaine n'a aidé le dollar que de façon très limitée. C'est que la communauté financière internationale vit une crise de confiance très profonde et l'économie américaine et sa monnaie.

L'aggravation de l'inflation ne fait qu'alimenter craintes et incertitudes.

Selon le communiqué du département du travail, ce sont les prix alimentaires, ceux du logement et des voitures neuves, qui sont responsables du maintien de l'inflation à un rythme élevé.

D'autre part, la productivité des travailleurs américains a augmenté en rythme annuel de 0.1 pour cent au deuxième trimestre 1978, indiquent les statistiques du département du travail.

Cette très légère augmentation fait suite à une baisse de 4.6 pour cent au premier trimestre, qui avait reflété le ralentissement de l'activité économique pendant cette période en raison du mauvais temps et de la grève des mineurs. La baisse du premier trimestre avait été la plus forte des quatre dernières années.

Au deuxième trimestre, le coût de la main-d'œuvre a progressé en rythme annuel de 7.8 pour cent contre 17.4 pour cent au premier trimestre.

Toronto Sun acquiert le réseau UPI Canada

Le quotidien Toronto Sun vient de prendre le contrôle du réseau canadien de l'agence américaine de nouvelles United Press International (UPI). Le Sun entend ainsi améliorer ce réseau et entrer en concurrence avec celui de la Canadian Press.

Toronto Sun Publishing Co possèdera 60% des actions de la nouvelle compagnie alors que Sterlig Newspaper, contrôlée par M. Conrad

Black, le nouveau p.-d.g. d'Argus, en détient 20%. L'autre 20% reste entre les mains de la compagnie-mère américaine.

UPI avait ses bureaux principaux à Montréal dans la Tour de la Bourse. Le réseau comprendra des bureaux à Ottawa, Montréal, Québec, Halifax, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

CFRC: décision retardée: Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a remis à l'automne sa décision concernant l'autorisation demandée par l'homme d'affaires torontois, M. John Bassett de prendre le contrôle de CFRC à Montréal. Cette station de télévision appartient présentement à Multiple Access, une firme contrôlée par Cemp Investments.

L'organisme n'explique pas les raisons qui l'ont incité à retarder la publication de son jugement.

Si M. Bassett qui contrôle le réseau CTV et une importante station de Toronto, arrivait à prendre le contrôle de CFRC, plusieurs craignent de voir les effets néfastes de la concentration des entreprises de presse.

Pour le groupe anglophone de Montréal, l'achat de CFRC marquerait la fin d'un contrôle local des principaux médias d'information. The Gazette et le Montreal Star appartiennent à des groupes torontois. L'acquisition mettrait aussi

en péril une importante compagnie montréalaise, Champlain Productions qui réalise diverses émissions de télévision. M. Bassett est propriétaire d'une entreprise similaire à Toronto.

Télé 4: pas de changement: Le président et chef de la direction de Télé-Capitale, M. Wilbrod Bhéer a déclaré hier au DEVOIR qu'à sa connaissance, il n'y avait aucun projet visant à changer le contrôle de cette entreprise de télévision de la Vieille capitale.

M. Bhéer a remplacé le mois dernier M. J.A. Pouliot, président et actionnaire de Télé-Capitale, qui a remis sa démission en raison de "l'existence d'un conflit d'intérêt." La nature de ce dernier n'a jamais dépendant été révélée au public et aux actionnaires.

M. Bhéer a nié également être le porte-parole de M. Paul Desmarais avec qui il siège au conseil d'administration de Power Corp. M. Desmarais a associé M. Bhéer à quelques-uns de ses projets au cours des dernières années.

"J'ai accepté la présidence de la compagnie parce que le conseil voulait remettre les commandes à un administrateur qui connaît bien l'entreprise. Cela permettrait aussi aux cadres supérieurs d'occuper des postes plus importants dans la direction."

Les actions votantes de Télé-Capitale sont réparties entre les familles Pouliot, Pratte et Baribeau de la région de Québec.

Les actions non-votantes

sont transigées à la Bourse où elles s'échangeaient hier à un niveau record de \$11.75. Canadian Cablesystems détient 18% de ces valeurs.

Communication instantanée avec le câble: les abonnés au câble pourront bientôt émettre des signaux à partir d'appareils placés dans leur salon si le CRTC donne le feu vert à la première expérience de câble bi-directionnel au Canada qui compte entreprendre la compagnie Canadian Cablesystems de Toronto.

Cette entreprise installera dans la région de London environ 200 terminaux qui permettront aux abonnés d'opinion, de remplir des questionnaires pour des cours à domicile, de relier leur système d'alarme au câble...

Canadian Cablesystems a déjà développé une technologie dans le domaine du câble bi-directionnel lors de différents essais conduits à Syracuse dans l'Etat de New-York.

Le président de la compagnie, M. Anthony Griffiths a déclaré hier: "Cette expérience représente le premier effort au Canada dans le domaine de la communication bi-directionnelle par câble."

Il faut préciser ici que ce geste s'explique aussi par la volonté de M. Griffiths de conserver le contrôle de sa compagnie dont veut s'approprier un concurrent, M. Ted Rodgers, p.-d.g. de Rogers Telecommunications.

M. Rodgers a demandé au

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) l'autorisation d'acheter un bloc d'environ 25% des actions de Cablesystems appartenant à Edper Investments de Montréal. Si l'organisme fédéral acceptait cette requête, Rogers Telecommunications contrôlerait 51% des titres de Cablesystems.

Or, M. Griffiths ne veut pas passer sous la direction de son rival torontois et s'efforce d'apporter diverses innovations pour prouver au CRTC l'importance de laisser l'autonomie à Canadian Cablesystems.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES
L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04c
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION ■ LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, M11
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9h à 12h

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Ontario a reçu l'autorisation du CRTC de prendre le contrôle du canal 79, une station de télévision torontoise, axée sur l'information locale.

CHUM, une importante station de radio de la Ville-Neuve, pourra ainsi acheter le bloc de 45% des actions appartenant à Multiple Access, de Montréal.

Les quatre hommes d'affaires qui ont fondé CITY-TV, auront 28.2% des actions et gardent le contrôle sur la programmation.

CITY-TV connaissait des problèmes financiers sérieux depuis sa fondation, il y a deux ans. CHUM avait demandé au CRTC la permission d'acquiescer le contrôle de CITY-TV. Toutefois plusieurs voyaient la possibilité d'un conflit d'intérêts puisque CHUM possède la station de télévision de Barrie, à quelque cinquante milles au nord de Toronto.

CHUM investira \$13 millions dans le projet d'acquisition et d'amélioration des programmes.

COMPTABLES AGRÉÉS

| | |
|---|---|
| BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANO, C.A. JACQUES BRANCHAUD, C.A. 2345 est, Bélanger Montréal 729-5226 | LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194 |
|---|---|

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson. bélaïr & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Dividende régulier
AVIS est par les présentes donné que le conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-sept cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1978.
Ce dividende, portant le numéro 322, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er août 1978, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque au 30 juin 1978, à la fermeture des guichets.
Les nouvelles actions souscrites participeront à ce dividende en proportion du montant acquitté au 30 juin 1978 sur le prix d'achat de \$12.00 par action souscrite.
Par ordre du conseil d'administration,
LE VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
R. Cousineau
Montréal, le 14 juin 1978.

Les Expos mettent fin à leur série de défaites

ATLANTA — Grâce au jeune gaucher Dan Schatzeder, qui n'a accordé que trois coups sûrs, tous des simples, en sept manches et un tiers, les Expos de Montréal ont défait les Braves d'Atlanta, 4-1, hier soir, lors de la deuxième partie d'un programme double. Les joueurs de Dick Williams ont ainsi mis fin à une série de sept revers consécutifs puisqu'ils avaient perdu, 6-4, lors du premier match. Quant aux Braves, ils ont encaissé une première défaite après cinq gains consécutifs.

Schatzeder a tellement été à la hauteur qu'il n'a permis qu'à un seul joueur des Braves d'atteindre le deuxième but lorsqu'il était au monticule. C'est justement quand il a accordé un simple à Dale Murphy, puis, après un retrait au champ intérieur qui a permis à Cito Gaston d'atteindre le premier sac, un but sur balles à Darrel Channey, à la fin de la huitième reprise, que Dick Williams a décidé de remplacer Schatzeder par Darold Knowles.

La décision du gérant des Expos se comprend seulement dans la mesure où il n'a pas voulu surtaxer de travail un jeune lanceur susceptible d'avoir mal au bras, car Schatzeder n'avait, avant cette huitième, donné que deux simples.

Quoi qu'il en soit, il s'en est fallu de peu pour que Knowles gâche le travail de son prédécesseur. En effet, après avoir retiré un frappeur des Braves, il a permis un simple dans la gauche à Rod Gilbreath, mais un tir précis de Warren Cromartie à Gary Carter a retiré Cito Gaston au marbre.

En neuvième reprise, et alors qu'il jouissait toujours d'une priorité de quatre

points, Knowles, après avoir disposé de Barry Bonnell, a accordé un circuit, à Gary Mathews, un but sur balles à Jeff Burroughs, et un simple à Bob Horner. La triste histoire des Expos, qui ont laissé filer des avances très souvent ces derniers temps, allait-elle se répéter à nouveau? Non, car Williams a alors pris la sage décision d'envoyer Knowles aux douches et de le remplacer par Mike Garman, le seul lanceur de relève des Expos qui soit un tant soit peu à la hauteur depuis quelques semaines. Ainsi, Knowles a encore échoué dans sa tentative d'inscrire une quatrième partie sauvegardée cette année.

La contre-performance de ce lanceur gaucher est d'autant plus catastrophique pour les Expos, qu'il est maintenant le seul lanceur de relève gaucher de l'équipe.

Du côté de l'offensive, soulignons les performances de Warren Cromartie, Ellis Valentine et Gary Carter, lors de ce second match. Tous trois ont fait compter un point, l'autre étant le résultat d'une erreur du lanceur perdant Preston Hanna. Valentine, qui avait obtenu son 19e circuit dans le premier match, en a cogné un autre dans le second, alors que Cromartie frappait trois coups sûrs et Carter, deux. À noter que Tom Hutton a pris part à son premier match comme partant dans l'uniforme des Montréalais, mais qu'il n'a pu récolter de coups sûrs même s'il a bien frappé la balle. Quant à Larry Parrish, il a vu sa série de parties avec au moins un coup sûr arrêtée à 15.

Notons que les Braves connaissent présentement une excellente période, la meilleure en fait au cours des deux der-

nières saisons. En battant les Expos lors de la première partie, les Braves ont même inscrit une cinquième victoire consécutive pour la première fois de l'année. Trois de ces gains ont été inscrits aux dépens des meneurs de la section Est, les Phillies de Philadelphie, que les Braves ont défait huit fois cette saison.

L'année dernière, Atlanta

n'avait pris la mesure des Phillies qu'en deux reprises et, au cours de toute la campagne, avait inscrit seulement 61 gains.

Sous le dynamisme du plus jeune gérant des ligues majeures, Bobby Cox, 37 ans, et ancien instructeur de Billy Martin avec les Yankees de New York, les Braves tendent tranquillement vers le seuil de la

respectabilité.

"Je regarde les autres clubs de la ligue et ils ne sont pas tellement supérieurs", déclare Cox. Au point de vue talent, nous sommes aussi bons que n'importe quel autre club et je crois réellement ce que je dis. Il faudra peut-être un certain temps à nos jeunes joueurs pour atteindre leur potentiel, mais il n'y a aucun doute

qu'ils sont capables de bien jouer. Avec un peu de chance, nous allons continuer à gagner", pense-t-il.

Au premier rang de la liste des jeunes joueurs talentueux des Braves figure le nom de Bob Horner, un troisième-but de 20 ans qui en a fait voir de toutes les couleurs aux Expos lors de la première partie du double.

Horner a frappé un circuit aux dépens de Steve Rogers, en deuxième manche, un double contre Gerry Pirtle, en sixième, puis un autre circuit, aux dépens de Mike Garman cette fois, en huitième reprise.

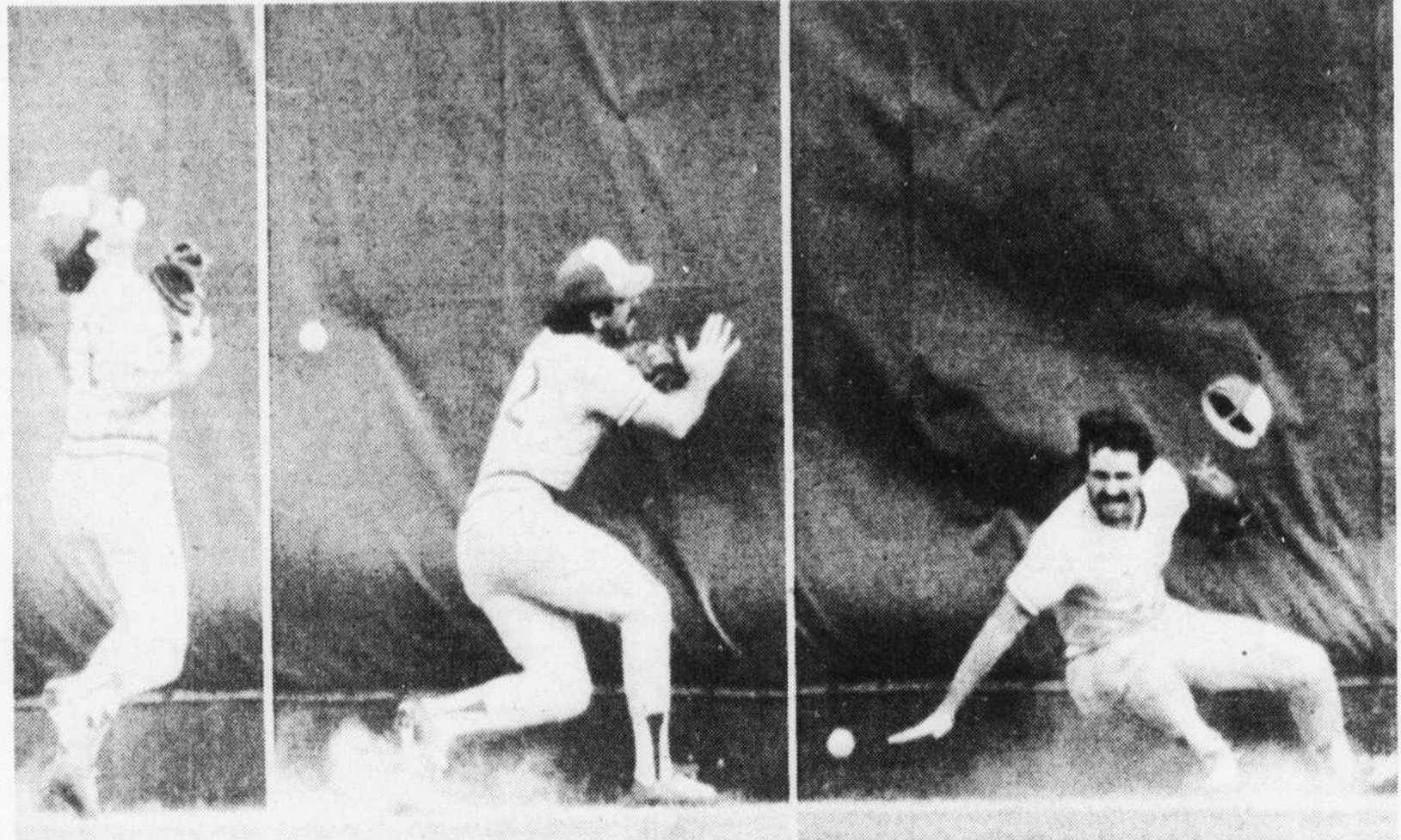
D'après Bobby Cox, "Bob Horner ne peut pas manquer son coup dans les majeures. Son plus gros problème, c'est son poids. Il devra travailler

cela de près. Pour ce qui est du talent, de la confiance et du sang-froid, il est bien servi".

Agé de seulement 21 ans, Dale Murphy, un premier-but qui peut également agir comme receveur, est un autre jeune joueur prometteur sur qui les Braves peuvent compter. Murphy est le meilleur frappeur de circuits de son équipe et hier, lors du premier match, il a fait compter le point gagnant à Horner, lors de la sixième reprise, grâce à un roulant au champ intérieur.

Et les Braves ne comptent pas que sur la jeunesse. Ainsi, Gary Mathews, Jeff Burroughs, Gene Garber et, bien sûr, Phil Niekro sont des vétérans aguerris qui peuvent aider la cause de toute équipe majeure. Gene Garber, pour un, et depuis qu'il a été acquis des Phillies, le 15 juillet, a réussi à sauvegarder une douzaine de parties avec les Braves.

Ainsi, et après quelques saisons de misères, les Braves d'Atlanta peuvent-ils envisager l'avenir avec optimisme.



Le voltigeur de centre Rick Bosetti des Blue Jays de Toronto a eu plus que sa part de difficultés en tentant de saisir un ballon de Mike Cubbage des Twins du Minnesota. le quel s'est rendu jusqu'au troisième-but malgré les efforts évidents du Totontois. (Téléphoto AP)

| Atlanta 6 | | Montréal 4 | |
|---|---------------|--------------|-----------|
| Gilbrth 2b | 30 11 | Cash 2b | 50 3 0 |
| Office cc | 3 0 10 | Dawson cc | 50 1 0 |
| Mathews cd | 4 0 0 0 | Valentine cd | 4 1 1 1 |
| Burroughs cg | 4 0 0 0 | Perez 1b | 4 1 2 0 |
| Bonnel cg | 0 0 0 0 | Parrish 3b | 3 1 1 0 |
| Horner 3b | 4 3 3 2 | Cromartie cg | 4 0 0 0 |
| Nolan r | 3 2 2 2 | Carter r | 4 1 2 3 |
| Murphy 1b | 4 0 1 1 | Speier ac | 4 0 0 0 |
| Chaney ac | 4 1 1 0 | Rogers l | 10 0 0 |
| McWilliams l | 10 0 0 | Unser fs | 1 0 0 0 |
| Beall fs | 0 0 0 0 | Pirtle l | 0 0 0 0 |
| Campbell l | 0 0 0 0 | Garman l | 0 0 0 0 |
| Facob fs | 1 0 1 0 | Hutton fs | 1 0 0 0 |
| Solomon cs | 0 0 0 0 | Totaux | 36 41 0 4 |
| Garber l | 0 0 0 0 | | |
| Totaux | 31 61 0 6 | | |
| Montréal | 031 000 000-4 | | |
| Atlanta | 030 101 011-6 | | |
| E—Carter, Perez, Chaney, DJ—Montréal 4, Atlanta 3; LSB—Montréal 7, Atlanta 3; 2B—Dawson, Gilbreath, Cash, Carter, Horner; C—Carter 11, Horner 27, Nolan 22; E—Valentine 18. | | | |

Rose dépasse Cobb et rejoint Sisler

CINCINNATI (AP) — Le combatif capitaine des Reds de Cincinnati, Pete Rose, a égalé, hier soir, lors de la deuxième partie d'un programme double que son équipe a disputé aux Phillies de Philadelphie, la marque de Georges Sisler, qui, en 1922, frappa en lieu sûr 41 matches de suite.

Rose a réussi cet exploit en déposant un coup retenu parfait le long de la ligne du troisième but, en sixième manche. Le joueur de troisième sac des Phillies, Mike Schmidt, a capté le coup que venait de faire Rose, mais il n'a pu tirer au premier but. Ce simple était le premier coup sûr du recordman des Reds en 14 apparitions officielles au marbre cette saison contre le gaucher Steve Carlton, qui, hier soir, avait forcé Rose à frapper deux roulements à ses pré-

sences précédentes au bâton.

Lors de la première partie, le joueur de 37 ans avait frappé en lieu sûr pour un 40e match de suite, égalant ainsi la prestation de Ty Cobb, un membre du Temple de la renommée du baseball. Cobb avait connu sa série de succès en 1911, et hier, c'est un double en troisième manche contre Randy Lerch qui a valu à Rose d'égaliser sa marque.

Les seuls joueurs des majeures dont les séries de parties avec au moins un coup sûr sont plus longues que celle de Rose sont Bill Dahlen (42 matches en 1894), Willie Keeler (44 parties en 1897) et Joe DiMaggio (56 matches en 1941).

Le double qu'a obtenu Rose lors de la première partie était le 14e de sa série, qui a commencé le 14 juin.

Gilles Villeneuve et Jody Scheckter changeront d'écurie

HOCKENHEIM, RFA (Reuter-AFP) — Le Québécois Gilles Villeneuve de l'équipe Ferrari et le Sud-Africain Jody Scheckter de Wolf changeront d'écurie la saison prochaine, a indiqué hier le chef de l'équipe Wolf, Scheckter courra sur Ferrari pour \$600.000. Le millionnaire Walter Wolf engagera pour sa part deux voitures l'an prochain, l'une conduite par Villeneuve, l'autre pilotée par Bobby Rahal, second derrière le Québécois en formule Atlantique l'an dernier. L'Argentin Carlos Reutemann demeurera le pilote numéro un chez Ferrari malgré l'arrivée de Scheckter.

EDMONTON (CP) — Il est maintenant peu probable que l'aillier droit Mark Napier signe un contrat avec les Oilers d'Edmonton, de l'Association mondiale.

Gus Badali, l'agent de Napier, a tenté de négocier un contrat sécuritaire à long terme, semblable à celui qu'il a obtenu pour Wayne Gretzky, qui en est venu à une entente avec les Racers d'Indianapolis le mois dernier.

"Il est venu vers nous avec une proposition qui ressemblait à celle qui a été acceptée à Indianapolis", a déclaré l'instructeur des Oilers, Glen Sather. "Il ne s'agit pas d'un contrat qui tient compte de services personnels ou qui implique le même genre de montant (\$1.75 million), mais un contrat de cinq ans avec une option de le renouveler pour les trois années suivantes.

"D'aucune façon je veux être lié à un joueur aussi longtemps. Je ne veux pas bâtir une équipe autour de Mike Napier. Je le veux pour qu'il en fasse partie".

Les Oilers ont fait une offre de \$175.000 par année pour les cinq prochaines saisons à Napier, il y a quelques semaines, puis ils ont donné à Badali jusqu'à mercredi pour voir si Sam Pollock, des Canadiens de Montréal, ne pouvait faire mieux.

Badali a rencontré le directeur gérant du Tricolore, lundi soir dernier, et a ensuite déclaré qu'il doutait que Napier signe un contrat avec le premier septembre, alors qu'il deviendra officiellement agent libre.

La 5ème partie est de nouveau ajournée L'horloge a raison de Kortchnoi

BAGUIO, Philippines (AFP-Reuter) — Luttant contre la montre, l'aspirant Victor Kortchnoi a commis une grave erreur et permis à Anatoly Karpov, tenant du titre, d'échapper à une défaite écrasante lors de leur cinquième partie au championnat du monde des échecs.

Mais au moment du deuxième ajournement de cette partie après onze heures de jeu, le transfuge soviétique bénéficiait d'un léger avantage. Cette partie marathon reprendra dimanche. En attendant les deux adversaires entament aujourd'hui leur sixième partie dans l'espoir de briser leur série de quatre nuls.

Kortchnoi aurait pu remporter le

match au 55ème coup s'il n'avait manqué de temps pour jouer les coups suivants. Avec un pion passé, deux fous et une position forcée pour Karpov, Kortchnoi aurait pu gagner la partie en quatre coups. Mais il n'avait plus que deux minutes de réflexion pour les huit derniers coups.

L'erreur de Kortchnoi a été commise face au coup inattendu par lequel Karpov a repris la partie hier. Bien que considéré comme une possibilité, le coup que l'arbitre a sorti de l'enveloppe scellée par Karpov a provoqué un murmure dans la salle car il n'avait pas été étudié sérieusement par les experts.

Kortchnoi mit trop de temps à trou-

ver sa réplique, et, pressé par l'avance de l'horloge, a déplacé son fou laissant le roi noir s'échapper de la position inconfortable dans laquelle il se trouvait. Il continua néanmoins de lutter ferme et Karpov, malgré des manœuvres pleines d'invention, exécuta lui aussi quelques mouvements faibles qui permirent à Kortchnoi de dominer la partie à l'ajournement.

Le grand maître argentin Miguel Najdorf a déclaré que "le manque de temps était quelque chose d'expliquable". "J'ai dit à Kortchnoi avant la partie, at-t-il poursuivi, qu'il n'était pas important d'avoir une position victorieuse si l'on manquait de temps".

BASEBALL

| Ligue Nationale | |
|---|--|
| Jeu | |
| San Diego 6, Pittsburgh 3 | Houston 8, New York 3 |
| Hier | |
| Atlanta 6-1, Montréal 4-4 | Philadelphie 12-1, Cincinnati 2-2 |
| Houston 4, New York 3 | St. Louis à San Diego |
| Pittsburgh à Los Angeles | Chicago à San Francisco |
| Aujourd'hui | |
| Philadelphie, Lomborg (7-8) à Cincinnati, Moskau (1-2), 14 h 15 | Chicago, Reuschel (9-8) à San Francisco, Montefusco (7-4), 16 h 05 |
| Montréal, Bahnsen (0-4) à Atlanta, Solomon (3-4), 20 h 35 | Pittsburgh, Robinson (5-4) à Los Angeles, Sutton (10-9), 22 h |
| St-Louis, Vuckovich (8-7) à San Diego, Ochwinko (6-7), 22 h | |
| Les meneurs (Parties d'hier non comprises) | |
| Buckner, Chi | 225 74 329 |
| Burroughs, Atl | 303 97 320 |
| Clark, SF | 371 118 318 |
| Madlock, SF | 275 86 313 |
| Rose, Cin | 418 130 311 |
| Whitfield, SF | 319 99 310 |
| Bowa, Phi | 390 121 310 |

| Ligue Américaine | |
|--|--|
| Jeu | |
| New York 11-5, Cleveland 0-17 | Minnesota 6, Toronto 3 |
| Baltimore 7, Detroit 3 | Milwaukee 6, Californie 3 |
| Oakland 7, Chicago 4 | Kansas City 3, Seattle 1 |
| Texas 3, Boston 1 | |
| Hier | |
| Toronto 3, Milwaukee 2 | Kansas City 4, Boston 0 |
| Baltimore 7, Californie 4 | Cleveland 4, Oakland 0 |
| Minnesota 7, New York 5 | Detroit 4, Seattle 3 |
| Texas 3, Chicago 5 | |
| Aujourd'hui | |
| Milwaukee, Sorensen (12-7) à Toronto, Lamanczyk (3-12), 13 h 30 | Seattle, Honeycutt (4-5) à Detroit, Young (1-1), 13 h 30 |
| Minnesota, Jackson (3-3) à New York, Clay (1-3), 14 h | Kansas City, Leonard (12-11) à Boston, Lee (10-5), 14 h |
| Texas, Jenkins (9-6) à Chicago, Stone (8-7), 14 h 15 | Oakland, Renko (4-5) à Cleveland, Paxton (8-6), 19 h 30 |
| Californie, Hartzell (1-6) à Baltimore, D. Martinez (7-7), 19 h 30 | |

OTTAWA (CP) — Michelle Guilbault de Montréal a remporté hier le tournoi de golf pour juniors disputé au club Rideauview avec des comptes de 74 et 75. Josie Pèrusse d'Asbestos a terminé au deuxième rang avec des cartes de 81 et 82. Mary-Anne Hayward de Whitlock se classant troisième avec 84-80.

QUÉBEC (CP) — John Bassett, le propriétaire des Bulls de Birmingham, a pigé, hier, dans les rangs des Remparts de Québec, de la Ligue junior majeure du Québec, afin de recruter un autre joueur qui n'a pas terminé son stage junior pour son équipe de l'Association mondiale de hockey.

Le dernier choix de Bassett est Michel Goulet, un ailier gauche de 18 ans qui pourrait évoluer encore deux ans chez les juniors. Mais Bassett et l'agent de Goulet, Guy Bertrand, ont confirmé qu'ils en étaient venus à une entente de principe qui liera le jeune joueur aux Bulls pour les deux prochaines saisons, au salaire annuel de \$60.000.

La signature du contrat par Goulet, six pieds et 190 livres, aura lieu bientôt, a laissé entendre Bertrand. Bassett a maintenant fait signer des contrats à six joueurs qui n'ont pas complété leurs stages chez les juniors, et ceci en dépit du fait que l'AMH et la Ligue nationale avaient assuré qu'elles ne feraient pas signer de contrats aux joueurs n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans.

BOSTON — Les Red Sox de Boston, les meneurs de la division est de la Ligue américaine de baseball, qui viennent de subir huit revers au cours de leurs neuf derniers matches, seront privés des services de leur capitaine, le voltigeur Carl Yastrzemski, pendant une dizaine de jours. Le médecin de l'équipe, le Dr Arthur Pappas, a annoncé que Yastrzemski avait été hospitalisé jeudi soir à la suite de violents maux de dos. Yastrzemski avait déjà eu un problème similaire le printemps dernier et son absence n'avait duré qu'une semaine.

Sonny Wade et Joe Barnes blessés Scannella a des problèmes au quart

Avant que ne débute la saison 1978 du football canadien, l'instructeur en chef des Alouettes de Montréal, Joe Scannella, ne pouvait guère prévoir dans quelle situation critique il se retrouverait après seulement trois matches.

Avec Sonny Wade comme quart-arrière numéro un et des remplaçants éventuels comme Joe Barnes et Gerry Dattilio, il avait laissé Larry Lawrence aller tenter sa

chance avec les Steelers de Pittsburgh, de la Ligue nationale.

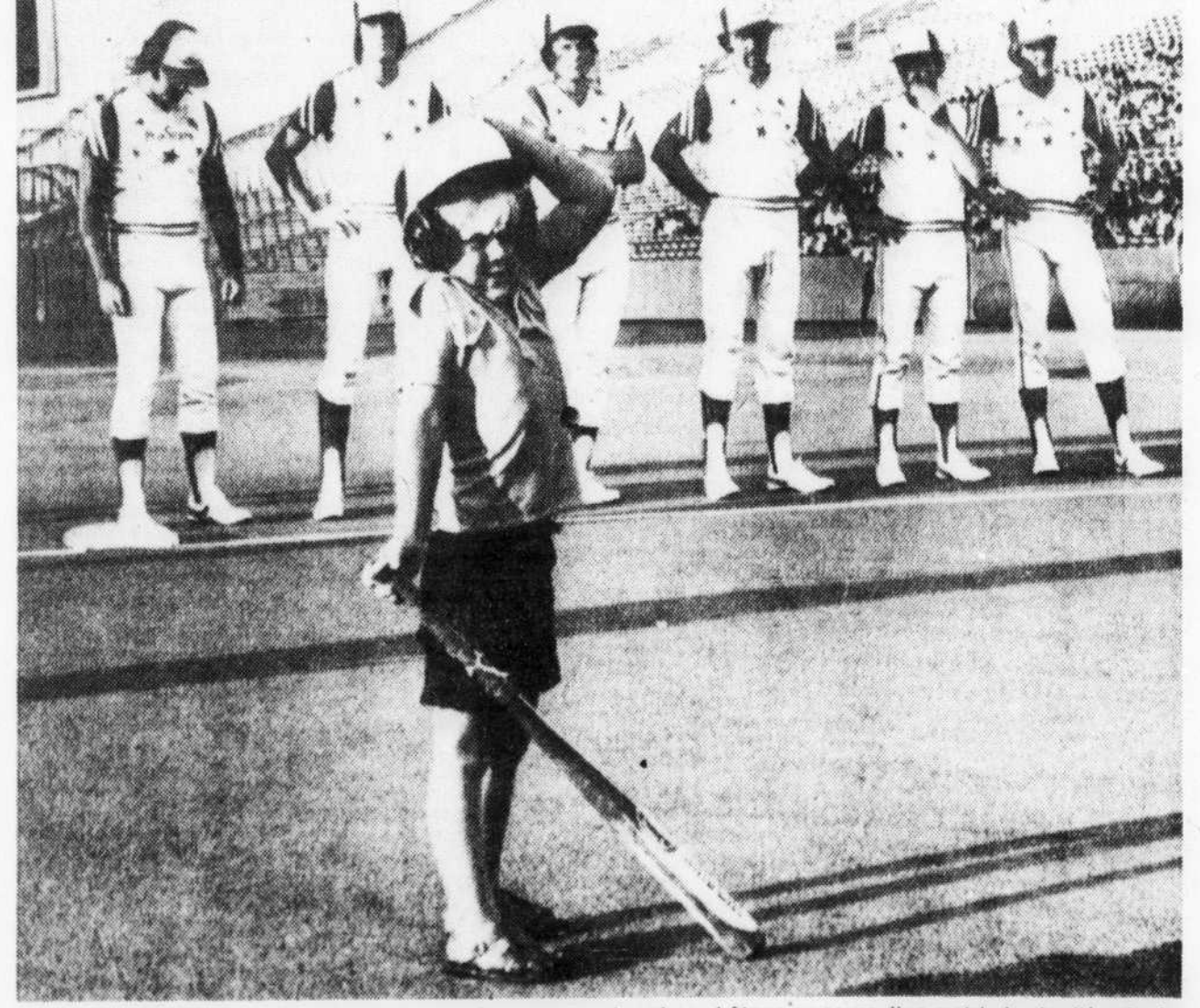
À la veille de leur quatrième match de la saison, contre Toronto mercredi, il se retrouve avec un Sonny Wade à l'écart du jeu, un Joe Barnes, blessé à une main, et un Gerry Dattilio encore sous le choc du K.O. de mardi.

Par ailleurs, Larry Lawrence, congédié par Pittsburgh, se trouve à Montréal,

une ville qu'il affectionne, mais Bob Geary, directeur-gérant des Alouettes, a indiqué qu'il ne pouvait être question de lui faire signer un contrat, même pour un essai de cinq jours, tant qu'il n'aura pas passé le repêchage de la Ligue nationale.

De plus, les Alouettes ont bien failli perdre Wade quand ils l'ont offert au repêchage. Il a été réclamé aussitôt par Cal-

gary, mais les Stampedeers l'ont tout de suite échangé aux Alouettes pour des considérations futures. N'eût été d'une entente entre Jake Gotta et Bob Geary, Wade serait passé aux Argonauts de Toronto, qui l'avaient également réclamé, et aurait été perdu pour les Alouettes. Immédiatement après l'avoir récupéré, les Alouettes ont aussitôt placé son nom sur la liste des blessés.



Ryan Sittler, 4 ans, a eu une soirée fort occupée comme préposé aux bâtons au cours d'un match de charité entre les Maple Leafs de Toronto et une équipe de balle-molle de la Ville-Reine. (Téléphoto CP)

| LIGUE NATIONALE | | | | |
|-----------------|----|----|------|--------|
| Section Est | | | | |
| PHILADELPHIE | g | p | moy. | diff. |
| CHICAGO | 54 | 43 | 557 | — |
| PITTSBURGH | 49 | 48 | 505 | 5 |
| MONTRÉAL | 47 | 49 | 490 | 6 1/2 |
| NEW YORK | 48 | 56 | 462 | 9 1/2 |
| ST. LOUIS | 45 | 60 | 429 | 12 |
| | 40 | 61 | 396 | 16 |
| Section Ouest | | | | |
| SAN FRANCISCO | 60 | 40 | 600 | — |
| LOS ANGELES | 59 | 42 | 584 | 1 1/2 |
| CINCINNATI | 59 | 43 | 578 | 2 |
| SAN DIEGO | 50 | 52 | 490 | 11 |
| ATLANTA | 47 | 54 | 465 | 13 1/2 |
| HOUSTON | 46 | 56 | 451 | 15 |

| LIGUE AMÉRICAINNE | | | | |
|-------------------|----|----|------|--------|
| Section Est | | | | |
| BOSTON | g | p | moy. | diff. |
| MILWAUKEE | 63 | 36 | 636 | — |
| BALTIMORE | 58 | 40 | 592 | 4 1/4 |
| NEW YORK | 56 | 44 | 560 | 7 1/2 |
| DETROIT | 55 | 44 | 556 | 8 |
| CLEVELAND | 47 | 48 | 520 | 11 1/2 |
| TORONTO | 42 | 52 | 475 | 16 |
| | 36 | 65 | 356 | 28 |
| Section Ouest | | | | |
| KANSAS CITY | 56 | 42 | 571 | — |
| CALIFORNIE | 54 | 48 | 529 | 4 |
| OAKLAND | 52 | 50 | 510 | 6 |
| TEXAS | 48 | 51 | 485 | 8 1/2 |
| MINNESOTA | 43 | 54 | 443 | 12 1/2 |
| CHICAGO | 41 | 57 | 418 | 15 |
| SEATTLE | 36 | 66 | 353 | 22 |

Musique en Charlevoix

Imaginez 140 acres de plateaux ouverts et boisés où régnent encore une dizaine de bâtiments, construits pour la plupart au début du siècle mais aujourd'hui transformés en salle de concert ou studios de musique, en cafétérias ou dortoirs pour étudiants ou professeurs, le tout ancré dans un décor grandiose de Charlevoix, entre le fleuve et le mont St-Irène.

C'est là que l'École de musique de Charlevoix a établi ses quartiers d'été, ouverts par ailleurs à toute la population des environs de Saint-Irène, qui peut y venir se divertir, se promener, méditer dans le paysage et bientôt participer à divers ateliers.

Cet été, l'ancien domaine de Sir Rodolphe Forget est devenu le camp musical de Charlevoix. C'était un vieux rêve de François Bernier qui, avec Marie Tremblay, dirige l'École de musique de Charlevoix, nouveau propriétaire du Domaine Forget.

Et celui qui fut, au début du siècle, le premier à s'installer dans ces lieux, en l'occurrence Sir Rodolphe Forget, député de Charlevoix en 1904 puis en 1908, aurait sans doute été surpris d'apprendre qu'on y célébrerait en 1978 les fêtes de la St-Jean. Ce fut pourtant le cas. Le tout dans la nouvelle "tradition" de

centralisation et de régionalisation.

En expliquant les projets qui leur tiennent à cœur depuis que l'École de musique de Charlevoix est devenue propriétaire, en septembre dernier, du Domaine Forget, Mme Tremblay et M. Bernier insistent sur l'aspect communautaire de leurs visées. Le Domaine pourrait éventuellement devenir un véritable point de ralliement pour Charlevoix, souhaite M. Bernier.

En cette première saison d'activités, des concerts — tantôt du jazz tantôt de la musique de chambre — ont lieu à presque tous les vendredis soir, dans la salle de concert du domaine, aujourd'hui fort présentable et où l'acoustique rencontre les normes d'un musicien comme M. Bernier.

Ce dernier, qui dirigea pendant neuf ans l'Orchestre symphonique de Québec et devait par la suite fonder la faculté de musique de l'Université d'Ottawa, où il enseigne, est d'ailleurs bien content d'avoir pu recevoir des étudiants en musique dès cet été (trois stages ont été prévus: harmonie, musique de la renaissance et instruments à corde), question "d'occuper le terrain psychologique."

Ce n'est évidemment pas encore le grand luxe mais l'essentiel

y est donc une vingtaine de studios individuels de pratique situés dans la partie boisée du domaine et construits au cours de l'année. M. Bernier estime qu'il s'écoulera quelques années — il a l'intention de continuer à travailler à ce projet pour au moins cinq ans encore — avant que ne se réalise l'ensemble de ses ambitions, qui incluent entre autres l'utilisation d'espaces agricoles laissés à l'abandon en vue de faire la culture du lin, et que tous bâtiments soient rénovés.

C'est en septembre 1977 que l'École de musique de Charlevoix, qui jusqu'à alors était itinérante, devint officiellement propriétaire du Domaine Forget. La corporation à but non-lucratif qu'est l'école acheta la propriété de la Caisse Populaire de St-Irène qui avait saisi le domaine de ses anciens propriétaires, trois frères de Baie-St-Paul, incapables de rencontrer leurs obligations. Ce ne fut d'ailleurs pas sans peine que l'École de musique devint propriétaire du domaine car un agent d'immeuble de Montréal s'en était porté acquéreur; suite aux pressions il devait l'abandonner pour le laisser à une corporation qui n'allait pas morceler le terrain et en ferait un bien accessible au public.

L'École de musique de Charlevoix déboursa donc \$90,000 (risque calculé selon M. Bernier) récoltés à même des dons.

Vinrent ensuite la chasse à l'équipement pilotée par Marie Tremblay et celle aux subventions. Jusqu'à présent, seul un projet fédéral de Canada au Travail a permis à l'École de musique d'embaucher une vingtaine de personnes de la région qui ont ajusté le Domaine à sa nouvelle vocation, aidées par de nombreux bénévoles qui ont donné leur temps, dont plusieurs des professeurs qui enseignent cet été au Domaine.

Enfin, pour ceux que la petite histoire intéresse, soulignons que le Domaine, qui fut habité au début du siècle par Sir Rodolphe Forget — père de Thérèse Forget-Casgrain — puis par ses amis Rodolphe Routier, à qui on doit l'hymne O Canada, et Joseph Lavergne, fut, en 1945, acheté par les Soeurs franciscaines de Marie qui y fondèrent un institut familial appelé à devenir par la suite un orphelinat puis une sorte d'institut psychiatrique.

Paule Des Rivières

LE DEVOIR



CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 29 juillet 1978

Richard Nixon: un versant de l'homme américain

par

LISE BISSONNETTE

L'ennui politique naquit un jour avec le Watergate et il faut d'abord surmonter une répulsion pour entreprendre la lecture des 800 pages de mémoires de Richard Nixon, le président démissionnaire de 1974. Les images de "Tricky Dick", l'homme dont on ne voulait pas acheter une voiture usagée, et les souvenirs de ses tribulations qui ont entraîné pendant deux ans ad nauseam à la une des journaux du monde entier, font craindre une interminable et pitoyable plaidoirie de celui qui n'a jamais admis sa défaite.

Tel est le cas pour plusieurs chapitres. Mais malgré ceux qui s'en gaussaient, prédisaient des tonnes d'invendus, et malgré les librairies qui le tournaient en ridicule en le vendant au poids, l'ouvrage a fait son chemin presque jusqu'au sommet de la prestigieuse liste des best-sellers du New York Times, où il se maintient sans désespérer depuis des semaines. C'est que bien au-delà d'une ennemie version du Watergate, il y a, à travers la livraison en vrac des mémoires d'un des hommes politiques les plus typiques de l'époque actuelle et de l'Amérique du Nord, une somme de ce que les États-Unis ont de plus décevant et de plus fascinant.

Des premières lignes — "Je naquis dans une maison bâtie par mon père" — jusqu'à la dernière scène, celle de l'hélicoptère qui s'élève au-dessus de la Maison blanche au jour gris de l'adieu et du retour en Californie, on reste sidéré, accroché, malgré la platitude du style et la pauvreté des arguments.

Deux fois, un immense et riche pays de près de 300 millions d'habitants a élu à sa direction cet homme intelligent et vigoureux certes, mais manquant totalement d'inspiration, d'élevation morale et intellectuelle. C'est l'impression que Richard Nixon a cherché à corriger en rédigeant ce long rappel de ses états de service. C'est celle qu'il renforce à tout jamais en tentant une dernière opération de séduction, qui pourrait bien réussir, auprès de ses compatriotes. Car au fil de sa carrière, ce sont les moeurs de l'atteinte et de la préservation du pouvoir, naïvement décrites et prises comme un donné de nature, qui se révèlent ici comme un traité politique qui en vaut bien d'autres.

Il ne faut pas lire ce livre pour le Watergate, mais surtout pour la montée de Richard Nixon vers le pouvoir, de 1947 à 1968. Les jalons de ses mémoires sont les dates d'élections: député, sénateur, vice-président sous Eisenhower, puis président. C'est ce qui lui tient lieu de critère d'appréciation des événements. Et ce n'est que pour franchir ces jalons qu'il a choisi son camp: le conservatisme social et économique, et surtout un anti-communisme obsessionnel qu'il portera comme une bannière sur le front intérieur et extérieur.

Entre le macabre et ses méthodes, il n'y a qu'une différence de degré de subtilité, comme on le voit tout au long de sa relation de l'affaire Alger Hiss, à la fin des années quarante par laquelle il se fit les dents et une célébrité en pourchassant un pseudo-espion "communiste" avec la même rage systématique qu'il devait déplorer des années plus tard chez ses adversaires.

Le même anti-communisme primaire, avec un oeil sur sa rentabilité électorale, lui servira de catégories d'explication du monde jusqu'à la fin de la guerre du Vietnam. Jamais la réflexion de cet homme qui, plus que tout autre président américain, a voyagé, traité et négocié à l'étranger, ne prend la moindre distance analytique ni n'éprouve le moindre doute vis-à-vis ses convictions forgées au berceau de sa première élection et du credo républicain moyen.

Vice-président, il fait une tournée marquée de manifestations violentes en Amérique latine. Pas une ligne ni même une réflexion rétroactive sur les liens d'alors entre les USA et les régimes contestés. "Cette populace, écrit-il des manifestants, était composée de communistes conduits par des communistes et elle n'avait aucun amour de la liberté." Et tac, voilà une affaire réglée. Castro prend le pouvoir à Cuba: c'est un dictateur de gauche, donc "pire" que Batista le dictateur de droite. D'un sommet à l'autre avec les dirigeants soviétiques, des années cinquante aux années soixante-dix, il lui arrive d'éprouver

quelque sympathie personnelle mais jamais de s'interroger sur les conditions d'éclosion de ces régimes. Ce sont gens de mauvaise foi, qui ne pensent qu'à dominer le monde et surtout les magnifiques et si droits États-Unis.

Même l'épisode extraordinaire du voyage en Chine, de la rencontre historique avec Mao, se trouve ainsi ramené au niveau de l'anecdote malgré quelque velléité de sensibilité à l'égard de la poésie du grand homme. Ce que Nixon cherche surtout à faire savoir, tout au long des récits de ces visites qu'il adore visiblement, c'est qu'il n'a fait "aucun compromis" devant des tenants d'une idéologie étrangère. On chercherait en vain quelques lignes d'exposé sur la philosophie de la "détente" dont, paradoxalement, ces voyages furent l'une des sources principales.

Crises intérieures ou crises internationales, tout, cependant, ramène inlassablement aux effets sur les élections. L'insurrection hongroise à Budapest en 1956? Il surmonte Krouchtchev le "boucher de Budapest" et gagne des votes. Il se fait malmener en Amérique latine? Les Américains l'applaudissent comme un martyr à son retour et c'est autant de pris. On retrouve des passages de la même eau jusqu'à l'avant-dernier voyage, la tournée triomphale au Moyen-Orient en 1974, dont il calcule les effets sur les sondages, dès l'Air Force One revenu au pays.

Pour comprendre de l'intérieur la mentalité des "faucons" tant devant la guerre au Vietnam, les flambées de violence raciale, la contestation sur les campus, c'est aussi Richard Nixon qu'il faut lire qui n'a d'émotion que le temps de se demander quand tout cela finira. Un exemple: l'assassinat de Robert Kennedy, en 1968, qu'il rappelle et commente en trois paragraphes. "Qui l'avait fait et pourquoi! Quand cette folie prendra-t-elle fin?" Ici et là, il lui arrive de deviser avec un optimisme mais toujours pour conclure aux méfaits du libéralisme, à l'aveuglement des pacifistes, si ce n'est même pour attribuer leur position de principe (celle de Ted Kennedy par exemple) à une hargne personnelle à son égard.

Ce simplisme porté à des sommets explique finalement tout l'épisode du Watergate. Ce n'est que vaguement et comme un éclair qu'il s'interroge sur la moralité de son gouvernement mais longuement et obsessionnellement, il tente une justification par association. D'autres l'ont fait avant lui, et c'est ainsi que se fait la politique. Pourquoi le persécute-t-on? Il n'arrive jamais à se l'expliquer qu'en attribuant les attaques à une vindicte partisane et au "négalisme" des élites de Washington (la presse, les Démocrates, les pacifistes, les fonctionnaires). Pas une seule fois, il ne perçoit l'immense catharsis, dont il ne fut que le déclencheur, d'une Amérique qui s'est déculpabilisée du Vietnam en se purgeant avec le Watergate qui fut certainement un hallali.

L'ouvrage est truffé de clichés sur la grandeur de l'Amérique avec un A plus que majuscule, et sur la vie passionnante mais quasi héroïque d'un président tel que lui, qui ne "lâche" jamais. Avec une candeur proche de l'impudeur, Nixon y cite mille exemples de louanges (ou de flatteries) dont il a été l'objet. La trêve digne et très réelle descendue aux enfers de sa famille, idéalement aimante à l'américaine jusqu'au cliché et certes touchante, est présentée avec une maestria qui arrive à émouvoir.

Ce mélange de simplisme, de certitude de son bon droit, de ruse, d'esbroufe et de défense agressive finit par être un autre des bons coups de Richard Nixon, le politicien qui arrivait toujours à se rétablir. Comme il y songerait sans doute lui-même, il serait intéressant de sonder maintenant à son égard la population américaine, à l'heure où elle s'inquiète de son nouveau président-pasteur doux et incertain. Avec le doigté du gagnant d'élection, Richard Nixon tente de la réveiller à l'autre versant d'elle-même, brutal et sans nuances, exilé pour l'instant à San Clemente.

Malgré une traduction plate et souvent fautive, c'est une lecture d'été qui vaut même au-delà de la frontière nord des États-Unis.

Mémoires de Richard Nixon, Éditions internationales Alain Stanké, Montréal, 800 pages.



"L'événement-doux" réunira au théâtre Outremont, les 1er et 2 août, Paule Baillargeon et une vingtaine de comédiens et musiciens. Le but du spectacle: lancer une campagne de souscription populaire pour réaliser un film refusé par l'ONF.

Photo Jacques Grenier

Paule Baillargeon :

Notre cinéma malgré l'ONF

par

JEAN-PIERRE TADROS

Paule Baillargeon est littéralement furieuse. Depuis quelques semaines — le début du mois de mai, plus exactement — c'est un sentiment de révolte qui l'emporte chez elle. Elle a décidé, en effet, qu'on ne l'aurait pas aussi facilement, qu'elle ne se laisserait pas détruire par des "fonctionnaires" (dixit) et qu'elle prendrait les moyens qu'il faut pour faire son cinéma. La gageure est de taille quand on sait l'état lamentable dans lequel se trouve le cinéma québécois. D'ailleurs, dans le monde du cinéma, il est plus que courant de voir un cinéaste se faire refuser un projet. Après tout, ce sont de grosses sommes d'argent qui entrent en jeu et, dans ces conditions, les bailleurs de fonds auront toujours un droit de veto. Ce qu'il y a de plus particulier dans l'aventure de Paule Baillargeon, c'est qu'elle met en scène l'Office national du film et le comité du programme de la production française. Or, pour un cinéaste-pigiste, l'ONF a toujours posé un problème que sont venues aggraver les décisions récentes du comité du programme.

L'Office, pour les cinéastes québécois, a toujours constitué le havre indispensable à leur survie. C'est là-bas que toute une génération de cinéastes québécois est allée se former. La plupart en sont sortis, quelquefois avec fracas, pour aller créer en-dehors de structures qu'ils jugeaient contraignantes. Mais la plupart y retourneront, pigistes, pour arriver à faire un cinéma que l'industrie privée québécoise n'arrive pas à produire.

Parmi les cinéastes plus jeunes, l'ONF n'a pas eu le même importance parce que déjà l'Office s'était replié sur lui-même, sur ses permanents. Et puis, il y a eu la venue de la SDICC qui a à la queue de la SDICC les cartes en laissant miroiter bien des espoirs... souvent déçus. C'est donc encore à l'ONF que bien des jeunes cinéastes iront faire leurs armes et leurs films.

Or, l'expérience de Paule Baillargeon a ceci d'exemplaire qu'elle nous rappelle que l'ONF est de plus en plus réfractaire aux cinéastes-pigistes. Et c'est là qu'entre en cause le comité du programme. C'est lui, en effet, qui, au sein de la production française, étudie en premier

pas mal affolant. Que s'est-il passé au juste?

Jean-Marc Garand, l'adjoint au directeur de la production française, nous expliquera que la situation que vit présentement l'ONF n'a rien de catastrophique, loin de là. Ce qui s'est passé, c'est tout simplement qu'à la production française on a transformé la façon de procéder. Alors que généralement les projets étaient mis en route au début de l'année budgétaire, et devaient être terminés à la fin (j'ignore cependant combien de films ont pu y arriver!), on avait décidé l'année dernière (après avoir mijoté le projet pendant quelques années) d'étaler la production sur toute l'année. Ce qui paraissait plus logique; sauf que cette répartition peut-être un peu trop généreuse des films à produire a fait qu'à la fin de l'année 76-77 on s'est aperçu qu'on avait dépensé ou engagé beaucoup plus d'argent que prévu. On se retrouvait alors avec un "carry over", m'a-t-on expliqué, de près d'un million et demi de dollars. Un million et demi qui a dû être soustrait du budget de l'année en cours.

Lors d'une réunion tenue le 7 juin dernier, le comité du programme vote donc à l'unanimité la proposition suivante: "Pour se conformer aux normes et méthodes habituelles des organismes de production, il est recommandé que la production française n'assume plus les coûts de l'étape "E" (étude) des projets qui lui sont soumis par les cinéastes de l'extérieur".

Ce qui n'a pas manqué de faire sursauter l'Association des réalisateurs de films du Québec dont le président, Roger Frappier, a eu vite fait de dénoncer cette attitude. "Cela revient à dire, à mots couverts, qu'on veut dorénavant fermer graduellement l'ONF aux cinéastes-pigistes, comme si c'était eux les responsables de l'état actuel des choses", fera-t-il remarquer dans un

memo envoyé aux membres de l'Association.

Au départ, il y a Anastasie Oh ma chérie, moyen métrage que Paule Baillargeon produit et réalise en 1976-77.

Anastasie devait être projetée à l'ONF, lors d'une projection-maison, et ce fut l'étonnement général. Résultat: un producteur, Jacques Gagné pour ne pas le nommer, devait alors lui proposer de faire un document-fiction (le choix revenait à Paule Baillargeon) sur le milieu des "topless". Il me laissait en fait très libre sur la façon d'aborder ce sujet, nous expliquerait-elle. Cela m'a fait un peu peur, au début, car je ne me considère pas comme une réalisatrice. J'ai cependant accepté de faire la recherche, et j'ai écrit un synopsis que j'ai présenté en octobre 1977 au comité du programme. Et à l'unanimité, moins une voix, celui-ci accepte le projet en le recommandant aux éloges à l'appui. Et c'est comme ça que je me retrouve avec \$35,000 des contribuables pour écrire le scénario de La cuisine rouge."

Elle abandonne donc tout et se met à travailler le scénario en compagnie de Frédérique Collin. Elle commence même des ateliers avec 15 comédiens; ce qui lui permettra de créer ses personnages à l'aide du vidéo. "On me dira par la suite qu'il n'y a pas de personnages dans mon film; mais ils sont là, sur vidéo, j'en ai trente heures, mais personne n'a daigné les regarder pour savoir ce qui s'était fait!"

A l'aide de ce matériel sur vidéo, Paule Baillargeon et Frédérique Collin finalisent leur projet; et les voilà avec un scénario que Paule Baillargeon va aller présenter au comité du programme en avril dernier. Mais ce comité n'est plus le même que celui qui avait voté le projet. Chaque année, il change; permettant ainsi à tous les permanents de

l'ONF d'y siéger un jour, sauvent de cette façon la démocratie onéfiante. Et ce nouveau comité, après avoir pris connaissance du scénario, le rejettera sans appel. "Pour-tant, note Paule Baillargeon, le scénario et le synopsis que j'avais proposés concordent exactement. Mais on m'a dit que c'était pourri, qu'il n'y avait pas de cinéma là-dedans, qu'il n'y avait pas de dialogue, pas de personnages, que tout y était cliché... Ils ont mis un acharnement incroyable à me détruire."

Et voilà. Depuis le mois de mai, Paule Baillargeon, Frédérique Collin, les quinze comédiens qui ont créé les personnages de La cuisine rouge, l'équipe technique que Paule Baillargeon a pris la peine de réunir autour d'elle; tout ce monde, donc, cherche une solution au problème. Parce que tous sont conscients de ce que le film se fasse. Il y a bien sûr la possibilité de demander de l'argent à la SDICC, à l'Institut, au Conseil des Arts, mais les procédures y sont longues; et comme le film se déroule durant la journée la plus chaude de l'été, il faut au moins arriver à tourner les extérieurs dès cet été.

Paule Baillargeon a donc décidé de commencer le tournage de ces extérieurs le 7 août. Pour ce faire, elle va donc lancer une souscription populaire. Roland Smith, propriétaire de l'Outremont, lui a prêté sa salle pour deux soirs. Ce sera alors "l'événement-doux" avec une vingtaine de musiciens et de comédiens. En sous-titre à cet événement, tout naturellement, "Le comité du programme". Le film se fera, donc, malgré le comité du programme, et grâce à la bonne volonté de tous.

Et pour suivre, le cinéma québécois a besoin de nous tous. Paule Baillargeon vient tout simplement de nous le rappeler.

Avez-vous lu Arthur Buies?

par
ROBERT MÉLANÇON

Pour la plupart le nom d'Arthur Buies évoque d'abord un personnage de l'interminable, de l'insipide radio-téléroman de Claude-Henri Grignon, *Les Belles Histoires des Pays d'en Haut*. C'est bien dommage. Arthur Buies, le vrai, l'auteur d'une vingtaine de livres, recueils, brochures est l'écrivain le plus intéressant que le Québec ait produit au 19^e siècle, celui qui a le plus à nous dire aujourd'hui, le seul, peut-être, avec Nelligan que nous ayons un réel besoin de lire encore.

L'oeuvre de Buies, circonstancielle, intimement liée à l'actualité de son temps, a paradoxalement peu vieilli, juste ce qu'il faut pour acquiescer une certaine patine qui n'est pas son moindre charme: rien de suranné ni de vieillot, bien au contraire, seulement une légère distance qui nous permet de mieux l'embrasser du regard et de saisir son éclatante originalité parmi la masse d'écrits qui forment la littérature québécoise du 19^e siècle. Ces écrits, pour la plupart, n'ont pas vieilli, ils étaient déjà vieux au moment de leur publication: pièces de vers, narrations, discours empressés d'un lourd sérieux, académiques, pontifiants, didactiques, laborieux, contraints, édifiants, orthodoxes, prudents, cauteux, ennuyeux comme il n'est pas permis de l'être. Mais ouvrez *La Lanterne* ou les *Chroniques, Humeurs et Caprices*: rien n'est plus débordant de jeunesse, drôle et sérieux tour à tour, varié, irrévérencieux, intéressant, personnel. Le moindre page d'Arthur Buies, c'est la marque d'un authentique écrivain, est signée: celui qui l'a écrite est allé au bout de lui-même.

de sa pensée, de son expression, de son goût, il a pris tous les risques qu'impose l'écriture.

Les textes de Buies nous prennent parce que quelque'un y parle, s'y adresse à nous directement. On y entend une voix authentique, non déguisée: Buies ne s'est pas composé en statue pour s'adresser à la postérité indéfinie de tous les temps; il a écrit pour ses contemporains, au jour le jour, et c'est pour cela qu'il nous rejoint, qu'il est si fraternel et si proche, qu'il est resté notre contemporain.

Si les textes de Buies n'étaient pas si précisément datés par d'innombrables références à la réalité qu'ils décrivent, on les croirait écrits d'hier (d'ions des belles années de la revue *Parti pris*). Buies fait oeuvre de chroniqueur et de journaliste, il cherche à saisir la réalité qui l'entoure dans ses aspects fugaces, à noter les transformations que les années apportent en se succédant, à marquer ce qui distingue aujourd'hui d'hier: "dans ce temps-là il n'y avait pas encore..."; "en ce temps-là existait..."; "toute une époque disparaît à nos yeux...".

"transportons-nous maintenant aux années qui s'écoulèrent de 1864 à 1869 inclusivement...". Des formules de ce genre sont trop fréquentes pour n'être pas caractéristiques. Mais même si l'est attentif au passage du temps et aux bouleversements qu'il entraîne dans la vie quotidienne (on se reportera, par exemple, à sa description des métamorphoses de l'hôtel Richelieu dans le *Vieux-Montréal*), même s'il est très sensible aux détails et aux circonstances qui forment ce qu'on pourrait appeler le grain des choses, la surface changeante par laquelle nous entrons en contact avec le monde, Buies rejoint néanmoins le coeur des choses, non pas ce qui ne change pas (parce qu'il n'y a sans doute rien d'immuable) mais ce qui change très lentement, dans une durée si longue qu'elle passe les possibilités d'observation d'un individu.

L'époque à laquelle il a vécu a, jusqu'à un certain point, servi Buies. Il a observé la mise en place et la consolidation des formes économiques, sociales, politiques, idéologiques, qui ont prévalu au Québec jusqu'à la révolution tranquille et qui se survivent encore partiellement aujourd'hui. Il ne faudrait pas changer grand chose au portrait qu'il brosse de l'entrepreneur écossais Peter McLeod dans *Le Saguenay et la vallée du lac Saint-Jean* (1890) ou à sa satire des capitalistes (le mot est de lui) québécois dans *Chroniques canadiennes, humeurs et caprices* (1873 et 1884) pour y retrouver certains traits de la vie économique du Québec de

1978. De même, il n'y a rien, presque rien à changer à sa description du Dominion Day dans les *Petites Chroniques pour 1877*.

C'est qu'il sait mettre en relief les traits fondamentaux de mentalité que révèlent des événements étroitement circonscrits dans le temps. Ainsi, évoquant dans ses *Reminiscences* de 1892 le cycle des démolitions et des grands projets urbains des années qui "s'écoulèrent de 1864 à 1869 (...)" pendant lesquelles le Montréal moderne, brisant de toutes part sa coquille, s'élançait vers l'avenir, déjà par enjambées gigantesques", Buies fait la satire d'une ville qui se croit devenue "la première ville du monde" et qui a "l'ambition parfaitement légitime d'englober dans son sein le continent tout entier en le glissant d'abord par le chenal Saint-Pierre, creusé pour cette fin jusqu'aux entrailles du globe". La charge, bouffonne, peut paraître forcée. N'empêche qu'elle s'applique assez bien au Montréal d'aujourd'hui, cette ville théâtrale en perpétuelle représentation, de la construction du minimanhattan de la rue Dorchester au début des années soixante aux fastes olympiques de 1976 (et peut-être de 1984, pourquoi s'arrêter?) en passant par le grand opéra-bouffe de l'Exposition universelle de 1967.

En décrivant avec précision le moment où la société canadienne-française a pris la forme qui allait, pour l'essentiel, rester la sienne durant un siècle, Buies nous permet de comprendre l'histoire du Québec moderne plus peut-être

qu'aucun autre observateur. Son texte est d'autant plus pertinent qu'il n'est pas d'un observateur détaché, prétendument objectif et impartial.

Buies décrit la réaction cléricalle de la fin du 19^e siècle québécois du point de vue de celui qui la combat avec une énergie dont on trouve malheureusement trop peu d'exemples à l'époque. Buies était un libéral (ce qui n'a rien à voir, mais vraiment rien, avec le conservatisme mou qui se drape de ce nom aujourd'hui), un défenseur de la libre pensée au moment où la triple formule du traditionalisme canadien-français ("les institutions, la religion, les lois de nos pères") triomphait sans partage après l'établissement de l'Institut Canadien par Mgr Bourget. Pour cette raison, aucun écrivain québécois du 19^e siècle ne nous est aujourd'hui plus nécessaire que lui: sa critique du Canada français traditionnel, celui qui a prévalu de Mgr Bourget à Maurice Duplessis et dont Claude Ryan nous offre maintenant une version décolorée au goût du jour, nous pouvons encore en tirer parti aujourd'hui que nous avons à inventer un autre avenir pour le Québec.

C'est dire la pertinence et l'utilité de la remarquable *Anthologie d'Arthur Buies* que Laurent Mailhot vient de publier (1). On y trouvera deux cents pages de textes classés en sept chapitres: "Chroniques intérieures"; "Évocations et portraits"; "Chroniques extérieures"; "Histoire, politique, polémique"; "Essais"; "Critique"; et "Fragments sous forme de dictionnaire", qui permettent au lecteur de mesurer la variété de

l'oeuvre de Buies, plus grande qu'on ne serait porté à le croire à la consultation d'ouvrages sur la littérature québécoise. Les textes, dont la provenance est toujours indiquée avec soin de façon à ce que celui qui le souhaiterait puisse les replacer dans leur contexte d'origine, pourraient parfois être classés autrement: ainsi "Cataclysme préhistorique au Saguenay" pourrait passer des "Essais" aux "Chroniques extérieures" ou "À contre-courant" d'"Histoire, politique, polémique" aux "Chroniques intérieures".

Il serait facile de multiplier de tels exemples, mais c'est à tort qu'on y verrait un défaut du livre de L. Mailhot: Buies compose en effet par digressions, il rapproche les sujets les plus divers de la façon la plus inattendue, tout ou presque lui est prétexte à développements. Il en découle que ses textes ont le charme d'une conversation à batons rompus et que tout classement était au départ condamné à être insatisfaisant à tel ou tel point de vue même s'il était nécessaire de classer pour permettre au lecteur de s'y retrouver. Celui que propose L. Mailhot n'était évidemment pas le seul possible, mais il a le mérite d'ouvrir des chemins dans l'oeuvre touffue de Buies et de mettre en lumière sa composition savamment négligée, "pleine d'échos, de reflets, d'avancées et de souterrains", dont la "stratégie est du côté de la dissidence, de la guérilla, de la marginalité et de la

surprise".

Une introduction alerte (cela n'est pas fréquent), intelligente et documentée qui fait le point sur Buies et marque son actualité, un choix (significatif) d'impressions et de jugements (de 1858 à 1974), une chronologie, une bibliographie et un index font de cette *Anthologie* la meilleure introduction sans doute à la lecture de l'auteur de *La Lanterne* et des *Chroniques*. Il faut souhaiter qu'elle soit lue par le plus grand nombre et qu'elle mette fin au purgatoire scandaleux de Buies, qui "dure encore, puisque son oeuvre n'est pas disponible en librairie, donc pas lue et peu étudiée". *L'Anthologie d'Arthur Buies* fait la preuve, si besoin en était (il faut croire que oui), qu'il faut rééditer le plus tôt possible son oeuvre, (au moins ses titres les plus importants) à commencer par les *Chroniques* dont il faudrait une édi-

tion critique commentée. Des versificateurs louables surtout pour les efforts qu'ils ont fournis, de lourds romanciers à thèses ont eu droit ces dernières années à des rééditions soignées, au Nénuphar et ailleurs. Je ne vais pas un instant songer à me plaindre de cette abondance subite: on y fait des découvertes. Mais n'y a-t-il pas des priorités, et serait-ce trop demander qu'un spécialiste nous donne maintenant une édition soignée des principaux textes de Buies? La littérature, celle qu'on lit pour le plaisir, par passion, pour comprendre le monde autour de soi, pour se comprendre soi-même, y gagnerait au moins autant, pour une fois, que l'histoire littéraire.

1. Laurent Mailhot, *Anthologie d'Arthur Buies*, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, Collection "Textes et documents littéraires", 1978.

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
CATALOGUE No 1 CANADIANA
Maintenant disponible
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115
Fermé le samedi durant l'été

Du nouveau du côté de Melville

par
VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Il y a quelques temps, on a pu voir à la télévision l'adaptation cinématographique de *Moby Dick*. Si traduire est par définition même une trahison, disons que celle-là l'était particulièrement, et à tous les niveaux. Quelle idée de faire apparaître le capitaine Achab au commencement du film alors que dans le roman de Melville, il ne se découvre que beaucoup plus tard, une fois le *Pequod* en haute mer? C'est gênant et presque autant que si l'on adaptait l'*Odyssée* d'Homère en commençant l'histoire avec Ulysse même.

Si je mentionne ceci qui pourra paraître n'être qu'un détail, c'est qu'il y a une coïncidence entre le nouvel engouement que suscite le film *Moby Dick* pour ainsi dire curieusement ressorti des limbes grâce à Jaws, et la redécouverte que l'on fait de Melville, ce grand écrivain américain dont Gallimard, presque coup sur coup, a fait paraître quatre livres: une nouvelle édition de *Moby Dick* (1) dans la belle traduction de Jean Giono; *Benito Cereno* (2); *Redburn* (3) et *Israël Potter*. Il y a là de quoi occuper tout le temps gris de ses vacances.

On connaît l'intrigue de *Moby Dick*: un jeune homme de la Nouvelle-Angleterre, lassé de la vie, monte à New Bedford où il s'engage sur un baleinier. Comme par hasard, il tombe sur le *Pequod*, bâti par le capitaine Achab qui a eu le grand bonheur de perdre une jambe, broyée par un grand cachalot blanc, cette *Moby Dick* fantastique à la chasse de laquelle on va se mettre furieusement. Pour assouvir sa vengeance, Achab ne reculera devant rien, parcourant les mers comme un dément, rien que pour lancer son harpon dans la vicieuse baleine. Après 700 pages brûlantes, on sait qu'il n'y parviendra pas: *Moby Dick*, dans une colère sacrée, renverse bâtiment et équipage avant de s'enfoncer dans la mer, Achab collé à elle comme un pou de baleine.

Mais cela, ce n'est que la toile de fond. C'est elle qui a servi à ces ingénieurs capitalistes qui ont eu l'idée de Jaws. Tout le reste, bien sûr, a été occulté.

Il s'agit donc, avec la parution de ce nouveau *Moby Dick*, de renouer avec l'une des très grandes oeuvres de la littérature. D'ailleurs, le travail de l'éditeur est superbe: de grandes illustrations-couleurs recréent cette ambiance particulière que devait être, en 1850, la pêche à la baleine. D'autres dessins nous montrent la fascination que le cachalot, de tout temps, a exercé sur les hommes. Tout cela vous prépare merveilleusement bien à entrer dans le roman initiatique de Melville, cette quête de l'absolu où le *Pequod*, conduit par un illuminé, tout à la fois Dieu et Diable, devient le symbole du territoire américain, lieu de la démocratie courant après le rêve d'elle-même et poursuivant une baleine qui est également, comme le capitaine Achab, Dieu et Diable.

Avec tout cela, une prose souveraine dont le chapitre sur la blancheur de la baleine est hallucinant. Un très beau et très grand livre qui, venu du milieu du dix-neuvième siècle, marquerait déjà l'échec de l'Amérique à faire la symbiose du rationnel et de l'irrationnel pour transcender cette plate réalité de l'homme exploitant son semblable, à coups de génocides (que représentent dans *Moby Dick* les trois harponneurs comme par hasard issus du Tiers monde). A lire

et à relire comme Don Quichotte de Cervantes et Audessous du volcan de Malcolm Lowry.

J'ai déjà parlé de *Redburn* dans LE DEVOIR. Dans ce récit, Melville raconte sa première navigation en mer, se déguisant pour les besoins de la cause dans le personnage de Wellingborough, un jeune bourgeois du Massachusetts faisant la traversée New York-Liverpool, principalement pour reconnaître les lieux visités jadis par son père. C'est un autre beau livre, important parce que Melville, par le personnage de Harry Bolton, nous donne la clé de son penchant pour les amours masculines. La curieuse amitié de Queeg, le harponneur cannibale, et d'Israël dans *Moby Dick* prend alors tout son sens. *Redburn* préfigure ces grands romanciers de la mer qui, tels Joseph Conrad et Malcolm Lowry, ont connu comme Melville les joies et les désagréments d'être matelots sur un cargo lancé comme une bouteille dans l'océan.

Benito Cereno n'est pas à proprement parler une redécouverte. Mais profitant de la redécouverte de Melville, Gallimard a remis sur le marché ce recueil de contes.

Benito Cereno est un jalon important dans la démarche de Melville qui, après l'échec de *Moby Dick*, renonce au roman et n'écrit plus que de courts textes. Il n'avait pas une très haute opinion de sa nouvelle littérature qui, selon lui, n'était que le moins pire des moyens qu'il avait trouvés pour gagner sa vie. Il n'en demeure pas moins que *Benito Cereno* est un authentique chef-d'oeuvre.

Deux autres capitaines en constituent le noeud. Voyagent dans les Mers du Sud, Amasa Delano, par un beau matin brumeux, découvre un navire non identifié dont le comportement lui paraît bizarre. En bon Américain qu'il est, Delano croit que le navire est en sérieuse difficulté. Il décide donc de lui porter secours. Abordant le fameux navire, Delano se retrouve dans un monde qui échappe tout à fait à sa rationalité de bon démocrate. *Benito Cereno*, le capitaine du *San Dominick*, est visiblement dans un état second. L'accompagne dans tous ses déplacements un énorme Nègre, prénommé Babo, qui lui sert tout à la fois de be- quille et de barbier.

Delano met du temps à percer le mystère. En fait, il n'y parvient que lorsque retourne à son navire, *Benito Cereno* se jette dans sa chaloupe du haut du *San Dominick*. Alors, tout lui est révélé: le *San Dominick* est aux mains de mutins nègres dont Babo est le chef.

Encore une fois, l'anecdote apparente devient tout à fait autre chose lorsqu'on connaît Melville. Il y a, dans *Benito Cereno*, une utilisation fantastique du double noir: Babo constitue l'envers même de la personnalité du capitaine américain. Il est tout à la fois la virilité qu'il n'a plus et la rébellion contre une démocratie qui fait peu de cas de l'esclavage. Il s'agit donc d'un véritable conte dont l'allégorie est transparente lorsque Babo fait la barbe au capitaine Cereno au cou duquel il a enroulé le drapeau américain.

Si le style de *Benito Cereno* n'a pas la luxuriance de *Moby Dick*, c'est que le grand dépouillement où en est arrivé Melville le pousse à tout autre chose, à cette économie de moyens qui met fin au règne des images pour aborder dans une toute autre contrée: celle de l'hallucination.

Israël Potter est dans la même veine, quoi que moins bien réussi à ce niveau-là. Si Melville a senti le besoin de faire revivre ce héros de Bunker Hill, ce n'est pas pour exploiter un personnage de la Révolution américaine. Aux exploits de Potter, Melville ne consacre que quelques courtes pages. Là n'est véritablement pas son propos. Ce qu'il cherche dans Potter, c'est l'après-révolution, c'est-à-dire cet homme qui a combattu pour son pays et sa libération et qui se retrouve dans la vieille Angleterre, abandonné par les siens, condamné à courir la galipote, à jouer les jardiniers et les espions, à la solde de Benjamin Franklin, ce grand homme qu'il considère comme le père de l'Amérique, tout en prenant soin d'ajouter pour qu'on ne s'y trompe pas: — Benjamin Franklin était tout, sauf poète.

Or le Melville de cette époque n'aspire plus qu'à cela: à la souveraine poésie. Pour lui, *Israël Potter* est son chant d'adieu au roman: après, Melville ne fera plus qu'écrire de la poésie, qu'il publiera à petits tirages et dont on ne reconnaîtra la valeur que longtemps après sa mort.

Il faut savoir gré à Gallimard de remettre sur le marché les ouvrages de Melville. C'est le signe que l'écriture authentique ne meurt jamais.



Melville

OUI... ENCORE 2 NOUVEAUTÉS SÉLECT

LES JOIES DE LA CHAIR
Pr. Joseph Birnbaum
Les secrets de l'harmonie sexuelle
Cette édition en grand format, 6 3/4" x 10" avec 32 pages d'illustrations en 4 couleurs plus de très nombreuses illustrations en noir et blanc tout au long de ses 256 pages font de ce livre, un guide précieux pour les gens soucieux de vivre sexuellement heureux.
EN VENTE PARTOUT
ÉDITIONS SÉLECT \$6.95

MANUEL D'ASTROLOGIE
Werner Hirsig
Ce grand astrologue n'est pas un inconnu. Il collabore à des journaux américains et européens.
Indéniablement, nous sommes soumis aux grandes lois des cycles planétaires. On ne voit pas comment nos molécules y échapperaient. C'est ce dont nous persuade M. Werner Hirsig, avec son évidente science des astres, son impeccable logique et ses démonstrations bouleversantes.
EN VENTE PARTOUT
ÉDITIONS SÉLECT \$6.95

Expédiez-moi, sans frais ni taxe: 29-7-78-D
 LES JOIES DE LA CHAIR...\$6.95
 MANUEL D'ASTROLOGIE...\$6.95
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Code..... (N'oubliez pas d'inclure votre paiement.)

ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, rue de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G6
Tél.: 387-6268
Ci-joint: chèque
 mandat de poste
\$..... pas de P.S.L.

UNIQUE! 300 Vins et spiritueux

Le guide le plus complet des vins et spiritueux jamais édité au Québec.

300 vins et alcools dégustés pour vous.

Quel vin servir à table.

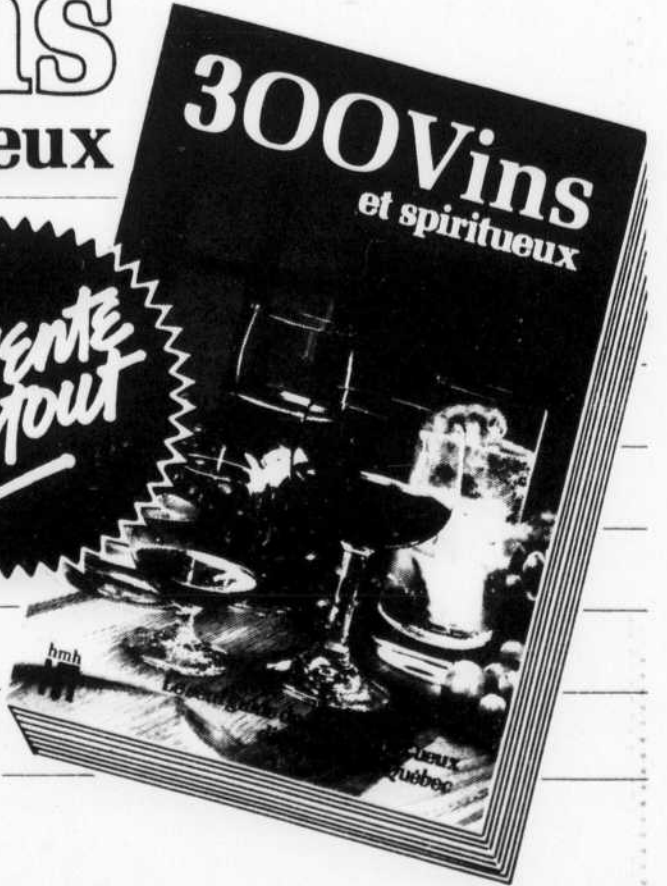
Une liste complète des vins disponibles à la SAQ avec leur prix.

200 vins répartis en trois catégories selon leur prix.

Une liste complète des succursales de la SAQ.

Des idées de cocktails.

en vente partout



éditions hurtubise hmh ltée
380 ouest, St-Antoine, Montréal H2Y 1J9
Téléphone: (514) 849-6381

Bon de commande — 300 Vins et spiritueux

Éditions Hurtubise HMH, 380 ouest rue St-Antoine, Montréal H2Y 1J9 — ci joint \$4.95 mandat chèque

Nom:.....

Anita O'Day : ou bien t'en meurs ou bien tu continues

par
NATHALIE PETROWSKI

J'ai vu Anita O'Day comme la plupart de mes collègues de la génération de l'après-guerre et de l'éprouvette, pour la première fois dans un documentaire particulièrement bien réussi sur le Festival de jazz de Newport de 1958. Le film en question s'intitulait *Jazz on a Summer's Day* et Anita, sorte de Doris Day du jazz américain, gants noirs, chapeau plat et robe sans manches, la voix juvénile et rythmée, y faisait une apparition fort brève mais inoubliable. C'est d'ailleurs pour cela que mes collègues et moi ne l'oublions pas de sitôt, cherchant à en savoir plus long sur cette chanteuse blanche, qui malgré ses airs "straight" de bonne-mère-de-famille, savait de quoi elle parlait quand elle chantait.

Distribué dans les circuits étudiants et universitaires, *Jazz on a Summer's Day*, connu d'un immense succès à l'étranger, ressuscitant la carrière agonisante d'une chanteuse issue de la belle époque de Gene Krupa et de Stan Kenton, chanteuse qui pour maintes raisons, dont un séjour en prison pour possession de marijuana et une prédilection pour l'héroïne, avait failli connaître le même sort que Billie Holiday et bien d'autres. Aujourd'hui à 58 ans, les che-

veux blonds cendrés, la mine un peu fatiguée, Anita O'Day est complètement réhabilitée. Elle revient d'un exil de 4 semaines au Japon, et, entre New York et Chicago, se retrouve cette semaine à Montréal au Soleil Levant dans une ville qu'elle a connue mais dont elle ne se souvient pas dans quelles circonstances parce qu'elle n'aime pas s'embarasser de vieux souvenirs.

Je la rencontre dans la "résidence" des artistes du Soleil

Levant, une modeste maison de la rue Jeanne Mance, en pyjamas et en bigoudis. Elle exige que l'entrevue se déroule dans la salle de bains pendant qu'elle vaque à sa permanente, pour ainsi ne pas perdre de précieux temps. J'apprends qu'elle traîne ainsi sur les routes de l'Amérique et du monde depuis 26 ans, qu'elle a commencé sa carrière à 13 ans dans les marathons de danse et de marche avec Red Skeleton, qu'elle a été mariée quelques fois, qu'elle n'a jamais voulu vivre une vie de femme respectable et sédentaire et qu'elle est plutôt indépendante, pour ne pas dire farouchement autonome. Sa carrière a pris un véritable élan avec Gene Krupa et les heures de gloire se sont venues par la suite avec Stan Kenton, puis vinrent les années noires de 53 à 68, la prison, l'héroïne et finalement un cold turkey sur les plages d'Hawaï.

O'Day habite aujourd'hui Studio City (près des studios Universal en Californie) et oc-

cupe son temps libre en jouant du piano et en cherchant du nouveau matériel afin de faire le plus d'argent possible: "J'écoute ce que font les autres, je regarde ce qui marche et puis par la suite je me dirige dans cette direction-là, dit-elle de sa voix rauque et réaliste. "Ce qui ne veut pas dire que je chante pour l'argent, je chante pour le plaisir de le faire, pour être dans le feu de l'action, sauf que ces jours-ci, chanter c'est à la fois chaud et rentable. Ma vie va beaucoup mieux maintenant. Ce sont les autres qui m'appellent et non moi qui suis à la recherche de travail. Quand je vais au Japon, on me traite comme une reine, c'est le grand luxe. Ce qui m'empêche pas non plus que je continue à travailler dans les "joints" de Chicago et que je me retrouve plus souvent à la taverne qu'ailleurs. Je continue néanmoins à faire ce que j'ai toujours voulu faire, chanter-déventer les gens, voyager et être heureuse et indépendante (indépendantly happy). Mon der-



Anita O'Day

Photo Jacques Grenier

nier mariage remonte à 1952; aujourd'hui je vis seul et c'est bien ainsi".

Pour se garder en forme, elle a peu de secrets: "J'appartiens évidemment à tous les clubs de santé qui existent sur cette terre, je marche, je fais la sieste pendant la journée, je nage, je joue au golf et je sens que je peux continuer comme cela pour de nombreux siècles encore. "Elle raconte d'ailleurs que le cas de Maxine Sullivan, une chanteuse de 72 ans qui se produit encore sur scène, la fascine et lui sert d'exemple. Y'a rien qui peut nous arrêter sauf la maladie".

Envie-t-elle le prestige d'une chanteuse comme Sarah Vaughan qui exige autant que 10.000 dollars par soir. "Je n'ai jamais voulu faire du Big Business parce que ça demande trop de travail et trop d'effort. Je n'ai pas la mentalité, je ne suis ni juive, ni noire, je suis simplement une petite blanche de Chicago avec des ascendances britanniques; je ne suis pas dévorée par l'ambition, je me contente de ma petite routine. De toutes façons, rendu au point de Sa-

rah Vaughan, la vie devient un enfer et tu ne contrôles plus rien. C'est ce qui est arrivé à Presley. - Billie Holiday. Holiday n'avait que 3 envies dans toute sa journée, manger, se piquer et chanter. Sa vie était résorbée autour de cela et c'est pour cela qu'elle en est morte. A un moment donné, dans le genre de vie que l'on mène, il faut choisir; ou bien tu meurs ou bien tu choisis de continuer et de l'en sortir. En 68, après Hawaï, je suis allée à l'université prendre des cours de solfège pour apprendre à lire la musique, puis des cours en administration pour savoir comment prendre soin de moi, je ne connaissais rien mais j'ai tout appris".

La différence entre une Anita O'Day et une Billie Holiday ne tient finalement qu'à un fil, la même différence entre la mère de famille et la junkie. Anita O'Day a connu les deux mais que Doris Day, Betty Crocker et leurs petites sœurs se rassurent, elle a encore trop de chansons à chanter et de musique à apprendre avant de venir les rejoindre et de s'asseoir pour de vrai.

Yves Trudeau au Musée d'art contemporain

par
JULES ARBEC

C'est en faisant un bref survol des différentes expressions artistiques que l'on connaît et que se font de plus en plus variées, que l'on réalise que chacune d'entre elles impose au créateur ses exigences propres qui vont bien au-delà d'une technique particulière ou de l'utilisation d'un matériau de base. Pour le peintre, le céramiste, par exemple, il ne suffit pas simplement de maîtriser sa matière et de s'y exprimer à travers elle, ni de se contenter d'être un bon technicien de l'expression. L'artiste doit donc aller bien au-delà de cette démarche en dépassant les contraintes des matériaux et autres médiums auquel il fera appel; il atteindra ainsi une dimension globale de son oeuvre.

Ces remarques sont vérifiables dans tous les secteurs des arts plastiques mais elles prennent une évidence encore plus marquée lorsque l'on aborde le phénomène de la sculpture et cela à cause de la nature même de cette discipline. La tridimensionnalité de l'oeuvre, son caractère parfois monumental et l'impact qu'elle peut avoir sur l'environnement seront des facteurs assez déterminants dans l'approche d'une problématique esthétique et plastique de l'oeuvre.

Cette justesse d'expression, cet esprit de synthèse, je les ai retrouvés en visitant l'exposition des sculptures d'Yves Trudeau présentée au Musée d'art contemporain. Les pièces exposées nous donnent un assez bon aperçu de l'évolution de Trudeau, qui à tous les jours oscille entre un aspect plutôt intime et le caractère plus monumental. Issu de l'art minimal américain, il n'en garde pas moins une grande sensibilité que l'on retrouve rarement chez les artistes de l'école New-Yorkaise. Ainsi retrouve-t-on chez Trudeau une trajectoire qui manifeste certaines hésitations ou plus exactement une sorte d'auto-critique. Mais à travers ce mouvement de surface l'on constate la constance d'une problématique qui, soutenant toute sa démarche, conduira Trudeau à l'épuration et à une stylisation de son mode d'expression. Nous percevons déjà dans "L'homme révolté" datant de 1961 cette dialectique de l'artiste qui, tout en répondant à des normes de stylisation, reflète une certaine référence figurative. Faite de métal qui encastre des éléments de bois, cette pièce ressemblerait à une fusée ou à la

tête d'un homme prisonnier d'un grillage qui serait la retenue et l'interdit de sa propre expression. Nous découvrons déjà chez Trudeau toute cette problématique de la libéralisation des formes aux strict plan spatial qui laisserait des espaces ouverts ou fermés... Des espaces habités ou inhabités qui marqueront toute la production subséquente de l'artiste. Ainsi la transition est facile à faire entre cette préfiguration de pièce plus dénudées et ce goût du gigantisme, justifiable ou non, qui conduisit Trudeau à des sculptures comme celle qu'il exécuta à Terre des Hommes en 67 ou "Cri pour la paix" qui faisait partie de sa participation au symposium international de sculptures en Tchécoslovaquie 71. Cette époque représente pour moi une phase très importante chez Trudeau ou l'artiste systématisait volontier l'utilisation d'une géométrie arbitraire par laquelle il parvenait à donner à ces pièces une structure beaucoup plus froide que ses oeuvres antérieures ou ses travaux actuels. Ces travaux reflètent pourtant une utilisation de l'espace qui préserve les "Murs ouverts ou fermés" qui sont à vrai dire l'élément le plus intéressant de cette expo ou l'artiste présente des structures en contre-plaques qui nous permettent de mieux saisir la démarche de l'artiste. Ici on assiste à une

expression beaucoup plus concertée dans laquelle Trudeau a mis en relation des pièces fabriquées de contre plaqué et peintes en blanc. Elle forment des criptiques qui donnent par leur situation une sorte de composante homogène qui s'intègre à l'environnement... Bref, l'artiste ne joue plus simplement avec les formes dans l'exploitation spatiale qu'il en fait mais surtout fait une mise en relation de cha-

cune des unités qui "sculptent" à proprement parler l'espace pour faire partie de tout un environnement. C'est en scrutant de plus près chaque composante de ces ensembles que l'on constate une certaine connivance entre les angles droits et les sortes de courbes qui se reposent et qui adoucissent ces formes pour les rendre plus plaisantes à l'oeil en accentuant les rapports entre elles ainsi par leur

disposition, ces pièces forment un ensemble homogène qui aurait beaucoup à gagner en étant exposées à l'extérieur car on n'est pas sans ressentir les contraintes imposées au sculpteur par l'espace limité de la salle d'exposition. En fait, nous avons là des maquettes conçues pour être réalisées à l'échelle monumentale mais dont on a dû se résoudre à réduire les dimensions faute d'espace. Ces sculptures monumentales présentées à l'état de maquette n'en perdent

pourant pas leur effet de gigantisme ni aucune de leurs valeurs esthétiques proprement dites. On doit regretter qu'elles aient été construites en bois plutôt qu'en métal, et ce, faute de moyens financiers. A cause de leur matériau ces pièces ne pourront être exposées à l'extérieur car elle se désagrégeraient sous les coups des intempéries. On devra donc les entreposer, et ce, à un coût prohibitif, ou les détruire, ce qui serait à mon avis fort dommage.



"Mur fermé et ouvert, 21", (1971).

théâtre les auctères
Saint-Germain de Grantham
sortie 105, Transcanadienne 20
(près de Drummondville)
JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE

UN CONTE EN NOIR ET BLANC.

Comédie de Georges Dor, musique: Luc Arsenault
Avec Denise Proulx - J.-Pierre Masson -
Johanne Garneau - Jacques Piperni

Réservation: (815) 395-2253
Après la comédie, spectacle de Georges Dor, entrée libre

FESTIVAL ORFORD 1978
Centre d'Art d'Orford JMC

samedi 29 juillet à 16h00:
Concert à l'abbaye Saint-Benoît du Lac:
JANINE RUBINLIGHT, violon baroque
SARAH CUNNINGHAM, viole de gambe
MARGARET LITTLE, viole de gambe-continuo
REJEAN POIRIER, clavecin \$3.00

samedi 29 juillet à 20h30:
LE QUATUOR ORFORD et
GISELA DEPKAT, violoncelle (étudiants) \$5.00

dimanche 30 juillet à 16h00:
Concert des étudiants du Centre d'Art d'Orford JMC \$2.00

mardi 1er août à 20h30:
Cours public: "Les paysagistes canadiens" par
GUY ROBERT \$2.00

mercredi 2 août 20h30:
CARMEN PICARD, piano entrée libre

jeudi 3 août à 20h30:
Concert des étudiants du Centre d'Art d'Orford JMC entrée libre

vendredi 4 août à 20h30:
MAX VAN EGMOND, baryton
RICARDO KANJI, flûtes
CHRISTOPHER JACKSON, orgue et clavecin \$5.00 (étudiants) \$3.00

RÉSERVATIONS: (815) 843-3981 et 861-0210 ligne directe Montréal-Magog
Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est.
LA SALLE À DINER EST OUVERTE LE SAMEDI À PARTIR DE 18h00.

SOIRÉE D'OPÉRA
avec:
Piano: MIKAEL ELIASSEN
Mise en scène: PATRICK TAVERNIA
et

Joan Patenaude
soprano

Au programme:
Bizet, Saint-Saëns, Massenet
et "La voix humaine" de Francis Poulenc

Tous les dimanches
7h
Prix d'entrée: \$5.00

THÉÂTRE DE SAINT-SAUVEUR
Réservations:
Montréal 523-1131
St-Sauveur 1-227-3747

du 20 JUIN
au 2 SEPT.

LOVE
une comédie de M. Schisgal
Mise en scène: Marc Legault
avec: Elizabeth Chouvalidzé, Yves Corbeil
et Marc Legault

Le Théâtre de St-Sauveur
Rés.: Mtl: 523-1131; Saint-Sauveur: 227-3747

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

JEAN LOUIS TRINTIGNANT
ROMY SCHNEIDER
LE TRAIN
1:00 - 3:05 - 5:10
7:15 - 9:25
SALLE 3

Vers un destin insolite
sur les flots bleus de l'été
12:30 - 2:35 - 4:40
6:45 - 8:55
SALLE 4

3e sem.
"Voilà un film différent, un film original, un film qui rend heureux"
Cousin Cousine
Une délicieuse comédie sur l'amour
12:15 - 2:05
3:55 - 5:45
7:35 - 9:25
st-denis 3
1500 RUE ST-DENIS 845 3272

RECITAL D'ORGUE
MERCREDI, 2 AOÛT
À 20h. 30
WILLIAM TIEMERSMA
oeuvres de:
J.-S Bach, L. Marchand et
L. Vierne

Organisés par les Concerts Spirituels
Billets en vente à 7h. 30 à la porte,
\$3.00 - étudiants \$2.00
50 billets au jubé de l'orgue à \$5.00

renseignements: 733-8211

ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Festival d'Été du cinéma ELYSÉE
Elysee 1
35 MILTON / 642-6053

LES GRANDS FILMS DE L'ANNÉE
14 ANS

QUI L'EMPORTERA, L'AMITIE OU L'AMOUR?
Nous nous sommes tant aimés!

Nino Manfredi, Stefania Sandrelli
un film de ETTORE SCOLA
2e FILM
AFFREUX SALES ET MECHANTS

PADOVANI
GINA
Elysee 2

LES GRANDS FILMS QUÉBÉCOIS
un film de Denys Arcand
REJEANNE PADOVANI
Jean Lajeunesse
Jean-Pierre Lefebvre

DENYS ARCAND
gina
Céline Lomez
musique de Michel Pagliaro

SIMONE SIGNORET
aussi Jean-Paul Belmondo
l'incorrigible
de Philippe De Broca
Geneviève Bujold

la vie devant soi
2e FILM

Cinéma 7art
722-0302
3190 rue BELANGER

Une **DÉCOUVERTE** qui fait du **TRAIN**

LA DÉCOUVERTE EST EN VILLE

Où: à la gare Windsor de Montréal.
Quand: du 27 juillet au 1er août
entre 10 h et 22 h.
Sauf: mardi 1er août, fermeture à 18 h.

ENTRÉE LIBRE

**VENEZ VIVRE LA DÉCOUVERTE
VENEZ VOIR LE TRAIN DE LA DÉCOUVERTE**

Les Musées nationaux du Canada

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICES AUX ÉTUDIANTS ANIMATEUR DE PASTORALE

Assume des responsabilités relatives à l'application des programmes d'activités du Service de la pastorale. Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le titulaire assume les responsabilités suivantes:

- RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES**
1. Assiste son supérieur immédiat dans l'élaboration des politiques et programmes du Service
 2. Applique les règlements et donne suite aux décisions de l'Université
 3. Se tient au fait des lois, des techniques, des disciplines et des développements pertinents à ses responsabilités
 4. Participe aux comités, groupes de travail et de concertation et fait rapport à son supérieur immédiat
 5. Accomplit toutes autres tâches pertinentes au poste.

- RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES**
1. Coordonne des actions de réflexion à l'intention du personnel du Service
 2. Assume l'accueil au bureau
 3. Supervise les célébrations liturgiques
 4. Etre responsable de la diffusion de la publicité du Service
 5. Assume la fonction d'information du Service.

- QUALIFICATIONS**
1. Diplôme de premier cycle en théologie, en pastorale ou en sciences religieuses, expérience pertinente en animation
 2. Qualité particulière en relations humaines

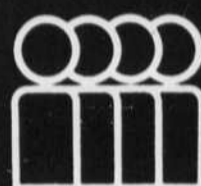
EXIGENCES PARTICULIÈRE:
La fonction exige une disponibilité en dehors des heures régulières.

TRAITEMENT
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, etc.

Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée au plus tard le 3 août 1978 au:

Service des personnels
2500, Boul. Université
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Voir autres Carrières et Professions, en pages 17, 18, 19, 20, 21



CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE HULL
45, rue Ducharme
Hull (Québec)

CHEF D'ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE (POPULATION CIBLE 12 À 55 ANS)

Fonctions
Le (la) chef d'équipe multidisciplinaire est, selon le plan d'organisation du C.L.S.C. de Hull, le gestionnaire d'une équipe multidisciplinaire affecté à une population cible identifiée.
Il (elle) relève du directeur général et reçoit de ce dernier ses divers mandats dont ceux identifiés dans son rôle et ceux jugés pertinents.
Il (elle) doit agir comme directeur d'une équipe multidisciplinaire et il (elle) doit assurer l'opérationnalisation des programmes dispensés à sa population cible.

Responsabilités spécifiques
Il (elle) devra s'assurer entre autres:
— de l'élaboration des stratégies d'implantation des programmes;
— de l'actualisation des programmes;
— de la formation au travail en équipe;
— de l'établissement d'objectifs communs à l'équipe.

Exigences
— Scolarité: diplôme terminal en sciences humaines, de la santé ou en administration.
— Expérience professionnelle: deux ans minimum.
— Capacité de travail en équipe.

Salaires
Selon la classification professionnelle de l'employé(e) plus une prime de responsabilité pouvant atteindre \$2,000.00.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 août 1978 au:

Directeur général
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme,
Hull, Québec
J8X 3P7

Concours 02-78



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada
Public Service

AGENT DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE — Durée de l'emploi : 12 mois

Traitement : \$14 200 — \$17 750
No de référence : 78-Q-604-1 (204)

Postes Canada
District Postal Montréal—GEP, Montréal (Québec)

Fonctions
Assister, à l'aide de directives, à développer et à promouvoir les programmes de sécurité et d'hygiène industrielles, de Santé et Bien-être, de protection préventive d'incendies et de contrôle des désastres et autres programmes pertinents. Contrôler et tenter de réduire les accidents de travail et améliorer la santé, les conditions de travail et l'attitude envers l'entreprise.

Exigences professionnelles
Doit posséder de l'expérience dans le domaine de la Sécurité industrielle et dans le domaine de la Santé et du Bien-être des employés. La connaissance du français est indispensable.

Particularités
Il y a deux (2) postes à combler et ces postes sont pour une durée d'un an à compter de la date de nomination.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

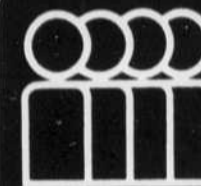
Yvon Leveault, Agent de notation
Commission de la Fonction publique du Canada
Place du Canada, pièce 1360
Montréal (Québec) H3B 2R1
Date limite : le 9 août 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Temps plein, pour une firme d'ingénieurs conseils en radio diffusion située sur la rive-sud de Montréal.
— Expérience minimum de 3 ans
— parfaite connaissance du français et anglais parlé et écrit
— sténographie française et anglaise
— rapidité en dactylographie
— comptabilité
— salaire selon expérience

Téléphone: 672-7813



CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE HULL
45, rue Ducharme
Hull (Québec)

COORDONNATEUR (TRICE) SANTÉ

FONCTIONS
Le (la) coordonnateur (trice) est, au sens du plan d'organisation du C.L.S.C. de Hull, le gestionnaire d'un secteur professionnel identifié.

Il (elle) relève du directeur général et reçoit de ce dernier ses divers mandats dont ceux prévus dans son rôle et ceux jugés pertinents.

Il (elle) doit agir comme personne-ressource en tout ce qui a trait à son secteur et il (elle) doit faire la planification des programmes qui seront offerts à la population.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES
Il (elle) devra s'assurer entre autres:
— de l'allocation des ressources humaines du secteur;
— du perfectionnement et de la formation;
— de la qualité professionnelle des services;
— de l'équilibre de l'ensemble des programmes et services offerts à la population.

EXIGENCES
— Diplôme universitaire de deuxième cycle en science de la santé ou scolarité et expérience équivalentes.
— Expérience pertinente en santé communautaire.
— Connaissance du réseau des affaires sociales.
— Capacité de travailler en équipe.

RÉMUNÉRATION
Selon les normes du M.A.S. pour les cadres des C.L.S.C.
Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 août 1978 au:

Directeur général
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Québec J8X 3P7
Concours — 01-78

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

VÉRIFICATEUR INTERNE

Concours H1036F/JD

Divers ministères — Postes à Montréal

Fonctions — A titre d'agent de la gestion financière, vérifier les transactions ministérielles sur les plans financiers, opérationnels ou de gestion; s'assurer de la protection des actifs; s'assurer du respect intégral de la réglementation en vigueur. A cette fin, élaborer des programmes de vérification, décrire et analyser des systèmes de contrôle interne et proposer aux responsables de service des moyens pour améliorer l'application des procédés comptables généralement reconnus.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 3 années d'expérience en vérification analytique OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales et 3 années d'expérience en vérification analytique OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 5 années d'expérience en vérification analytique OU membre d'une association professionnelle de comptables et 5 années d'expérience en vérification analytique. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de sa carte de membre.

Remarque — Être disponible pour voyager au Québec environ une semaine ou deux par mois.

Traitement — De \$18 622 à \$24 755 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

ANALYSTE EN PROGRAMMES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (BUREAU DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE)

Concours H1053DJ/JD

Ministère de l'éducation — Postes à Québec.

Fonctions — A titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, effectuer des études sur le fonctionnement et l'état de développement du système québécois de la recherche scientifique ainsi que sur le rôle des institutions qui le composent; analyser les politiques sectorielles en matière de sciences et de technologie; agir comme conseiller auprès des ministères et organismes gouvernementaux dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de politiques et de programmes de recherche scientifique.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences sociales, sciences pures ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions notamment en matières de politiques et de programmes concernant la recherche. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De \$19,800 à \$27,017 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

ANALYSTE EN SYSTÈME DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (BUREAU DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE)

Concours H1053DK/JD

Ministère de l'éducation — Poste à Québec.

Fonctions — A titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, participer à des études sur le système québécois de la recherche scientifique, son fonctionnement et son état de développement; procéder à des inventaires et à des analyses systématiques des activités et du potentiel scientifique et technique québécois; préparer des rapports sur les résultats de ces études.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences économiques, en sciences pures ou appliquées ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions notamment en cueillette, en inventaire et en analyse de données. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De \$19 800 à \$27 017 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

ÉCONOMISTE

Concours H1056A/JD

Divers ministères — Postes à Montréal.

Fonctions — A titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, procéder à des travaux de recherche, d'étude et d'analyse et élaborer des applications pratiques des principes et théories en vue de formuler des solutions aux problèmes économiques; rassembler, analyser et interpréter les données, élaborer des modèles mathématiques pour représenter les phénomènes économiques; dresser des plans en vue d'aider à résoudre les problèmes économiques qui se posent dans différents services gouvernementaux.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en économie et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions OU diplôme universitaire de deuxième cycle en économie et 2 années d'expérience pertinente. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De \$19 800 à \$27 017 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

ANALYSTE EN VÉRIFICATION FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE

Concours H1083AG/JD

Conseil du Trésor — Postes à Québec.

Fonctions — A titre d'analyste de l'informatique et des procédés administratifs, participer à l'établissement du cadre général régissant l'application des techniques de vérification interne incluant la vérification financière, opérationnelle et de gestion en vue d'élaborer les lignes directrices de la politique gouvernementale en ce domaine; analyser, étudier et évaluer les politiques, les normes et les procédures existantes dans d'autres administrations publiques et parapubliques afin d'en dégager les lignes directrices afférentes à l'administration québécoise; exécuter, sur demandes spéciales, des vérifications complexes dans les domaines financiers, opérationnels et de gestion.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration, en sciences commerciales ou dans toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De \$19 844 à \$31 590 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 11 août 1978.

ADJOINT AU RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

Concours H1116DM/JD

Ministère des affaires municipales — Poste à Montréal.

Fonctions — A titre d'attaché d'administration, coordonner l'assistance technique et administrative aux municipalités dans le cadre de l'application de la Loi concernant les environs du nouvel aéroport international de Mirabel ainsi que l'application des normes minimales découlant des lois 54 et 55. Assurer la coordination des différents comités d'aménagement et de développement des territoires expropriés de Mirabel; constituer les dossiers requis pour l'analyse des amendements proposés aux réglementations d'urbanisme adoptés par les municipalités concernées.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives, en sciences économiques ou en science politique; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De \$18,622 à \$24,775 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 11 août 1978.

RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Concours H1236BS/JD

Services de protection de l'environnement — Postes à Montréal

Fonctions — A titre de spécialiste en sciences de l'éducation élaborer, mettre au point, expérimenter et évaluer les programmes d'éducation mésologique pour l'ensemble de la population du Québec, tant au niveau scolaire (primaire, secondaire et adulte) qu'à celui de l'éducation populaire, en conformité avec les priorités établies par les Services de protection de l'environnement.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en science de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée et 3 années d'expérience en gestion de programmes ou en production d'instruments pédagogiques pour enfants ou adultes. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De \$18 721 à \$19 844 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

PHYSICIEN INSPECTEUR

Concours H1243BC/JD

Ministère des affaires sociales — Postes à Québec.

Fonctions — A titre de spécialiste en sciences physiques, vérifier l'application des règlements se rapportant à l'utilisation sécuritaire des installations de radiologie diagnostique, de médecine nucléaire et de radiothérapie auprès des laboratoires privés de radiologie et des établissements possédant des installations émettrices de rayons ionisants.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences dans le domaine de la physique, de la bio-physique, du génie bio-médical ou dans une autre discipline appropriée. Bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

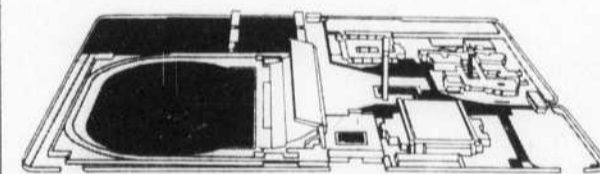
Remarque — Être disponible pour voyager régulièrement au Québec.

Traitement — De \$14 377 à \$26 770 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 18 août 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes. S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec. G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qui on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

INGÉNIEURS parlant couramment l'Arabe.



Notre client, la société Abalkhail Consulting Engineers, Riyadh, Arabie Saoudite, est une firme nationale d'ingénieurs conseils, avec des associés et un personnel international. Actuellement elle est chargée d'un certain nombre d'importants projets de construction, y compris plusieurs complexes sportifs en Arabie Saoudite.

Nous avons été retenus pour recruter des ingénieurs supplémentaires, qui rejoindront la société sur place en Arabie Saoudite.

Ingénieurs résidents
Ingénieurs constructeurs
Ingénieurs mécaniciens/électriciens

Ces postes offrent un degré élevé de responsabilité et l'occasion d'élargir votre expérience.

LES BÉNÉFICES

La rémunération fera l'objet d'une négociation individuelle et sera liée aux qualifications et à l'expérience du candidat. Toutefois, les candidats retenus trouveront une rémunération et des conditions extrêmement attrayantes.

BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES

- * logement gratuit
- * voyage aller-retour payé pour les candidats sélectionnés
- * quatre semaines de congé rapatrié chaque année — frais de voyage payés
- * assurance médicale et assurance vie gratuites

QUALIFICATIONS

Les candidats pour ces postes doivent être ingénieurs qualifiés, avec diplôme universitaire reconnu, et membres d'un institut professionnel pertinent.

EXPERIENCE

Les candidats devraient avoir au moins 8 années d'expérience après leur qualification, de préférence sur des ouvrages importants à croissance rapide, idéalement, une partie de cette expérience aura été acquise outre-mer.

Si vous possédez les qualifications demandées pour l'une de ces positions intéressantes et stimulantes, et si vous pensez que vous pourriez profiter de cette expérience, alors nous aimerions vous rencontrer. Ecrivez à Barry Crowley à l'adresse ci-dessous, joignant un Curriculum Vitae, et nous fixerons un rendez-vous à une date et lieu appropriés.



PARC
Room 210,
Marine Building,
1405, Peel Street,
Montréal,
Québec.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 16, 18, 19, 20, 21

BIBLIOTHECAIRE PROFESSIONNEL (S.M.T.E.) Service des bibliothèques (Affectation: services à l'utilisateur)

Fonction: Sous la direction du supérieur immédiat, aide les usagers à exploiter efficacement la documentation disponible, les initie aux services de la bibliothèque et aux diverses voies d'accès à la documentation; participe au développement des collections.

Exigences: Diplôme universitaire en bibliothéconomie; Des connaissances en sciences sociales et administratives seraient un atout; Expérience pertinente souhaitable.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre \$13,785. et \$24,775.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 16h30 le mercredi 9 août 1978 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 309), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7

78-79-005

Université du Québec

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEUR: TROUBLES D'APPRENTISSAGE ET D'ADAPTATION - PROBLÈMES PSYCHO- PÉDAGOGIQUES DE L'ENFANT INADAPTÉ.

Le Département des Sciences de l'éducation est à la recherche d'un professeur régulier dans le domaine ci-haut mentionné.

Exigences: Scolarité de troisième cycle minimum, expérience dans l'enseignement, bonne connaissance du milieu scolaire, intérêt pour la recherche.

Fonctions: Enseignement (surtout au 1^{er} cycle, au niveau de la formation et du perfectionnement, et éventuellement du 2^e cycle).
Tutorat (1^{er} et 2^e cycles), Encadrement des étudiants, Recherche, Participation à l'administration et aux activités départementales, Services à la collectivité.

Salaires: Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: Immédiatement.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le 14 août 1978, avant 17 heures, à l'adresse

Monsieur Roger Claux, Directeur
Département des Sciences de l'éducation
Centre d'Etudes universitaires dans l'Ouest québécois
C.P. 1250, Succursale "B",
Hull, Québec
J8X 3X7

78-79-018

Université du Québec

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Directeur Mise sur pied de systèmes

Défi de taille

Notre client est une compagnie canadienne dynamique et rentable, située à Calgary. En raison de sa croissance rapide, cette entreprise a besoin de mettre sur pied ses principaux systèmes de base.

Le candidat choisi relèvera du cadre supérieur responsable de l'important groupe de systèmes informatiques et devra:

- diriger la mise sur pied de projets importants,
- interpréter les exigences des utilisateurs,
- établir, coordonner et diriger les activités du service avec l'aide des directeurs de projets,
- engager de nouveaux employés de façon à aller de pair avec l'évolution de la compagnie.

L'entreprise recherche un directeur très compétent possédant environ 15 ans d'expérience dans le domaine de la mise sur pied de systèmes. Le candidat devra avoir une maîtrise en administration des affaires. Il devra également posséder les qualités d'un chef afin d'être en mesure, par exemple, de discuter efficacement avec les cadres supérieurs des services utilisateurs. L'entreprise offre un salaire intéressant, d'excellents avantages sociaux ainsi que de nombreuses possibilités d'avancement.

Les demandes qui doivent être envoyées par écrit à R.W. Michael, seront traitées confidentiellement.

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

Woods, Gordon & Cie

Conseillers en administration

850, Elveden House
717-7th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 0Z3

Membre de l'association canadienne des conseillers en administration

CONSEILLER EN ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE (Service de développement pédagogique)

FONCTIONS: Le conseiller en évaluation pédagogique exerce des activités de consultation, de support et d'expertise auprès des départements, familles, modules, comités, services... sur toute question afférente à la détermination et à la rédaction d'objectifs de cours et de syllabus à partir d'analyse des besoins - au processus d'évaluation des apprentissages et d'évaluation des enseignements - au choix et à l'opérationnalisation des formules et des méthodes pédagogiques - à la production de documents didactiques, etc...

EXIGENCES:

Scolarité: Diplôme universitaire de premier cycle dans le domaine de l'enseignement. Préférence accordée à un second cycle ou plus.

Expérience: Plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'enseignement.

TRAITEMENT: Salaire de \$14 377 à \$26 770/annuel.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17 heures, le 10 août 1978, au:

Bureau du personnel, Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boulevard des Forges, C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEURS-SUPLÉANTS

Le Département des Sciences de l'éducation du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois est à la recherche de professeurs-suppléants dans les domaines suivants:

SUPERVISION DES STAGES (PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT): 1 poste

Exigences: Maîtrise dans une spécialisation appropriée reliée à l'éducation, expérience d'enseignement, bonne connaissance du milieu scolaire en général et de celui de l'Outaouais en particulier. Une connaissance de l'Université du Québec et de son fonctionnement pourrait être un atout.

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ET THÉORIES DE L'APPRENTISSAGE: 1 poste

Exigences: Maîtrise dans un champ de spécialisation approprié, expérience d'enseignement, connaissance du milieu scolaire.

Pour les deux postes:

Fonctions: Enseignement (1^{er} cycle), encadrement des étudiants, participation à l'administration et aux activités départementales, services à la collectivité, recherche.

Salaires: Selon la convention collective en vigueur.

Durée du contrat: Jusqu'au 31 mai 1979.

Les candidats intéressés sont priés de bien vouloir faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le 14 août 1978 avant 17 heures à l'adresse suivante:

Monsieur Roger Claux, Directeur
Département des Sciences de l'Éducation
Centre d'Etudes universitaires dans l'Ouest québécois
C.P. 1250, Succursale "B",
Hull, Québec
J8X 3X7

78-79-017

Université du Québec

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Professeur en biologie aquatique

FONCTIONS:

- Poursuivre des travaux de recherche fondamentale et appliquée en sciences de l'eau.
- Participer à des travaux d'équipe en sciences de l'eau, et éventuellement diriger des équipes multidisciplinaires.
- Participer à des activités d'enseignement de 2^e et 3^e cycles et à la formation de chercheurs.
- Collaborer au développement et à l'implantation de projets de recherche et d'enseignement.

EXIGENCES:

- Formation de base en biologie.
- Doctorat ou équivalent, dans un domaine relié ou appliqué aux sciences biologiques.
- Connaissance suffisante du français.
- Expérience de participation à des travaux en équipe.
- Expérience pertinente en recherche.
- Aptitude à l'enseignement multidisciplinaire et expérience souhaitée.

TRAITEMENT:

Selon les règles en vigueur à l'INRS.

LIEU DE TRAVAIL:

Institut National de la Recherche Scientifique
INRS-Eau
Complexes Scientifique
2700 rue Einstein
Sainte-Foy, Québec

Date d'entrée en fonction: au plus tard le 1^{er} janvier 1978.

Date limite pour soumettre sa candidature: 15 septembre 1978.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Les candidats intéressés feront parvenir leur curriculum vitae complet à:

Monsieur Germain Gauthier
Directeur scientifique
INRS
C.P. 7500
2700 rue Einstein
Sainte-Foy, Québec
G1V 4C7
Téléphone: (418) 657-2512

Un document d'information sur l'INRS-Eau est disponible sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée.

Université du Québec à Montréal

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

Professeurs à la leçon

Les professeurs qui désirent enseigner dans les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec à titre de professeurs à la leçon pour l'année scolaire 78-79, peuvent soumettre leur candidature à la direction du personnel du Ministère des Affaires culturelles.

Lieux de travail et disciplines d'enseignement:

— Conservatoire de musique de Québec

Français: 4 périodes/sem.
Philosophie: 4 périodes/sem.
Formation base musicale:
8 périodes/par sem.
Langage musical: 5 périodes/sem.
Flûte: 20 périodes/sem.

— Conservatoire de musique de Montréal

Alto: 6 périodes/sem.
Flûte: 6 périodes/sem.

— Conservatoire de musique de Hull

Clarinete: 11 périodes/sem.
Déchiffrement et accompagnement:
1 période/sem.
Ensemble de piano: 3 périodes/sem.
Guitare classique: 9 périodes/sem.
Hautbois: 2 périodes/sem.
Piano: 9 périodes/sem.
Piano complémentaire:
6 périodes/sem.

— Conservatoire de musique de Chicoutimi

Histoire de la musique:
2 périodes/sem.
Piano: 3 périodes/sem.

— Conservatoire de musique de Val-d'Or

Piano: 18 périodes/sem.
Piano accompagnement:
3 périodes/sem.

— Conservatoire de musique de Rimouski

Piano complémentaire:
6 périodes/sem.
Théorie: 8 périodes/sem.

— Conservatoire d'art dramatique de Québec

Croquis et dessins: 3 périodes/sem.

Exigences pour les postes de professeurs de français, de philosophie, d'éducation physique et de croquis-dessins:

Celles exigées par le Ministère de l'éducation pour l'enseignement de ces disciplines au niveau collégial.

Exigences pour les autres disciplines

Avoir obtenu un premier ou second prix ou diplôme équivalent d'un conservatoire d'état ou d'une école supérieure

ou

Avoir obtenu un prix ou être lauréat d'un concours national ou international,

et

Avoir poursuivi au moins pendant 6 années une carrière artistique ou pédagogique objectivement prouvée par le dossier et reconnue dans la (les) spécialité(s).

Concours numéro 676

Traitement:

Le traitement des professeurs à la leçon peut varier entre \$22.00 et \$30.00 l'heure selon l'évaluation du dossier du candidat.

Inscription:

Un curriculum vitae complet ainsi que tout autre document appuyant votre candidature doivent être acheminés **AVANT 16H.30 LE 9 AOÛT 1978**, à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles
Direction du personnel
A/S Robert Frenette
955 Chemin Saint Louis,
Québec G1S C81

Si le nombre des candidatures soumise par des citoyens canadiens est suffisant pour combler ces postes, le Ministère limitera sa sélection à ces personnes.



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction du conservatoire de musique
et d'art dramatique du Québec

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

FONCTIONS:
En collaboration avec le chef du personnel, participer aux activités suivantes:

- Recrutement du personnel
- Administration des salaires
- Administration des avantages sociaux
- Négociation de convention collective
- Application de la convention collective de travail
- Application du plan d'évaluation des emplois
- Formation du personnel.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire du premier cycle en relations industrielles ou en administration avec spécialisation en gestion des ressources humaines et deux années d'expérience dans ce domaine.

TRAITEMENT:
Salaire suivant expérience et compétence, avantages sociaux très intéressants.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Jacques Bédard
Secrétaire adjoint et chef du personnel



333 EST, RUE SAINT-ANTOINE, MONTRÉAL, QUÉBEC
H2X 1R9 861-5781

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 19, 20, 21



Desjardins+Sauriol & Associés
Ingénieurs-conseils

INGÉNIEURS - TECHNICIENS

Planification programmation

Notre société recherche pour ses besoins immédiats et futurs des ingénieurs et techniciens spécialisés en planification et programmation de projets avec un minimum de 2 années d'expérience pertinente.

Fonctions:

- élaboration et mise à jour des réseaux d'activités d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction.
- établir les bilans de main-d'œuvre, préparer les rapports d'avancement, évaluer les rendements et surveiller les échanciers des lots d'ingénierie, des livraisons d'équipement et des interfaces entre les contrats de construction.

Les personnes désirant soumettre leur candidature le peuvent en faisant parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel
1200 ouest, boul. St-Martin
Laval, Québec
H7S 2E4

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

Hôpital universitaire de 350 lits
recherche

INFIRMIER(E) CLINICIEN(NE) SPÉCIALISÉ(E)

(un poste)

Concours 78-07-072

Fonction:
Sous l'autorité de la direction des soins infirmiers, elle (il) élabore le programme d'assurance qualité de soins, en détermine le système de contrôle et d'amélioration.

Exigences:

- Diplôme universitaire de 2ème cycle en nursing médico-chirurgical.
- Expérience pertinente souhaitable.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 août à:

Directeur des Ressources Humaines
Cité de la santé de Laval
1755 boul. René Laënnec
Vimont, Laval,
Québec H7M 3L9

Poste vacant à la Fédération de gymnastique

Coordonnateur de programmes masculins:

Fonctions:

Établir, contrôler, appliquer et administrer une grande variété de programmes nationaux en faveur de la gymnastique masculine au Canada. Le candidat doit posséder un diplôme universitaire, être très énergique et autonome, et pouvoir travailler avec un groupe de six (6) professionnels. Il devra résider à Ottawa et être prêt à voyager dans tout le Canada. La connaissance des deux langues officielles est un avantage.

Salaires:

Entre \$14.000 et \$17.000, par an.

Date limite: 13 août 1978.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae à:

M. Robert Duck
Fédération canadienne de gymnastique,
333 River Road,
Vanier, Ontario,
K1L 8B9
Tél: 746-3714



UNIVERSITÉ MCGILL

ADJOINT DE RECHERCHE

On cherche un adjoint de recherche qui participerait aux travaux d'un groupe travaillant à l'analyse numérique des champs électromagnétiques. Le candidat devra être détenteur d'un Ph.D. ou équivalent, avec spécialisation dans l'analyse par éléments finis ou autres méthodes applicables à l'analyse numérique des champs. Il devra avoir quelque connaissance des applications graphiques par ordinateurs ainsi qu'une bonne connaissance d'au moins un domaine d'application industrielle. Le bilinguisme sera considéré comme un atout important. Le salaire dépendra des qualifications et de l'expérience, mais serait probablement supérieur à \$18000 par an.

Les candidats intéressés voudront bien faire parvenir leur dossier et les noms de trois références à:

Ms. P. Hyland,
Department of Electrical Engineering,
McGill University,
3480 University Street,
Montréal H3A 2A7

Maison Notre-Dame de Laval Inc.

Centre d'accueil et de réadaptation pour adolescentes demande:

ÉDUCATEURS(TRICES)

L'éducateur travaille auprès d'un groupe d'adolescentes méadaptées socio-affectives. Il organise et participe aux programmes d'activités rééducatives et suit l'évolution des adolescentes par des rapports de comportement.

Qualifications:

- D.E.C. en éducation spécialisée ou connexe.
- âge minimum: 21 ans.
- Travailler à plein temps sur une base rotative — incluant soirées et fins de semaines.
- expérience auprès des jeunes.

Salaires:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Envoyer votre curriculum vitae complet au:

Service du personnel
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310 boul. Cartier
Laval-des-Rapides

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur général, planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion et au développement des ressources humaines ainsi que les activités relatives aux relations de travail et cela dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines.

Le titulaire devra assumer un leadership réel au niveau des relations de travail de l'établissement; il devra assumer l'élaboration et l'application des politiques, normes et procédés de gestion des ressources humaines. De plus, sa contribution au sein de l'équipe de la direction générale devra assurer à l'organisation une préoccupation particulière de ses ressources humaines.

Exigences:

- Posséder un diplôme universitaire de quatre (4) années en sciences sociales (en relations industrielles) ou l'équivalent;
- posséder un minimum de trois (3) années d'expérience de travail pertinentes à la fonction;
- posséder une bonne connaissance du réseau des affaires sociales et particulièrement des Centres de Services Sociaux.

Tout candidat intéressé doit faire parvenir un curriculum vitae détaillé dès que possible:

Monsieur Jean-Pierre Duplantie
Directeur Général
Centre de Services Sociaux de l'Estrie
594, Boul. Queen nord
Sherbrooke, Qué.
J1H 3R7



Université Laval

PROFESSEUR-SUBSTITUT D'ANGLAIS

Faculté des lettres

Département de langues et linguistiques

Un poste de professeur-substitut d'anglais
Date d'engagement: 1er septembre 1978.
Durée du contrat: 1er septembre 1978 au 31 mai 1979, non-renouvelable.

Traitement et termes d'engagement selon la convention collective des professeurs de l'Université Laval.

Description du poste:

Deux cours de premier cycle au trimestre d'automne 1978, deux cours de premier cycle au trimestre d'hiver 1979. Enseignement possible mais non exigé au deuxième cycle. Enseignement de la rédaction et de la grammaire anglaise, de la linguistique structurale, de l'histoire de la langue anglaise.

Qualifications:

Doctorat linguistique ou l'équivalent. Connaissance de l'histoire de la langue anglaise et des théories linguistiques contemporaines. Bonne connaissance du français. Expérience souhaitable.
Date de clôture du concours: le 25 août 1978 à 17 heures.

Faire parvenir un curriculum vitae récent à:

Monsieur André Boudreau, directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Bureau 3215, Pavillon De Koninck
Université Laval, Québec
Canada G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

VÉRIFICATEUR INTERNE

FONCTIONS:

Les Artisans, société coopérative d'assurance-vie, recherchent les services d'un professionnel de la vérification interne afin de mettre sur pied un service de vérification dans une entreprise d'assurance-vie hautement informatisée.

Relevant du Directeur général, il aura à instaurer un programme et un calendrier de vérification et à voir à l'élaboration de points de contrôle au sein de différents systèmes opérationnels.

EXIGENCES:

De formation comptable professionnelle (C.A., C.G.A., R.I.A.) le candidat recherché devra avoir des connaissances en informatique et posséder plus de cinq (5) ans d'expérience en vérification interne ou externe, de préférence dans le secteur financier.

LIEU DE TRAVAIL:

Siege social à Montréal.

TRAITEMENT:

Salaire suivant expérience et compétence, avantages sociaux très intéressants.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Jacques Bédard
Secrétaire adjoint et chef du personnel



333 EST, RUE SAINT-ANTOINE, MONTRÉAL, QUÉBEC
H2X 1R9 861-5781

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

Centre hospitalier résultant de la fusion du Centre Hospitalier St-Eusèbe, de l'Hôpital St-Charles de Joliette et de l'Hôpital De Lanaudière. Le Centre Hospitalier Régional De Lanaudière est responsable de l'administration du Pavillon St-Eusèbe (202 lits), du Pavillon St-Charles (750 lits) et du Pavillon De Lanaudière (113 lits). En voie de transformation majeure (agrandissement et rénovation), le Centre Hospitalier Régional De Lanaudière constituera un centre intégré de soins physiques de courte durée de 305 lits, de longue durée de 200 lits et de soins psychiatriques de 500 lits.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nature de la fonction

Sous l'autorité du conseil d'administration:
— planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services eu égard à la vocation de l'établissement;
— devra notamment à court terme superviser le projet de rénovation en cours, intégrer les trois (3) établissements sous une seule administration, conduire les négociations avec les syndicats et planifier l'intégration des trois pavillons dans le même édifice.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études universitaires préférentiellement de deuxième cycle dans une discipline pertinente à la fonction;
- Trois (3) années et plus d'expérience de gestion pertinente à la tâche dans le milieu des Affaires sociales.

Rémunération

Selon les normes de rémunération du secteur des Affaires sociales.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 août 1978, à minuit, au

Président du conseil d'administration
Centre Hospitalier Régional De Lanaudière
1000, boulevard Ste-Anne
Joliette, Québec
J6E 6J2

Les candidatures seront considérées de façon confidentielle.



Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull

Directeur du personnel Classe 18

Nous recherchons actuellement un directeur du personnel pour l'ensemble du personnel du Centre hospitalier.

Le titulaire sera responsable de l'interprétation des conventions collectives et de la gestion des ressources humaines. Il fera partie de l'équipe supérieure de notre établissement et participera aux décisions relatives au personnel et à l'administration générale du centre.

Son rôle lui permettra de traiter avec les cadres et de les conseiller sur des questions relatives à sa fonction. Les candidats recherchés détiennent un diplôme universitaire en relation industrielle, en droit ou dans une discipline connexe. Ils ont acquis une solide expérience de la direction du personnel et ce, en milieu public, parapublic ou privé.
Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 août 1978 au:

Directeur général
Centre hospitalier du Sacré-Coeur
Salle 912
230, boul. Gamelin
Hull, Qué.
J8Y 1W7

LA SOCIÉTÉ DU TÉLESCOPE CANADA-FRANCE-HAWAII

recherche un:

ASSISTANT D'OBSERVATION TECHNICIEN OPTICIEN

FONCTIONS:

- Dans les 2 ou 3 prochaines années:
- participer à la mise en place des organes optiques du télescope (miroirs, correcteurs) et à leur alignement.
- régler et contrôler des éléments ou sous-ensembles optiques avant leur mise en place sur le télescope, ou leurs intégrations dans un instrument qui lui est attaché.
- participer au montage, réglage et aux essais d'instruments scientifiques: spectrographes, photomètres, caméras.
- mener à bien certains essais ou expériences en laboratoire.

Dans les années qui suivront:

- assister les astronomes au fonctionnement des instruments lors des observations.

EXIGENCES:

Brevet de Technicien, ou expérience professionnelle équivalente.
Spécialisation en optique et/ou instrumentation optique.
Connaissances générales de physique appréciées.
Quelques années d'expérience dans un observatoire, atelier ou laboratoire de montage et réglage d'instruments scientifiques.
Expérience dans le domaine mécanique sera appréciée.
Connaissance de l'anglais ou/et du français.

Attitudes:

Excellente santé, aptitude au travail en altitude (4200 m), et de nuit. Pendant les périodes de travail au sommet, le personnel reste au camp de base (2800 m d'altitude) où il est logé et nourri.

TRAITEMENT:

Salaire à partir de 1.329 dollars (US) par mois, plus prime d'éloignement pendant les deux premières années.

Les candidatures détaillées devront être adressées avant le 1er septembre 1978 à:

M. C. Fedosiewicz
Société du Télescope Canada-France-Hawaii (CFH)
c/o Conseil national de recherches Canada
Ottawa, Ontario, K1A 0R6



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICES AUX ÉTUDIANTS ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

Assume la responsabilité d'activités administratives au sein de la direction des services aux étudiants.
Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le titulaire assume les responsabilités suivantes:

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

1. Assiste et conseille son supérieur immédiat
2. Applique les règlements et donne suite aux décisions de l'Université
3. Participe à l'élaboration des objectifs et directives administratives et, après par les instances appropriées, les mettre à exécution
4. Se tient au fait des lois, des techniques, des disciplines et des développements pertinents à ses responsabilités
5. Participe aux comités et groupes de travail et de concertation et fait rapport à son supérieur immédiat
6. Accomplit toutes autres tâches pertinentes au poste.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

1. Voit à la bonne marche des activités et des opérations courantes y compris la coordination et le contrôle des activités administratives
2. Voit à la préparation des contrats et des données budgétaires
3. Suggère l'achat de matériel
4. Coordonne et surveille le travail du personnel de soutien du secrétariat du service
5. Rédige des procès-verbaux et des rapports
6. Assume la diffusion de l'information du Service, au sein de la communauté universitaire

QUALIFICATIONS

1. Le titulaire doit détenir au moins un diplôme universitaire de 1er cycle de préférence en administration
2. Qualité particulière en relations humaines
3. Motivation et initiative démontrées dans les fonctions antérieures.

TRAITEMENT

Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurance, et.

Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée au plus tard le 3 août 1978 au:

Service des personnels
2500, Boul. Université
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1



LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT REQUIERT LES SERVICES D'UN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AÉROTECHNIQUE

Concours 78-C-01

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur de l'école d'aérotechnique est responsable de l'ensemble des activités requises pour la gestion pédagogique de l'École.

Responsabilités:

- Le directeur de l'École d'aérotechnique:
- participe à l'élaboration et à l'application des objectifs et des politiques du collège;
- est responsable de l'ensemble des activités reliées à l'enseignement régulier, à l'éducation des adultes, à l'encadrement scolaire, aux ressources didactiques et au développement pédagogique du collège;
- est responsable de l'application et du contrôle à l'École des politiques et des programmes pédagogiques du collège;
- est responsable directement des départements de l'École. Il supervise l'enseignement prévu aux programmes et veille à la promotion et à l'implantation de nouveaux programmes;
- assume également la responsabilité des services aux étudiants de l'École;
- évalue les besoins de l'École et fait les recommandations appropriées à la direction générale ou à la direction des services pédagogiques.

Qualifications:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un poste de cadre.

Traitement: De \$32.367,00 à \$39.960,00.

Entrée en fonction: Selon la disponibilité du candidat mais au plus tard le 1er décembre 1978.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 26 août 1978 au:

Collège Édouard-Montpetit
Service du Personnel
945, Chemin Champly
Longueuil, Québec
J4H 3M6

DÉFI ET QUALITÉ DE VIE DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Une station de télévision située en province est présentement à la recherche d'un directeur de l'information.

Le titulaire devra réviser les structures du service de l'information et en coordonner les activités.

La personne idéale, en plus d'une excellente formation de base, a acquis une expérience du domaine journalistique. Elle devra également faire preuve d'organisation et démontrer des aptitudes à diriger du personnel.

Les candidats intéressés par cette opportunité doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet à:

Dossier 3080
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

HÔPITAL STE-JEANNE D'ARC recherche PSYCHOLOGUE

1) SOMMAIRE DES FONCTIONS:

— Travail de psychologue clinicien à l'intérieur d'un département de psychiatrie au sein d'une équipe multidisciplinaire (infirmières, ergothérapeute, psychiatres, travailleurs sociaux et psychologues).

— Évaluation et psychothérapie auprès de patients adultes de tout âge en externe et en interne.

2) EXIGENCES:

— Être membre de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec.

— Intérêt pour l'examen psychologique de la personnalité et les autres formes d'évaluation clinique.

— Intérêt pour la psychothérapie de groupe auprès de patients hospitalisés et externes.

— Intérêt pour le traitement de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance.

Les personnes intéressées(ées) doivent faire parvenir leur curriculum vitae COMPLET au:

Service du personnel,
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc,
3570, rue St-Urbain,
Montréal H2X 2N8



UNIVERSITÉ D'OTTAWA

sollicite des candidatures au poste de

DIRECTEUR Programme de communications sociales

Fonctions:

diriger un programme qui regroupe une dizaine de professeurs à temps complet, des professeurs à la leçon, des techniciens et environ 400 étudiants. Le programme cherche à intégrer l'expérience des médias à la théorie des communications.

Exigences:

doctorat ou l'équivalent, publications, expérience de l'enseignement universitaire, compétence administrative, bilinguisme.

Salaires: en fonction du rang, de l'expérience et des réalisations

Entrée en fonction:

au plus tard le 1er juillet 1979.
Candidatures acceptées jusqu'au 1er octobre 1978.

S'adresser à:

M. Marcel Hamelin
Doyen
Faculté des Arts
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5



UNIVERSITÉ MCGILL

DOMAINE: FIBRES OPTIQUES

Ingénieur en recherche ou boursier post-doctorat pour collaborer à la conception et à l'implantation de systèmes de communications par fibres optiques, à partir de l'automne prochain.

Le candidat doit être parfaitement bilingue, en mesure de rédiger des rapports techniques aussi bien en anglais qu'en français et de préférence connaître les techniques de multiplexage et de démultiplexage en "CATV" ainsi que l'emploi des dispositifs opto-électroniques tels que le laser, les photodiodes, les connecteurs de fibres etc.

Traitement annuel: de \$12,000 à \$15,000 selon la compétence. Ce poste est offert pour une année avec possibilité de renouvellement.

Les intéressés voudront bien soumettre immédiatement leur curriculum vitae accompagné de deux lettres de référence à:

Professeur G.L. Yip
Département de génie électrique
Université McGill
3480, rue University
Montréal, P.Q. H3A 2A7

Nous offrons également des programmes d'études supérieures menant aux grades de M. Eng. et PhD. en fibres optiques et circuits optiques intégrés. Les étudiants intéressés voudront bien s'adresser au professeur Yip.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 16, 17, 18, 20, 21

Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Commission de la
fonction publique du Québec

DIRECTEUR DU BUREAU RÉGIONAL

CONCOURS H6200MN/JD

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — poste à Québec
— poste à Montréal

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général des opérations, planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités pertinentes à la réalisation des divers programmes de construction d'habitation et d'amélioration des conditions de l'habitat parrainés par la Société; assister et conseiller la clientèle visée en ce qui a trait à l'interprétation de la Loi de la S.H.Q. et de ses modalités d'application.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en génie ou en architecture. Vaste expérience dans le domaine de l'habitation notamment dans la construction domiciliaire et dans la restauration d'immeubles dont quelques années à un niveau de direction.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre \$39,835. (en voie de révision)
Date limite pour l'inscription: 11 août 1978.

DIRECTEUR DU SERVICE DES ÉTUDES SUR LES INDUSTRIES CULTURELLES ET DU LOISIR

CONCOURS H6200MP/JD

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC — Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général adjoint, planifier, amorcer, programmer et diriger des travaux, des études et des recherches relatives aux industries et aux activités culturelles en vue de s'assurer que les orientations générales, les politiques et les programmes de développement de ces secteurs contribuent de façon cohérente au développement économique, social et spatial du Québec. À cette fin, intégrer et, au besoin, coordonner les travaux effectués par les ministères et organismes québécois et canadiens; analyser et évaluer les politiques et proposer des choix de sorte que les politiques de développement de ces industries soient complémentaires et s'intègrent dans une politique d'ensemble cohérente de développement socio-économique.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en économie, en administration ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans la conception et la direction d'études et dans l'élaboration de politiques et de programmes dans le secteur concerné ainsi que dans la coordination interministérielle et intergouvernementale, ou entre le secteur public et le secteur privé, au niveau des politiques et des programmes, dont quelques années à un niveau de direction.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre \$36,220. (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: 11 août 1978.

CHEF DU SERVICE DE L'ACTUARIAT

CONCOURS H6200MQ/JD

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU RÉGIME DE RETRAITE — Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur des services professionnels, procéder aux différentes évaluations actuarielles requises par les lois que la Commission administrative du régime de retraite administre, établir et maintenir à jour un plan statistique de la Commission administrative du régime de retraite et procéder aux différentes expertises de l'administration des régimes de retraite et d'assurance.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en actuariat ou en toute autre discipline appropriée et être membre "Fellow" d'une société reconnue d'actuaire. Vaste expérience dans le domaine dont quelques années exercées à un niveau de gestion.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre \$36,220. (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: 11 août 1978.

DIRECTEUR RÉGIONAL DES GREFFES

CONCOURS H6210HB/JD

MINISTÈRE DE LA JUSTICE — Poste à Hull.

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général des greffes, assumer la responsabilité des activités judiciaires, para-judiciaires et administratives des greffes des cours supérieure, provinciale et du tribunal de la jeunesse de l'Outaouais.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en droit ou dans une autre discipline appropriée; un minimum de sept années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ces secteurs d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre \$32,910. (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: 11 août 1978.

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

CONCOURS H6210HC/JD

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS — Poste à Québec.

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général adjoint, coordonner et contrôler les activités du Service des communications. À cette fin, collaborer à l'élaboration et à l'application des politiques d'information; coordonner la réalisation des projets d'information établis en fonction de l'évaluation des besoins.

EXIGENCES — Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; un minimum de sept années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre \$32,910. (en voie de révision).
Date limite pour l'inscription: 11 août 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.
S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qui se trouve dans les centres de main-d'œuvre dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

COMMISSION SCOLAIRE BLACK LAKE DISRAELI

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS

La Commission Scolaire Black Lake - Disraeli recherche les services d'un conseiller pédagogique en français.

Nature du travail:

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission scolaire et de sa clientèle dans la discipline mentionnée. Il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

Le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de pédagogie auprès du personnel enseignant de sa discipline et auprès des enseignants qui se perfectionnent selon le plan de l'Université Laval.

Le conseiller pédagogique peut se voir confier toutes autres responsabilités après entente avec la commission.

Exigences:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline concernée. Avoir une expérience pertinente en animation pédagogique.

Avoir une expérience de l'enseignement, au niveau élémentaire de préférence.

Façon de procéder:

Toute personne intéressée à postuler l'emploi doit faire parvenir une demande écrite accompagnée de son curriculum vitae avant le 9 août 1978, à l'adresse suivante:

Poste de conseiller en français
a/s Directeur Général
Commission Scolaire Black Lake-Disraeli
313, rue St-Jean Baptiste
Case Postale 340
Black Lake, Québec
G0N 1A0



RECHERCHE

Un(e) Technicien(ne) en assistance sociale

pour son service d'Accueil - Réception

QUALIFICATIONS:

• Diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en techniques d'assistance sociale

EXIGENCES:

• Minimum de deux ans d'expérience à l'intérieur d'une institution du réseau des affaires sociales
• La connaissance des ressources de la région socio-sanitaire où oeuvre le C.L.S.C. sera un atout

SALAIRE:

• Selon la convention collective

• Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 août 1978, à 17.00 heures, au:

C.L.S.C. Ste-Thérèse
À l'attention du directeur général
26, rue Blainville ouest
Ste-Thérèse, Québec
J7E 1L4

OCCASION UNIQUE

CENTRE POUR LA DÉFENSE DE L'INTÉRÊT PUBLIC

Urgent: Le Centre pour la défense de l'intérêt public, une organisation sans but lucratif, est à la recherche d'un avocat. Le Centre fournit aux groupes de citoyens des services juridiques devant les tribunaux civils et administratifs (consommation, droit de l'environnement, droit des autochtones).

Le candidat doit avoir au moins 2 ans d'expérience, de préférence en litige et un intérêt marqué pour le droit administratif, la réglementation et la défense de l'intérêt public.

La personne choisie devra être ouverte aux problèmes des groupes de citoyens. De plus avec un minimum d'entraînement et de surveillance, elle doit pouvoir mener à terme d'importantes causes devant les tribunaux administratifs fédéraux ainsi que devant la Cour Fédérale (révision judiciaire). Le salaire est concurrentiel et en relation avec les qualifications du candidat. Tous les renseignements soumis seront conservés à titre confidentiel.

Veuillez envoyer votre dossier complet (notes biographiques, formation et expérience) à:

Me Andrew J. Roman
Conseiller juridique
Centre pour la défense de l'intérêt public
53 rue Queen
Ottawa, Ontario K1P 5C5



Dessau et Associés
Les Laboratoires Ville Marie Inc.
Desjardins+Sauriol & Associés
Dessau International Ltée

Notre société recherche pour ses besoins immédiats et futurs sur ses différents projets au Québec et ailleurs des:

INGÉNIEURS - TECHNICIENS

et autres personnes spécialisées en génie industriel pour procéder à:

- des inventaires des capacités de production des différents manufacturiers.
- des contrôles d'échéanciers ayant trait aux livraisons de matériaux d'acier et d'aluminium.

Nous offrons pour ces postes, dans la région de Montréal, de bonnes conditions de travail et salariales ainsi que les bénéfices marginaux d'usage.

Les personnes désirant soumettre leur candidature le peuvent en faisant parvenir leur curriculum vitae au:

Service du personnel
1200 ouest, boul. St-Martin
Laval, Québec
H7S 2E4
Tél.: (514) 384-5660



Dessau et Associés
Les Laboratoires Ville Marie Inc.
Desjardins+Sauriol & Associés
Dessau International Ltée

Notre société recherche pour ses besoins immédiats et futurs sur ses différents projets au Québec et ailleurs des:

INGÉNIEURS - TECHNICIENS

et autres personnes spécialisées et/ou ayant affaires dans les domaines suivants:

- génie mécanique
- génie électrique
- génie hydraulique
- génie sanitaire
- génie civil
- génie géologique
- génie nucléaire
- planification

Un minimum de 2 années d'expérience reliée à un ou plusieurs des domaines mentionnés est requis.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Les personnes désirant soumettre leur candidature le peuvent en faisant parvenir un curriculum vitae au:

Service du personnel
1200 ouest, boul. St-Martin
Laval, Québec
H7S 2E4

Société Canadian
Radio- Broadcasting
Canada Corporation



INGÉNIEUR DE PROJET

Responsabilités

Chargé(e) de la planification détaillée, de la conception des systèmes, de l'installation et de la mise à l'essai de toutes les installations d'émetteur de radiodiffusion.

Exigences

Diplôme en génie ainsi qu'une connaissance pratique et théorique de l'ingénierie appliquée à la radio, à la télévision et aux systèmes à micro-ondes. La connaissance de l'anglais est essentielle; la connaissance des deux langues officielles constitue un atout. Doit être libre de voyager.

Salaires

Ingénieur de projet: \$16,370-\$24,570 par an
Premier ingénieur de projet: \$24,570-\$28,140 par an
Sera déterminé selon la formation et l'expérience.

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Agent des Ressources humaines
Société Radio-Canada
7925, chemin de la Côte St-Luc
Montréal, Québec
H4W 1R5

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Centre des Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT (Deuxième Affichage) Chef d'Unité Protection Gérontologie

POSTE: No. 736.

ENDROIT: Succursale de Hull.

FONCTIONS:
Distribue, coordonne et organise les activités professionnelles du personnel de son unité.

Assure au personnel de son unité l'encadrement professionnel requis, i.e., supervision, consultation, révision des objectifs d'intervention, etc...

Assure l'initiation des nouveaux employés de son unité et voit à leur formation et à leur perfectionnement professionnel.

En collaboration avec le directeur de succursale, définit, révisé et évalue périodiquement les objectifs opérationnels du ou des programmes administrés par son unité.

QUALIFICATIONS:

Détener un diplôme universitaire en service social avec expérience pertinente.

Prière de faire parvenir toute demande à la direction des ressources humaines avant le 11 août 1978.

C.S.S. de l'Outaouais
105 Boul. Sacré-Coeur
Hull, P. Qué.
J8X 1C5

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

(Le C.L.S.C. de Temiscaming est un établissement comprenant une double vocation: celle d'un C.L.S.C. et celle d'un centre hospitalier).
Temiscaming est une petite ville industrielle située à 38 milles de North Bay.

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:
— Il(elle) dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement;
— Il(elle) voit à la bonne marche des programmes;
— Il(elle) s'assure de la mise à exécution des résolutions du Conseil d'administration;
— Il(elle) voit à la préparation du budget ainsi que du plan d'organisation;
— Il(elle) voit à l'opération efficace d'un système de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement.

Exigences:
— Détenteur(trice) d'un diplôme en sciences administratives ou domaine connexe et expérience pertinente dans le secteur des affaires sociales;
— Le bilinguisme est un atout.

Salaires:
— Selon les normes du Ministère des affaires sociales.
Les candidats devront poster leur curriculum vitae au plus tard le 28 août 1978 au:

Président du jury de sélection
Conseil d'administration
CENTRE LOCAL DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES DE Témiscaming
C.P. 816
Témiscaming, Québec J0Z 3R0

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 16, 17, 18, 19, 21



C.L.S.C.
SECTEUR
BRANDON

RECHERCHE 2 MÉDECINS

1 poste à temps plein, Secteur Nord: St-Michel-des-Saints et environs.
1 poste à temps plein, Secteur Sud: St-Gabriel-de-Brandon et environs.
Secteur Ouest: Ste-Béatrix et environs.

Fonctions:

- médecine globale — équipe multidisciplinaire.
- services généraux courants: consultation avec rendez-vous et sans rendez-vous.
- programmes spéciaux (prévention): nutrition, santé et sécurité au travail, gérontologie, etc.

Qualifications:

- permis d'exercice

Rémunération selon l'entente de la F.M.O.Q.

S'il vous plaît indiquer le secteur pour lequel vous postulez et faire parvenir votre curriculum vitae pour qu'il nous parvienne au plus tard le 11 août 1978 à 17:00 heures, à:

C.L.S.C. Secteur Brandon
a/s Christine LeFrançois
C.P. 870, rue des Écoles
St-Gabriel-de-Brandon
Cité Berthier, P.Q.
514-835-4705

PIERRE BELVEDERE INC.

Importateurs en papeterie et jouets éducatifs
recherche

REPRÉSENTANTS

- Territoire protégé et établi
- Voiture fournie par la compagnie
- Salaire de base avec commission
- Généreux avantages sociaux

LE CANDIDAT doit être bilingue, jeune, cultivé, dynamique et travailleur.

Il visite dans le Québec les grands magasins, librairies et boutiques de cadeaux.

Prérez d'adresser votre curriculum vitae au:

105 est, rue St-Paul, Montréal H2Y 1G7.



CITÉ DE LA
SANTÉ DE LAVAL
HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE 350 LITS
RECHERCHE

CHEF DE SERVICE À LA STÉRILISATION, À TEMPS COMPLET DE JOUR

CONCOURS 78-06-069

Exigences:

- D.E.C. formation générale ou l'équivalent
- Quelques années d'expérience au niveau d'une centrale de stérilisation ou d'une salle d'opération d'un centre hospitalier.

Description:

Contrôle les activités relatives à la stérilisation dans le but d'adresser aux services concernés le matériel médical aseptique.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 août 1978 à:

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
1755, boul. René Laennec
Vimont, Laval, Québec
H7M 3L9

Agence de voyages avec bureaux à travers la province requiert les services d'un(e) Conseiller(ère) en voyages

pour son bureau du centre ville.

Le (la) candidat(e) devra avoir une bonne éducation, être bilingue, avoir beaucoup d'entrain et posséder au moins 2 ans d'expérience dans le domaine du voyage.

À la personne choisie, nous offrons un salaire à la mesure de ses qualités et de ses expériences ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande compagnie.

Pour postuler, veuillez transmettre votre résumé à:

Dossier 3058
Le Devoir
C.P. 8033
Montréal, H3C 3C9



LE CENTRE DE LANGUES FEUILLE D'ÉRABLE LTÉE est à la recherche de PROFESSEURS

(français, langue seconde; anglais, langue seconde)
Qualifications: Les candidats doivent posséder baccalauréat et expérience.
Lieu de travail: Montréal.

Pour de plus amples renseignements
composer 931-5182

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le Centre universitaire de Moncton sollicite des candidatures de PROFESSEURS en:

DROIT

Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois référents et être transmise au Doyen de l'École de Droit. À l'adresse indiquée ci-après.

Fonctions: enseignements:

- le droit fiscal
- le droit administratif
- le droit pénal
- protection du consommateur
- droit de l'environnement

Qualifications: LL.L ou LL.B et Maîtrise ou l'équivalent.

Veuillez écrire à:

Me Pierre Patenaude
Doyen
École de Droit
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

LA MAISONNÉE LAURENDIÈRE

(Centre d'Accueil responsable des services externes aux jeunes Déficiants Mentaux de la région Laurentides-Laurentides). (Deuxième concours)

CHERCHE UN(E)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

LE POSTE:
Professionnel qui connaît le domaine de la Déficience Mentale, pouvant animer, coordonner et administrer l'ensemble des activités pour la mise en place et le développement des services externes aux handicapés mentaux.

RESPONSABILITÉ DU POSTE:

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, exécuter les tâches suivantes:

- Agir en tant que promoteur et animateur pour la mise en place de services communautaires dans la région Laurentides-Laurentide.
- Planifier et organiser progressivement un réseau complet de services communautaires dans la région.
- S'assurer que les objectifs et les orientations définis par le Conseil d'Administration s'inscrivent dans des approches et des programmes cohérents et fonctionnels.
- Assumer la responsabilité de la gestion courante (ressources humaines, matérielles et financières), contrôler la qualité et l'efficacité des services.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme de 2e cycle en Sciences humaines. 3 à 5 ans d'expérience pertinente.

LIEU DE TRAVAIL: Ste-Thérèse.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Le Président,
La Maisonnée Laurentide,
220 Boul. Labelle,
Ste-Thérèse, Qué. J7E 2X7

AVANT le 4 août 1978, à 5h.00 p.m.



Cégep
régional de la
Côte-Nord

OFFRES D'EMPLOIS

Le CAMPUS MINGAN du Collège régional de la Côte Nord requiert les services de professeurs pour combler les postes suivants durant l'année scolaire 78-79:

Nature du poste

1. Poste à temps complet en ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE.

2. Poste à temps partiel (70% d'un poste à temps complet) en ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ÉCONOMIQUE.

3. Poste à temps complet en TECHNIQUES DE SECURITARIAT

Cours à dispenser à l'automne 78

1. Structure de l'entreprise (401-913-76) - Mathématiques financières (401-929-76) - Finance I (410-540-76)

2. Personnel (401-925-76) - Initiation à la vie économique (383-915-71)

3. Dactylographie (410-506-76) - Sténographie II (412-311-77)

Toute candidature à l'un ou l'autre de ces postes doit être adressée à:

Directeur-Adjoint
Campus Mingan
25, de la Vérendrye
Sept-Îles, Québec
(418) 962-9848

et être accompagnée d'un curriculum vitae complet (incluant les attestations d'étude).

La date de fermeture des concours est fixée au 31 juillet 1978.

LE CENTRE RÉSIDENTIEL COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE

Ouvrira ses portes en septembre.

Les postes suivants sont à combler.

1 Directeur-Adjoint 3 Agents-Conseillers

Le C.R.C. est une maison de transition de 18 lits pour ex-détenus et probationnaires adultes. Notre but est d'aider ces gens à réintégrer adéquatement la société.

DIRECTEUR-ADJOINT:

Fonctions:
Sous la supervision du directeur-général formule et administre les programmes touchant le secteur clinique. Évalue toutes les demandes d'acceptations au C.R.C. Coordonne et supervise le travail des agents-conseillers.

Qualifications:
Diplôme universitaire en psychologie, criminologie ou tout autre science connexe. 2 ans et plus d'expérience dans le milieu carcéral ou une agence correctionnelle.

Exigences:
Doit être familier avec la "Reality Therapy". Utiliser une automobile personnelle dans l'exercice de ses fonctions.

AGENTS-CONSEILLERS:

Fonctions:
Assume le follow-up des résidents qu'il aura sous sa tutelle. Participe activement à la vie de groupe des résidents. Développe et entretient des liens très étroits avec les diverses ressources existantes à Sherbrooke dans les secteurs suivants: main-d'œuvre, loisir et socio-culturel et les services d'aides individuelles et familiales.

Qualifications:
Diplôme d'étude collégiale en assistance sociale ou tout autre science connexe et expérience dans le secteur de la délinquance adulte dans un milieu carcéral ou pour une agence correctionnelle. Une expérience pertinente peut suppléer à l'absence de diplôme.

Exigences:
Être dynamique et capable de travailler en équipe. Utiliser son automobile personnelle dans l'exercice de ses fonctions.

Salaires:
Selon qualifications et compétence du candidat.

Envoyer curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur-Général
C.R.C.
219, rue Montréal
Sherbrooke, P.Q.
J1H 1E3

La date limite est le 4 août 1978.

AGENT DE FORMATION EN PRODUCTION

Le service de formation du personnel d'une compagnie internationale de produits pharmaceutiques recherche un candidat bilingue, à l'esprit créateur, qui sera chargé d'effectuer des recherches relatives à des programmes efficaces de formation destinés aux employés du service de production, de coordonner ces programmes et de les administrer.

Le candidat devrait posséder:

- Baccalauréat en science (chimie ou biologie) ou en génie (industriel, chimique);
- deux ans d'expérience en production pharmaceutique ou une industrie connexe;
- habileté dans les communications inter-personnelles;
- initiative.

Ce poste s'adresse à ceux ou celles qui recherchent une carrière intéressante ainsi qu'une possibilité d'expansion.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Madame L. Miller
Agent du personnel
BP. 500, Lachine Québec H8S 4B1

BURROUGHS WELLCOME LTD



Wellcome

AVOCAT

L'Office de la construction du Québec est actuellement à la recherche d'un avocat pour son service du Contentieux.

Responsabilités:

Prépare et plaide devant les tribunaux les causes civiles et pénales intentées par l'Office de la construction du Québec.

Qualifications:

Être licencié en droit et membre en règle du Barreau;

Être (si possible) familier avec la législation touchant l'industrie de la construction;

Connaître les exigences et les rouages administratifs des tribunaux civils et pénaux.

Avoir 3 ans d'expérience en plaidoirie, en droit statutaire ou criminel.

Rémunération:

Ce poste intéresse les personnes dont le revenu annuel se situe aux environs de \$20,000.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3



Office
de la construction
du Québec



Université
Laval

Concours no 07 (78-79)

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

Centre de traitement de l'information
\$14,377 à \$26,770

Sommaire de la fonction

Au sein de la division analyse et programmation, l'analyste de l'informatique fait l'analyse des différents problèmes scientifiques, administratifs ou techniques. Il conçoit les systèmes informatiques et les outils nécessaires à leur solution. Il dirige l'implantation. Plus spécifiquement, il participe à l'analyse et à la programmation de différents projets confiés au Centre, principalement dans le domaine du traitement de textes et, en général, de données non-numériques; fournit l'assistance nécessaire aux usagers pour la solution de leurs problèmes; développe et maintient des systèmes informatiques, en faisant appel à des techniques de traitement en différé ou à des techniques de télétraitement interactif selon le cas; rédige la documentation; et peut se voir confier d'autres tâches analogues.

Qualifications requises

- Diplôme universitaire en informatique, ou en sciences avec une excellente formation en informatique, ou l'équivalent.
- Connaissance approfondie des langages PL/1, ASSEMBLER, APL ainsi que du JCL d'IBM.
- Intérêt marqué et expérience souhaitable dans les techniques de télétraitement, les caractéristiques des terminaux, les bases de données, la documentation des systèmes, etc.

Inscription au concours

Faire parvenir un curriculum vitae récent, accompagné d'une lettre de candidature mentionnant le titre de la fonction postulée et le numéro du concours, avant 17 heures, vendredi le 11 août 1978, à l'adresse suivante:

Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

VÉRIFICATEUR INTERNE

La Société des Alcools du Québec est à la recherche d'une personne dynamique pour se joindre à son équipe de vérification.

Fonctions:

- Examine et apprécie l'efficacité, la suffisance et l'application des contrôles comptables, financiers et opérationnels.
- Vérifie la conformité avec les politiques, les directives et les procédures établies.
- Synthétise par écrit les résultats et les constatations de la vérification et faire les recommandations pertinentes.

Qualifications requises:

- Posséder un diplôme universitaire en administration.
- Être membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Posséder trois (3) années d'expérience dans le domaine de la vérification interne et de la vérification opérationnelle.

Lieu de travail: Montréal.

Salaires:

Entre \$13,005. et \$23,373. selon qualifications et expérience. Les conditions de travail ainsi que les avantages sociaux sont excellents.

Il nous fera plaisir de recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie de vos certificats d'études, que nous traiterons confidentiellement, avant le 4 août 1978 à:

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Service du personnel
Case Postale 1058, Place d'Armes
Montréal, H2Y 3J8

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 16, 17, 18, 19, 20

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Une importante clinique, située près du centre-ville de Montréal, est à la recherche d'un médecin généraliste.

Le candidat retenu effectuera une partie de son travail dans le service des urgences d'un grand hôpital universitaire.

Prière d'envoyer son curriculum vitae à l'adresse suivante:

Dossier 3059
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

VENTE DE FRETS INTERNATIONAUX

Nous recherchons une personne orientée vers la vente pour développer la vente de frets importés, par surface et air venant principalement de l'Italie.

Expérience antérieure, bilingue (français-anglais), connaissance de l'italien un avantage, auto requise. Salaire selon expérience et qualifications.

Veuillez faire parvenir votre résumé en toute confiance, mentionnant salaire attendu, etc. à:

Dossier 3061
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

est à la recherche de

PROFESSEURS

pour la prochaine année scolaire

- Professeur de stage en milieu hospitalier
- .46 d'un temps complet, année scolaire 1978-1979

Qualifications requises:

Diplôme en technique de laboratoire médical et diplôme universitaire de 1er cycle ou baccalauréat en biologie humaine avec expérience en milieu hospitalier.

- Physique
- cinq périodes semaine, session A-78

Diplôme pertinent

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 4 août 1978 à:

Jules Roy
Directeur des services du personnel
Collège St-Jean sur le Richelieu
C.P. 310
St-Jean sur le Richelieu
Québec, J3B 5J4

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Centre universitaire de Moncton

recherche

FOLKLORISTE

Centre d'études acadiennes

Fonctions:

- conception et mise à exécution du programme d'enquête et d'acquisition;
- transcription des collections et classification des données;
- direction de la consultation et de la conservation;
- montage sonore pour fins pédagogiques ou autres;
- relation et collaboration avec d'autres centres de recherches et d'études; et
- toutes autres tâches attribuées par le directeur.

Qualités requises:

— diplôme universitaire au niveau de la maîtrise, et une expérience dans le domaine de l'enquête et de la classification en folklore.

Traitement annuel: (sujet à révision)

\$12,600 à \$16,875, selon la formation et l'expérience

Faire parvenir sa demande écrite, y compris un curriculum vitae complet, au plus tard le 4 août 1978, au:

Service du personnel
Local 340 - Pavillon Taillon
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE 350 LITS
RECHERCHE

UN ASSISTANT-CHEF COMPTABLE CONCOURS 78-07-74

Fonctions:

Participer avec son supérieur immédiat à la coordination et au contrôle des activités de nature comptables et statistiques et aux analyses des documents informatisés.

Exigences:

- 3e ou 4e années d'étude en comptabilité de niveau universitaire.
- Connaissance de systèmes informatisés de gestion.
- Expérience du domaine des affaires ou hospitalier de préférence.

DES TECHNOLOGISTES MÉDICAUX (MICROBIOLOGIE) - CONCOURS 78-07-75

Exigence:

- Deux (2) ans d'expérience pertinente.

DES INFIRMIERS(ÈRES) EN PSYCHIATRIE CONCOURS 78-07-76

- Jour, Soir, Nuit (quarts de travail stables)
- Temps complet et partiel

Exigences:

- Expérience pertinente

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 août 1978 à:

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
1755, Boul. René Laennec
Vimont, Laval, Québec
H7M 3L9

TRADUCTEURS RÉDACTEURS RÉVISEURS

Nous travaillons dans le domaine des communications françaises depuis 1954 et nous avons une excellente réputation à Montréal et à Toronto. Nous sommes à la recherche de bons traducteurs/rédacteurs/réviseurs sérieux qui soient capables de faire mieux que du mot à mot. Nous n'acceptons pas de pigistes.

Nous offrons de bons salaires, de bonnes conditions de travail, de beaux bureaux à deux pas du métro, une vue magnifique et un plan médical complet et gratuit. Le lieu de travail peut être à Montréal ou à Toronto au choix.

Ecrivez-nous

Les Services Français Goodwill/Vézina Limitée
1010 Sherbrooke Ouest, bureau 2206
Montréal, Québec
H3A 2R7

Nous sommes à la recherche d'un

TRADUCTEUR

Formation et antécédents:

- Formation universitaire en traduction ou expérience équivalente.
- Un minimum de quatre ans d'expérience dans la traduction générale, financière et administrative.

Le défi à relever:

Le candidat doit posséder l'envergure et l'initiative voulues pour assumer, à moyenne échéance, les responsabilités d'un réviseur d'un cadre.

Notre maison compte parmi sa clientèle quelques-unes des principales sociétés commerciales et institutions bancaires du Canada. Elle est située à Montréal.

Avantages:

Nous vous offrons un salaire concurrentiel et l'occasion de vous tailler un avenir à votre mesure au sein d'une équipe très dynamique.

Veuillez adresser votre curriculum vitae et trois extraits de vos traductions, accompagnés des textes de départ, au:

Dossier 3034
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

FONCTIONS:

Participer à l'analyse organique, à la programmation et à la documentation d'un système de gestion d'envergure.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire en informatique ou diplôme d'études collégiales en informatique et six (6) années d'expérience pertinente;
- Bien écrire le français;
- Les connaissances du JCL, des procédures cataloguées, du PL/1 et d'IMS dans un environnement IBM seront un atout.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

COMMUNIQUER AVEC: Michel AZNAR à 873-6950.

LE DICOS

Centre local de services communautaires
La Chaumière
475, 3e Avenue, Asbestos, Qué. J1T-1X6

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Organisateur communautaire

DESCRIPTION:

Personne qui fait l'identification et l'analyse des besoins de la population avec des groupes concernés. Conçoit, coordonne et actualise des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement. Agit comme personne ressource auprès des groupes.

EXIGENCES:

- Bilingue
- Diplôme terminal en Service Social concentration organisateur communautaire, ou l'équivalent.
- Expérience d'un an avec des groupes
- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire
- Expérience auprès des jeunes serait appréciée.

CONDITION DE TRAVAIL:

Tel que décrit dans la convention collective.

DURÉE DU CONCOURS:

Les demandes seront reçues jusqu'au 11 août 1978 et devront être adressées au:

C.L.S.C. "LA CHAUMIÈRE"
475, 3e Avenue,
Asbestos, P.Q.
J1T 1X6

DES QUATRE COINS DU MONDE

La chirurgie contre la stérilité

GAINESVILLE (AFP) — La plupart des femmes qui ont les trompes de Fallope bouchées ou ligaturées peuvent être opérées avec succès et concevoir normalement par la suite, a déclaré jeudi à Gainesville le docteur Bernard Cantor, de l'Université de Floride. Le médecin a précisé qu'il avait opéré à une dizaine de reprises des femmes atteintes de stérilité et que l'opération, qui nécessite un microscope chirurgical, n'est généralement impossible que si les trompes de Fallope ont été cautérisées par électro-coagulation. Cette opération, selon le chirurgien, pourrait devenir de plus en plus courante pour les femmes divorcées et remariées qui voudraient avoir des enfants, plutôt que d'avoir recours à la fertilisation in vitro.

Manifeste indien

WASHINGTON (AFP) — Les Indiens américains ont présenté jeudi à Washington, à l'issue de la "plus longue marche" et d'une semaine de protestations dans la capitale fédérale, un manifeste les décrivant comme des "prisonniers politiques" et demandant "justice et paix de la part des réfugiés européens et de leurs descendants". Remis simultanément à des représentants du Congrès et de la Maison Blanche, le texte des Indiens réclame notamment le respect intégral des traités antérieurs, la fin de la stérilisation des femmes, la remise des trésors artisanaux exposés dans les divers musées, le "paiement de réparations de guerre pour reformer nos différentes nations" et l'arrêt de l'évangélisation missionnaire.

Christina Onassis se marie mardi

MOSCOU (Reuter) — Mettant fin à un mois de rumeurs et de démentis, Christina Onassis a confirmé vendredi qu'elle s'apprêtait à épouser à Moscou M. Sergei Kazov, un ancien haut fonctionnaire soviétique. "Je me marie mardi," a-t-elle dit par téléphone aux journalistes. La fille d'Aristote Onassis, qui est âgée de vingt-sept ans, se trouve à Moscou depuis un mois. Elle a déclaré à un correspondant de la télévision française, Gabriel Meretik, qui a réussi à lui parler avant qu'elle ne sorte de l'hôtel Intourist, qu'elle ne voulait voir aucun journaliste à son ma-

riage. Christina a indiqué qu'elle et son mari passeraient leur lune de miel en Union soviétique. Elle a refusé de dire à quel endroit mais de sources soviétiques, on assure que le couple ira en voyage de noces dans la région du lac Baïkal. On ajoute que M. Kazov a démissionné de son poste de chef de la division "Pétroliers" de l'organisation maritime d'état Sovrakh. Depuis l'arrivée de Christina à Moscou, il vient la voir régulièrement à l'hôtel Intourist.

L'art de déloger un locataire

LE CAIRE (AFP) — La propriétaire d'un appartement à Heliopolis (banlieue du Caire) a été arrêtée au moment où, avec une bande de malfaiteurs, elle s'apprêtait à anesthésier ses locataires pour les jeter à la rue et récupérer son logement. Selon "Al Ahram", Madame Fatheya Mohamed, inspecteur au ministère de l'Éducation nationale, voulant reprendre son appartement occupé par la famille d'un professeur de droit, avait organisé une "opération chloroforme" au milieu de la nuit. Avec l'aide de cinq comparses armés de couteaux, elle comptait s'introduire dans l'appartement, neutraliser les locataires à l'aide de gaz anesthésiants pour ensuite les jeter dans la rue avec leurs meubles. La bande a été arrêtée au moment où elle s'apprêtait à mettre son plan à exécution. Ce fait divers raconté par "Al Ahram" est un des nombreux épisodes de la guerre que se livrent au Caire des propriétaires aléchés par l'inflation sur les loyers et qui désirent à tout prix récupérer des appartements dont les loyers sont bloqués depuis de nombreuses années.

Un candidat hypnotiseur

WASHINGTON (AFP) — Une station de télévision d'Atlanta (Georgie) doit faire face à un problème délicat. Un candidat au poste de Gouverneur de l'Etat, M. Nick Belluso, a en effet annoncé son intention de faire passer des messages publicitaires sur les écrans de la station, au cours desquels il compte persuader les téléspectateurs de voter pour lui en le hypnotisant. Partagée entre le désir de ne pas transgresser les règles interdisant toute censure concernant les messages à caractère politique et celui d'éviter des expériences fâcheuses à ses téléspectateurs, la station a demandé conseil à la Commission fédérale des communications qui a refusé de se prononcer sur ce point. M. Belluso, démocrate, a annoncé aux dirigeants de la station qu'il comptait acheter 60 secondes d'émissions publicitaires. Il consacrerait 20 secondes à expliquer aux téléspectateurs qu'il allait tenter de les hypnotiser pour les inciter à voter pour lui. Il conseillerait aux personnes réticentes de baisser les yeux afin d'éviter de croiser son regard.



LE QUÉBEC POSSEDE
UN PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE
DONT NOUS AVONS RAISON
D'ÊTRE FIERs!...

CONSERVONS-LE!

les Clubs 4H du Québec

faites tourner
des têtes...



Souscrivez un abonnement au journal Le Devoir dès maintenant! 844-3361

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
 • Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
 • Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
 Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur doit être signalée immédiatement.
 S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
 • Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 23

Notre service d'annonces classées

ANNONCES CLASSÉES

est assuré par l'agence Valrain C.P. 117, Brossard, Québec J4Z 3J1

du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h

286-1201

LE DEVOIR

APPARTEMENTS À LOUER

ANJOU 4 1/2 NEUFS
 CONSTRUCTION EN BÉTON
 AIR CLIMATISÉ, ASCENSEUR
 OFFRE EXCEPTIONNELLE ET TEMPORAIRE
 POUR CERTAINS 4 1/2 HABITATIONS
 DES ROSERAIES
 351-2740 31-7-78

CÔTE-DES-NEIGES, 3955 St-Kevin, nouveau, 1 1/2, 3 1/2, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé, et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-8-78

Piamond, 4645, 3 1/2, 4 1/2, appartements spacieux, décorés, récemment,oyer raisonnable, immédiatement. 342-4982, 845-3151. 1-8-78

MCGREGOR 1530, le Maricourt, beau site près centre-ville, alcôve 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Spacieux, dans immeuble luxueux. Tout équipé, air climatisé, piscine chauffée, avec terrasse, jardin, sauna. \$225, électricité comprise. Immédiatement 937-6200, 932-0933, 845-3151. J.N.O.

4840 chemin Côte St-Luc, Le Boulevard, beau site, immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine, 1 1/2, immédiatement. 488-7858-845-3151 1-8-78

CENTRE-VILLE métro Berri-Demontigny, 2 1/2 et 3 1/2 meublés, impeccables, paisibles, buanderie, taxes payées. À partir de \$160. 844-6730. 2-8-78

EDOUARD MONTPETIT, grand 4 1/2 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, \$230. Buanderie sous-sol. Case: Galerie individuelle, petite conciergerie, propre, tranquille. Communications faciles. Soirs: 667-6688. 31-7-78

CÔTE-DES-NEIGES, Queen Mary, meublé, très propre et joli, 1 1/2, \$200. 2 1/2, \$235. Bail annuel, 457-5513. 7-8-78

METRO LAURIER, 3 1/2 chauffé, cuisine, réfrigérateur, 3e étage, libre maintenant ou septembre, \$155 par mois. 325-2089. 31-7-78

VILLERAY, 1250, 2 1/2, 4 1/2 chauffé, cuisinière, réfrigérateur 273-3007. 28-8-78

METRO CADILLAC, 6255-95 Fairbairn, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 256-9553 ou 255-9695. 28-8-78

VAN HORNE, près Decelles grand 5 1/2, équipé, eau chaude, taxes payées, balcon, tout redécoré, libre immédiatement, \$230. 489-2852. 31-7-78

OUTREONT, bien situé, demi sous-sol, salon double, salle de bains, cuisine, très clair, redécoré, tapis mur à mur, chauffé, éclairé. Loyer raisonnable. 272-6531. 31-7-78

PONT VIAU, appartements non-meublés, 3 1/2 \$145, 4 1/2 \$155. Très propres, entrée laveuse-sécheuse. 669-4793. 30-7-78

MCGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, \$225. 1 chambre à coucher, \$250 avec électricité. Immédiatement 937-6200, 932-0933, 845-3151. 1-8-78

METRO LONGUEUIL, 4 1/2 à sous-loyer 1er septembre, air climatisé, piscine, sauna, électricité et taxes comprises, garage. Téléphoner 674-0207 après 6 hres. 30-7-78

BROMONT, 4 et 5 pièces, meublé, chauffé, éclairé, cuisine équipée, tapis, foyer. Au mois ou à l'année. 631-7300 ou 372-6400. 31-7-78

ST-LAMBERT, luxueux 3 1/2 et 4 1/2 insonorisés, piscine, ascenseur, taxes et électricité payés. À LOUER pour l'équivalent de \$188.00 par mois. 672-2902. 7-8-78

SOUS-LOCATION à Ahuntsic dès maintenant. 1745 Henri-Bourassa est, #209, 2 1/2 meublé ou non, propre, attrayant, face au Collège Mont St-Louis, près métro, \$160. 382-6039. 1-8-78

SOUS-SOL pièce de 16x20, entrée privée, 5 fenêtres, ménage fait, meublé, immédiatement. \$160. 849-1966 ou 849-3535. 1-8-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

ÉTUDIANTE partagerait un appartement près Université avec une autre étudiante sérieuse. Personne intéressée communiquez C.P. 189, St-Ours, Qué. JOG 1P0. 30-7-78

AIDES DOMESTIQUES

Aide-domestique expérimentée pour travaux ménagers. Devra s'occuper de deux enfants d'âge scolaire. Permis de conduire exigé. De préférence demeurera chez moi. Une autre employée y travaillait déjà. Flexibilité. Minimum: 25 ans. Faire parvenir demande d'emploi à: Agence Valrain, 211 St-Sacrement, Montréal. H2Y 1X1. Dossier: C-193 31-8-78

Gouvernante demandée pour un professionnel. Doit s'occuper de 2 enfants. Logée, nourrie. Sérieuse, dynamique et cultivée, apparence soignée. Excellentes conditions de travail. Références appréciées. 387-7479 - 488-0866. 4-8-78

MAÎTRE D'HÔTEL, résidence ambassadeur des États-Unis, Ottawa. Références. Tél.: 1-613-741-1377 lundi à vendredi 9 hres à 5 hres. 1-8-78

AIDES DOMESTIQUES

COUPLE avec enfant de 2 ans, cherche personne de confiance pour travaux ménagers. Conditions à discuter. Références demandées. Appelez 486-4629 pour rendez-vous. 1-8-78

GARDIENNE demandée pour 2 jeunes enfants, vivra 5 1/2 jours avec famille, position permanente. Références nécessaires 488-2250. 1-8-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (couches, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beauport. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 102 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

MEUBLES contemporains de design à vendre. Téléphoner M. Proulx: 844-2867 (de 10 à 16 heures) et 737-1800 (de 18 à 23 heures). 31-7-78

MEUBLES salon Roxton: 1 sofa, 1 fauteuil, comme neufs, valeur \$1,200. Aubaine: moitié prix. 672-0544. 31-7-78

ANIMAUX À VENDRE

CHAT persan noir, 2 ans, enregistré, dégriffé, opéré, \$150. 255-9042. 31-7-78

PERDU chat siamois "chocolate point" répondant au nom de "Pacha", secteur chemin Ste-Catherine, Pagnuelo et Springrove crescent, lundi 24 juillet. 270-3394. 31-7-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

PARTICULIER RECHERCHE ensemble salle à dîner ancien de très bonne qualité. 866-6966. 4-8-78

ANTIQUITES Le Bers. Grand choix de meubles anciens, belles armoires, flûtes, sonneries, 13 hres - 19 hres, 393, Laurier, Beloeil. Tél.: 467-2223. 31-7-78

ARTICLES À VENDRE

Roulotte Corsair, 19 pieds, tandem, tout équipée 548-2301, après 18 heures. 1-8-78

DOIT vendre Cause: déménagement. Poêle LADY KEMORE, four auto nettoyeur, réfrigérateur SEARS 50.00, SPOT 22, distributeur de glaces. 1 an d'usage seulement. Prix: \$2,000.00. Laisserait à seulement \$1,200.00. 279-6326. 7-8-78

LOT de lampes, légères imperfections, bonne affaire pour motels, hôtels, maisons appartements, quantité limitée. Très bon prix. Appelez à 336-9261 entre 5 et 9 le 31 juillet et le 1er août. 2-8-78

AUTOS À VENDRE

LANCIA H.P.E. 1977 neuf, toit ouvrant. Super abaine \$8,000. M. Lessard Ltée Québec 623-5471. 31-7-78

AVIS

À LOUER
 46,000 pieds carrés de bâtiments industriels avec offices, en blocs de 10,400; 9,300; 6,400; 5,600; 4,800; ou 2,400 pieds carrés. Aussi plusieurs acres de terrain industriel avec services publics - quelques-uns ont l'eau, les égouts et l'électricité en place. Le gaz naturel est aussi disponible. Situés dans le Coniston Industrial Park, Ville de Nickel Centre, Municipalité Régionale de Sudbury, Province de l'Ontario. Servis par le Canadian National et le Canadian Pacific. Sur la route 17, à 15 minutes de Sudbury. Pour plus de renseignements, appelez Nickel Basin Properties Limited (705) 673-2121 ou adressez-vous à: Nickel Basin Properties Limited P.O. Box 516, Station 'B', SUDBURY, Ontario. P3E 4P8. 1-8-78

CHRISTIAN SPÉCIALISTE VOLVO
 vous offre un service personnel
 Tél.: 729-0907
 729-8392
 28-7-78

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC
 Il nous reste 800 p.c. complètement aménagés dans une édifice neuf, avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur, extérieur. Occupation immédiate.
 560 Henri-Bourassa Ouest
 334-9130
 1-8-78

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. \$4.50 le p.c. Tél.: 873-1363, 871-8291 J.N.O.

BATEAUX MOTEURS

VOILIER Dufour Safari 27 pl. moteur Diesel, 6 voltes, Dinghy, longue liste d'équipements, excellente condition, très bon prix, mouillage payé pour la saison au Lac Champlain. 937-0850. 31-7-78

CHALET À LOUER

Chalet 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Prés de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. 1-8-78

CHALET À LOUER

STE-AGATHE, vacances-voyages de nocces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibaut. Foyer pierres, piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 727-9841, 819-326-5836. J.N.O.

MORIN Heights près de ski, novembre à mai, 3 chambres à coucher, foyer, tapis mur à mur, téléphone après 6 hres. 769-0747. 31-7-78

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet suisse haut et bas à louer, chauffage électrique, foyer, semaine, saison. 321-0692, 665-8665. 1-8-78

CHALET À VENDRE

CHALET d'été, 150 pieds bord de l'eau, 400 pieds, route. Endroit sauvage. \$12,000.00. G. Lafortune: 271-9102 861-1771. 31-7-78

ST-FAUSTIN, cause départ vend beau chalet hiver/été, tout aménagé, bord de lac, prix \$30,000. Tél.: 1-819-888-3288. 30-7-78

CHAMBRES À LOUER

AVENUE Esplanade 4407, face au Mont-Royal, grandes chambres très propres. 844-5077. 1-8-78

COMMERCE À VENDRE

SALON de chaussures pour la famille dans centre d'achats à Repentigny avec ou sans inventaire. 581-8148 après 7 hres p.m. 31-7-78

REGION DEUX MONTAGNES: J'ai le commerce qu'il vous faut, dans ce secteur, renseignements confidentiels, chiffre d'affaire annuel \$300,000.00. MONIQUE LUSSIER 464-0652, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 31-7-78

COMMERCE établi depuis 30 ans, magasin de chaussures 22x70, avec sous-sol et jumelé à logis de 7 pièces. 454-3142. 14-7-78

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appelez Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte. 4532, St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

FERMES À VENDRE

ST-GEORGES-DE-WINDSOR, ferme 100 acres, 2/3 culture, 1/3 bois franc, maison très confortable, garage isolé, grange, vue panoramique. Réal Paiement, agent 819-563-7516, Caisse d'Établissement de l'Estrie Courtier. 1-819-566-1144. 31-7-78

ST-PIE, 15 milles de Sorel, 111 arpents cultivés avec une maison de ferme et grange. Prix: \$38,500. Appelez après 5 hres Anita Jacob, Les Immeubles Alfa 514-789-2464. 3-8-78

GARDERIE

Si la vie vous intéresse, 2 charmants enfants demandent à vous mobiliser de 9 heures à 18 heures. Tél.: 522-2334 après 18 heures. 31-7-78

GARDIENNE demandée N.D.G. septembre à juin, du lundi au vendredi à la maison. Bébé 15 mois, légers travaux, références nécessaires. 487-0152. 31-7-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 4 1/2 studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffage électrique, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 J.N.O.

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

DUVERNEY, beau 3 1/2 chauffé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, semi-meublé ou non, entrée privée, stationnement. Prés Centre de la nature. 661-3636. 31-7-78

N.D.G. avenue Marcl, haut duplex chauffé, 7 1/2 pièces, foyer naturel, fenêtres aluminium, rénovation, planchers refaits, 1er août. 484-7486. 31-7-78

CÔTE-DES-NEIGES, proximité Marie-de-France, 5 1/2, bas de duplex, propre, 2 chambres, autobus direct métro et U. de M. \$275, plus chauffage. 286-3964 - 288-7901. 31-7-78

PARC LAFONTAINE, 3920 rue du Parc Lafontaine 2 1/2, \$125. 5 pièces, \$200, chauffés. Visite soir 7 à 8 hres P.M. Références. 31-7-78

CÔTE-DES-NEIGES, 5 1/2, poêle et réfrigérateur fournis, bien éclairé, propre, 1er septembre, 3165 La-combe, 2e étage. 739-8169. 31-7-78

OUTREONT, sous-sol, grand 5 1/2, original, face au parc. \$300.00. 272-8486. 31-7-78

OUTREONT, Côte Ste-Catherine, près Wiseman, proximité universités et collèges. 7 1/2 chauffé, poêle et réfrigérateur inclus, libre. \$525. Téléphoner après 6 hres 274-0377. 30-7-78

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC ouest, Jeanne Mance, haut de duplex, 5, moderne, ensoleillé, balcon avant et arrière, entrée privée, rue résidentielle près métro, libre 1er août. 737-4935. 31-7-78

CÔTE-DES-NEIGES, bas de duplex, 5 1/2, chauffé, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, garage. Libre en septembre. 733-2800. 31-7-78

GRAND 7 1/2, près Université de Montréal, garage intérieur chauffé, espace de stationnement extérieur pour 3 voitures, libre maintenant. Informations: 341-3970. 31-7-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

Professeur, Université de Montréal, cherche logement 5 1/2 et plus, garage, Outremont ou Côte-des-Neiges, 1er septembre. 343-5983 - 735-4079. 2-8-78

PROFESSEUR d'Université cherche logement 7 1/2 avec jardin, Outremont près Collège Stanislas pour septembre 1978. 368-8065. 1-8-78

MAISONS À LOUER

JOLI LAC BLEU, près de Maniwaki, 2 chambres à coucher, équipé, commodités, bateau, truites et perches, excellent pour la baignade, semaines, etc... Prix raisonnables. 1-819-465-2473. 1-8-78

OU À VENDRE, Avenue des Pins, disponible immédiatement, prêt à emménager, pour résidence et bureau de professionnel. 12 grandes pièces plus appartement au sous-sol, entrée séparée, petit garage et jardin en arrière. Pour rendez-vous appelez: 487-5904. 7-8-78

MOTOS À VENDRE

YAMAHA 400, 76, 6,000 milles, pneus 481, 274-4748. Entre 6 et 7 heures. 7-8-78

MOTO Harley Davidson modèle 250, millage 2,500 milles, condition parfaite, valeur \$900. Téléphoner le jour à 845-3194, le soir à 272-3942. 4-8-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

TRADUCTION commerciale coût minimum, garanti. Écrire à: Dossier C-186, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1. 30-7-78

OFFRES D'EMPLOIS

VENDEUR (EUSE) pour la vente D'ORGUES ET DE PIANOS
 - Expérience non requise
 - Nombreux avantages sociaux
 S'adresser à:
STUDIO D'ORQUE HAMMOND DE MONTRÉAL INC.
 1490, Fleury est, Montréal.
 Demander J. Roger Larose 31-7-78

On demande des professeurs de français et d'anglais (langues secondes) pour enseignement aux adultes à Montréal.
 Exigences:
 - B.A. minimum
 - Formation en linguistique
 - Connaissance de méthodes audio-visuelles (structuroglobales un atout)
 Stage de formation offert par la compagnie du 8 août au 25 août 1978 de 9 hres à 5 hres.
 Un poste est ouvert à Trois-Rivières pour professeur d'anglais. Professeurs de français appelez P. Roy 288-6624, local 30. Professeurs d'anglais appelez S. Horricks, 288-6624, local 51. 2-8-78

PERSONNEL

Boucherville, Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attiré, service religieux. 729-3226. 1-8-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1,200.00 à \$600,000. 1ère 10% (2ème Mlle Léona Laberge, Courtier 486-1106 jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél: 729-4333. J.N.O.

ÉTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
 Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit
 Tél.: 282-0058
 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
 1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
 1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
 Appelez 288-5253 ou 659-2248. Autres succursales: Toronto, Hamilton et New York. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

VILLE DE L'ESTEREL, magnifique terrain, bord du lac Dupuis, 62,200 p.c. informations: Louise Rochette, 353-8770 - 271-0980 MONTRÉAL TRUST COURTIER 31-7-78

Sur le Richelieu, entre St-Jean et St-Paul, à 30 minutes Montréal, magnifique terrain avec plage de sable et boisé de chênes, 68,000, 372 pieds de façade sur la rivière. Semaine seule: 288-8441 288-4019 3-8-78

RECHERCHEE, Hygiéniste dentaire bilingue pour bureau au centre-ville, 849-7571. Écrire à: Dossier C-190 Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1. 31-7-78

RECHERCHEE, Hygiéniste dentaire bilingue pour bureau au centre-ville, 849-7571. Écrire à: Dossier C-190 Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1. 31-7-78

Une compagnie en pleine expansion dans le Sud de l'Ontario, a des ouvertures pour 4 personnes expérimentées sur machine Acome Gladley, Brown & Shapre (machine à vis) pour le moulage et la fabrication d'engrenages. Excellente opportunité avec de la sécurité, bonnes conditions de travail et salaire intéressant. Bénéfices marginaux. Les candidats qualifiés et intéressés sont priés de contacter entre 9 heures et 5 heures, du lundi au vendredi. 416-684-7439. Conditions de déménagement pour les candidats sélectionnés. 1-8-78

OFFRES D'EMPLOIS

CABLE TV

COMPTABLE ADJOINT
 Sous la direction du chef-comptable, il planifie, contrôle et coordonne le travail relatif à la gestion financière de l'entreprise et il supervise le travail d'un groupe d'employés. Le candidat idéal obtiendra bientôt un diplôme en sciences comptables. Il possèdera quelques années d'expérience partout dans l'entreprise et il peut travailler de façon autonome. La connaissance de l'anglais est souhaitable. Le salaire est à discuter en fonction des qualifications. Références comptable-adjoint. Poste immédiatement disponible.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
 Le directeur des communications recherche pour l'ensemble du département, une secrétaire d'expérience, particulièrement intéressée par les relations publiques. Cette personne est dynamique et capable d'initiative, tout en suivant les politiques de la compagnie. Elle s'exprime aisément en français et en anglais et elle peut rédiger des textes dans les 2 langues. Elle connaît toutes les techniques de secrétariat. Le salaire est à discuter en fonction des qualifications. Références: Secrétaire aux communications; Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Haute-couture automne-hiver

Per Spook remporte l'Aiguille d'or

PARIS (AFP-AP) — La ronde des collections s'est terminée jeudi soir à Paris sur la

présentation de la présidente de la Chambre syndicale de la couture, Madame Grès, dont



C'est dans le folklore de son pays qu'Hanae Mori puise essentiellement son inspiration. (Téléphoto AP)

chaque modèle est, en soi, une petite oeuvre d'art. La grande dame de la rue de la Paix perpétue réellement la tradition de la haute-couture qui se veut à l'égalité la création pure et l'exécution parfaite.

Deux collections restaient encore à voir jeudi, celles de la Japonaise Hanae Mori et du Norvégien Per Spook, qui a fait l'unanimité puisque, pour sa part, il a remporté l'Aiguille d'Or.

Chez Hanae Mori, et cela fort curieusement, la couture est "parisienne" par excellence. Tous ses modèles sont portables et élégants, d'une grande simplicité de ligne. Les femmes s'y sentiront à l'aise et certainement au mieux de leur beauté. Pas d'outrances mais des détails couture et surtout de merveilleux tissus, qu'il s'agisse de lainages souples, de mohairs duveteux, de merveilleuses soies, imprimées pour le jour, brodées pour le soir.

Hanae Mori ne voit pas la vie en noir comme la plupart de ses confrères, mais en blanc. Les vestes blazers pour le jour ont les épaules carrées mais sans exagération, pour les manteaux, des découpés d'épaules empiétant sur la manche élargissent la carrure sans durcir la silhouette. Le soir est somptueux en kimonos japonais à peine adaptés à la ligne européenne. Chacun d'eux déclenche une salve d'applaudissements. C'est dans le folklore de son pays qu'Hanae Mori devrait puiser essentiellement son inspiration pour les heures habillées. Elle y fait merveille et mieux que personne.

Le folklore est roi chez Per Spook, mais un folklore très personnel, emprunté sans doute à diverses ethnies et dont la synthèse s'est faite

dans le studio grand comme une cellule de moine où il drapé la laine et la soie à pleines brassées.

Les vastes robes-chemises, imprimées de dessins exclusifs, se portent sur des jupes plissées ou étagées (l'une prolongeant l'autre) et s'enveloppent dans d'extraordinaires manteaux tricotés Jacquard, noir et blanc ou noir et rouge, réchauffés s'il en était encore besoin, d'immenses écharpes de laine à pompons.

On copiera les toques à la russe, en tricot de ruban, façon astrakan, les cuissards montant jusqu'à l'aîne, imprimées de dessins norvégiens coordonnés au pull long, sur une culotte à la française en satin noir, la ceinture de fin lainage noir toute bête, coupée d'un seul jet et enroulée sur un deux-pièces paysan fleuri, les gros noeuds de poupée pailletés dans les cheveux, pour le soir, les longues culottes bouffantes, plissées bijou sous les caracos emperlés, les voilettes traitées comme des masques d'escrimeur.

Le soir c'est encore du crêpe rouge brodé d'or, du crêpe noir dépoilé, moulant le corps parfait, ou bien un long blouson de vision saphir sur... un pull jacquard. Car le soir peut être "un verre au bar" tout autant qu'une réception solennelle. Per Spook l'a compris. Sa mode est jeune, spectaculaire et portable pour toutes celles qui aiment à s'habiller pour le plaisir.

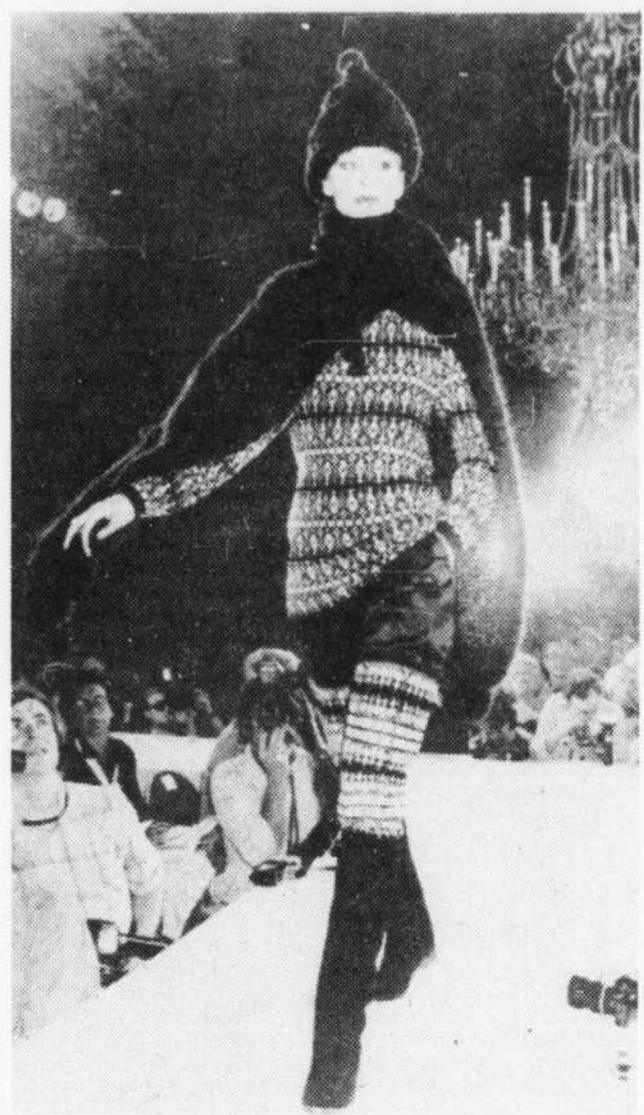
D'autre part, les présentations de collections sont un véritable spectacle autant pour les acteurs que pour les spectateurs. Elles débütent sur une musique douce, d'église ou de jazz très percussif, avant que le premier mannequin n'apparaisse sur fond d'automne aux arbres dépouil-

lés de leurs feuilles, voire même sur un coup de pistolet.

Puis, à une allure accélérée, se succèdent les modèles à pas lancinants, langoureux ou balancés, ou sur air de rumba-samba que les Noires accentuent avec un déhanchement qu'elles seules savent interpréter, à faire pâlir d'envie les Blanches. Les Noires représentent, dans bien des collections, plus de la moitié des mannequins.

mer le mieux partagé, ainsi on peut dominer la situation et enfin admirer tout le folklore que représente la salle qui crépite et applaudit à tout craquer à la révélation, si révélation il y a...

Au premier rang on retrouve toujours les altesses, duchesses ou vedettes, et claquent les flashes. Puis toujours les mêmes qui s'interpellent: "Hello", "Que deviens-tu", "On se voit", "Tu me té-



Le folklore est roi chez Per Spook, mais un folklore très personnel, emprunté sans doute à diverses ethnies. (Téléphoto AP)

Un Québécois à la tête de l'Alberta Research Council

Un ingénieur québécois vient d'être nommé à la tête de l'Alberta Research Council, un important centre de recherches situé à Edmonton.

Le ministre albertain au Développement économique et au Tourisme, M. Bob Dowling vient d'annoncer que M. Gilles Cloutier sera, à compter du 1er septembre, le prochain directeur de l'Alberta Research Council.

M. Dowling a précisé que l'embauche de M. Cloutier s'est faite au terme d'une période de recrutement de plus de six mois.

Présentement directeur adjoint de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, M. Cloutier travaillait pour cet organisme depuis 1968.

Auparavant, il était à l'emploi de la compagnie RCA et de l'université de Montréal où il a enseigné entre 1963 et 1968.

L'insecte mystérieux n'a pas été identifié

Le mystère entourant un insecte mi-guêpe mi-mouche, ayant fait son apparition en hordes dans la forêt laurentienne et au-delà au cours des dernières semaines, persiste toujours. On n'a pas encore réussi à l'identifier, faute de... spécimens.

Désireuse d'analyser l'insecte dans les plus brefs délais pour en déterminer les principales caractéristiques, Mme Diane Paré, parasitologue au Laboratoire d'entomologie forestière de Québec, décidait hier de se diriger vers la forêt afin d'en attraper elle-même quelques échantillons.

Dans son édition d'hier, LE DEVOIR faisait état d'une mouche ressemblant étrangement à une guêpe et peuplant d'immenses étendues boisées dans le bouclier laurentien. Quoiqu'attiré par les humains, l'insecte ne pique pas et ne cause apparemment aucun dommage. Et selon les ren-

seignements reçus, Mme Paré juge qu'il n'est aucunement nuisible.

Un lecteur et amateur de pêche, M. Roger Lefebvre, de Buckingham, a téléphoné au DEVOIR hier pour dire que la mouche se retrouvait en abondance dans les régions de Clova et de Parent.

"Elle nous suit sur l'eau et se meut comme un oiseau-mouche, précise-t-il. Elle est particulièrement attirée par l'odeur du poisson. Mais pour quelqu'un qui en est au "lendemain de la veille" et qui n'a pas envie de voir des "bibites", cette mouche-là peut devenir un vrai cauchemar, même si elle est inoffensive."

Au cas où Mme Paré serait revenue bredouille de sa chasse, il est toujours possible de lui faire parvenir des spécimens de l'insecte au Laboratoire d'entomologie forestière, 2700 rue Einstein, Sainte-Foy.

Le Stade fera ses frais avec le mât

QUEBEC (PC) — Si les installations olympiques dont s'est doté Montréal font un jour leurs frais, ce ne sera pas avant sept ou huit ans, et encore, à la condition expresse que l'on entreprenne au plus tôt la construction du mât au stade.

C'est l'opinion exprimée par le président de la Régie des installations olympiques (RIO) M. Robert Nelson, au cours d'une entrevue publiée, vendredi, dans le quotidien Le Soleil.

Selon M. Nelson, non seulement le Parc olympique — Stade, piscines et vélodrome — ne fera jamais ses frais, sans son mât, mais les coûts d'exploitation vont augmenter graduellement en raison d'un taux de détérioration plus élevé attribuable aux rigueurs du climat.

Soulignant que le vélodrome fait à peine ses frais alors que l'opération des piscines est déficitaire, le président de la RIO a expliqué que l'avenir financier du complexe reposait sur le stade et sur la possibilité d'y accueillir des événements d'envergure qui attirent beaucoup de visiteurs.

Il a indiqué que lui et ses ad-

jointes attendaient avec impatience le moment où le gouvernement donnera le feu vert au parachèvement de l'immense tour de 500 pieds qui doit s'avancer en porte-à-faux au-dessus du stade pour soutenir un toit en matière synthétique rétractable.

Outre le fait qu'elle permettra de doter enfin le stade d'un toit et d'étendre ainsi sa période d'utilisation maximale, cette curiosité architecturale pourrait également devenir une attraction touristique fort lucrative, comme le soulignent les auteurs du rapport Marsan.

M. Nelson estime qu'il faudrait compter environ trois ans pour compléter les travaux à un moindre coût, en évitant le travail d'hiver et les coûts démesurés de temps supplémentaire qu'avait entraîné la précipitation dans laquelle se sont effectués les derniers travaux avant les jeux.

Par la suite, selon M. Nelson, il faudrait un délai de trois à cinq ans pour permettre au stade de s'inscrire sur le marché des grands spectacles, foires internationales, spectacles rocks, etc.

Mais encore faut-il pouvoir arriver au spectacle. Il est nécessaire de jouer des coudes et des mains, car les files d'attente (comme on faisait à une certaine époque pour obtenir une denrée sans ticket) sont longues, et impatientes, en attendant l'ouverture des portes.

Les privilégiés obtiennent des chaises numérotées mais, pour cela, il faut en général être étranger, de préférence japonais. Viennent ensuite, les autres, trop nombreux pour les places qui restent, d'où de sérieuses bousculades.

Si, par hasard, la chance vous a souri, vous vous précipitez sur une chaise libre. Mais un "redresseur de tort" vous dira, d'un ton presque menaçant, "Je vous interdis de vous asseoir, cette place est réservée." Vous repartez à l'attaque. Vous en découvrez une autre. Non, elle ne vous est pas destinée. En désespoir de cause, il vous reste vos genoux comme appui ou une colonne que vous repérez. Encore faut-il atteindre cette dernière et là encore quelqu'un monte la garde. "Je suis ici depuis 9 h 30", vous dit-on, pour une collection qui débute à 11 h.

Si l'on réussit à se hisser, malgré le refus, sur une colonne un pied en appui et l'autre en l'air, il faut s'esti-

léphones" et parmi les assistants, des minets qui applaudissent à tout rompre s'ils reconnaissent un chef-d'oeuvre créé par l'un d'eux et des assistantes, souvent grosses, vêtues à l'Indienne pour faire disparaître les formes. Il y a aussi les inévitables "Greta Garbo" aux grandes lunettes noires, mais à chaussettes que découvre la robe relevée. Celles coiffées d'un petit calot de toile qui leur cache les yeux, celles aussi qui se mettent à croquer tout ce qu'elles peuvent, en supposant qu'elles en ont le droit. Enfin, celles plus discrètes et que l'on ne remarque que par leur gentillesse ou leur léger sourire.

Il ne faut pas oublier que la télévision prend une grande place et les cameramen à eux seuls créent un petit spectacle. "Prends ce modèle. Non, il n'est pas assez éclairé. La fille marche mal. Elle n'est pas jolie. On ne voit pas les détails de la robe..."

Les cameramen veulent bien, malgré tout, se pousser un tout petit peu pour vous faire une toute petite place, si l'on vous a logé à côté d'eux. Tant pis si leurs réflexions vous empêchent d'entendre le numéro du modèle.

Le spectacle est terminé et le rideau retombe. A bientôt la prochaine collection.

France: les contrôleurs déclenchent la grève

PARIS (Reuter) — Les contrôleurs aériens sur tout le territoire français ont entamé vendredi matin une grève du zèle destinée à appuyer leurs revendications. Cette grève a déjà commencé à provoquer de graves perturbations dans le ciel européen, à la veille du week-end le plus chargé des vacances d'été.

Les vols à Paris, à l'arrivée et au départ, enregistrent déjà une heure de retard mais les responsables des aéroports d'Orly et Charles de Gaulle à Roissy-en-France craignent que les retards ne prennent rapidement beaucoup plus d'ampleur.

Les "aiguilleurs du ciel" réclament non seulement des augmentations de salaire, mais aussi de meilleures conditions de travail, des billets d'avion gratuits et une amélioration des conditions de sécurité dans l'espace aérien français. Leur mouvement devrait durer au moins jusqu'à mardi, date à laquelle leurs représentants se réuniront pour décider s'il convient de reconduire cette grève du zèle.

Au début du mois, les contrôleurs des Centres de Brest, Bordeaux et Aix-en-Provence ont déclenché plusieurs week-ends durant des

grèves du zèle qui ont déjà fortement perturbé les liaisons entre l'Espagne et l'Europe du nord mais cette fois le mouvement est généralisé.

Trois mille vols étaient prévus pour vendredi et autant pour samedi et pour dimanche dans l'espace aérien français mais seule une partie d'entre eux pourra être assurée. La direction de l'aviation civile a autorisé l'aéroport d'Orly — qui ferme généralement la nuit — à rester ouvert pour résorber le trafic en retard.

La compagnie britannique "Caledonian Airways" a annoncé que pour déjouer la grève du zèle, ses passagers à destination de la Grande-Bretagne seront emmenés par autocars de Paris jusqu'à l'aéroport du Touquet, sur la côte d'Opale, où les avions peuvent éviter l'espace aérien français.

La grève affecte à la fois les dizaines de milliers de voyageurs qui rentrent en Europe du nord après des vacances en Espagne, au Portugal, en Afrique du nord ou ailleurs, que ceux qui partent vers le soleil.

En Espagne, les vols à l'aéroport de Madrid subissent actuellement des retards alléant d'une à quatre heures. "Cela n'est pas trop grave en ce moment, à déclarer un contrôleur

aérien madrilène, mais ça va sûrement s'aggraver samedi et dimanche".

La compagnie espagnole "Iberia" a déjà annulé plusieurs vols et elle devra probablement en annuler encore une certaine dans les jours à venir. À l'aéroport de Barcelone on vend des billets de chemins de fer à côté des bureaux d'"Iberia".

À Londres, la confusion est à son comble dans les principaux aéroports où des milliers de vacanciers britanniques ont entrepris de camper en attendant des vols hypothétiques.

En Belgique comme aux Pays-Bas et en Allemagne de l'ouest, les retards enregistrés jusqu'à présent sont négligeables mais on craint le pire pour samedi.

ROULEAU Gérard — À Québec, le 27 juillet 1978 à l'âge de 62 ans, est décédé, après une longue maladie, M. Gérard Rouleau, diplômé de l'École d'Agriculture de Oka 1941. Il laisse son épouse, Hélène Quirion, ses enfants, Jean-Marie (Huguette Brousseau), Michel (Claire Fortin), François (Nicole Bouchard), Johanne (Pierre Nadeau), Cécile, Suzanne (Sylvain St-Amand), Céline et Claude, sa belle-mère Mme Raymond Quirion et ses frères et soeurs. Le corps ne sera pas exposé, un service funéraire sera célébré à l'église St-Mathieu, Ste-Foy, samedi le 29 juillet à 15 h 00. Prière de ne pas envoyer de fleurs, par contre des dons à la Société Canadienne du Cancer ou des messes seraient appréciés.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées, en page 22

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AUBAINE SUR LE BORD DU FLEUVE À 20 MINUTES DE MONTRÉAL

UNE SUPERBE MAISON de 15 pièces avec terrain boisé de 80 pi. de façade x 461 pi. de profondeur. Superficie de 34.822 p.c. avec accès direct au bord de l'eau, maison comprenant garage, 4 salles de bain, salle familiale avec foyer, grand salon, 2 salles de séjour, 5 chambres à coucher, le tout pour \$65,000 seulement. Pour informations **583-3383** ou **583-6149** ou **583-6140**

Frais virés acceptés. 30-7-78

Cette résidence, entourée de haies offre, à une vingtaine de minutes de la Place Ville-Marie, calme, tranquillité et la beauté de vieux arbres.

La maison comprend, au rez-de-chaussée, une entrée, un grand séjour, une salle à manger, une spacieuse cuisine et une toilette. Au palier se trouve un grand bureau avec balcon et, à l'étage, on compte trois chambres à coucher et une salle de bain.

Tennis à deux pas, écoles, église et centres commerciaux à proximité. Vente par le propriétaire. \$45,000.
692-0863 ou **871-9208**

1-8-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110

Hydro-Québec 31-7-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL — Bungalow à écouler. Occupation immédiate. Prix réduit. Possibilité de rabais fédéral. Près école et centre d'achat \$32,000. et plus. MLS C. Chaussé 467-6660. Fiducie du Québec, courtier 31-7-78

MAISON style canadien, neuve, balance d'hypothèque, 7 pièces, 2 salles de bain, foyer en pierre des champs, garage. 527-3656. Demandez Mlle Chrétien. 3-8-78

BELOEIL — Ferme, cottage, 3 poulaillers capacité 12,000 poules. Fontaine, éboueuse, reproduction, grange, garage. Machinerie complète, moderne. Site enchanteur. Très rentable. Faut voir. T.T. Larivière 467-6115 Fiducie du Québec, courtier 31-7-78

BELOEIL — Recherchez-vous un endroit calme? Bung, brique, foyer au salon. 1 arpent de terrain, secteur résidentiel. Faut voir \$45,000. C. Chaussé 467-6660 MLS Fiducie du Québec, courtier 31-7-78

LASALLE, duplex, semi-détaché, moderne, 2x5 1/2, \$63,900.00. Près de la nouvelle station de métro. 365-3477. 31-7-78

ROSEMONT, face hôpital Maison-neuve, magnifique bungalow, 4 chambres, salle à manger, construction exclusive. Terrain 11,000 pi. Toutes commodités. 526-4901. 2-8-78

Pierrefonds, maison de ville, 9 pièces, 3 chambres, 1 1/2 salle de bain, équipement électrique encastré inclus; jardin-terrace aménagé avec B.B.Q. intégré; décoration et rénovation effectuées par architecte-propriétaire; aubaine à vendre \$33,800 ou à louer \$325.00 par mois. 683-7475. 1-8-78

Ville Mont-Royal, duplex 5 1/2, 6, haut disponible septembre, bas octobre. \$75,000. 735-2008 5-8-78

OUTREMONT

Maison luxueuse, 13 pièces, 24,000 pieds de terrain. Boisées en acajou, cheminées, serre superbe, garage. Josette Clément 481-0241/935-3201. 31-7-78

OUVERT AUX VISITEURS. Dimanche, 2 à 5 heures, N.D.G. 4611-4613 avenue Marcell, duplex, 5 et 7 pièces, haut libre immédiatement, bas loué \$350. 489-3138, 484-7486. 31-7-78

RÉSIDENCE pour professionnel 11 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher, sous-sol fini, salon de réception, foyer, poêle Franklin, cuisine canadienne, 15,000 pi. ca. Beaconsfield sud. 697-3576. 31-7-78

A ST-CHARLES — Bord du Richelieu. Maison canadienne rénovée. Faites vite. Téléphonez à Yolande Dubois 653-2794 ou R. Colteux 464-4884 Fiducie du Québec, courtier 31-7-78

ST-HILAIRE — Bungalow spacieux 8 pièces. Foyer pierre. Sous-sol fini. Portes patio; piscine creusée. Terrain boisé 25,022 p.c. Rampart ciment beaux. T.T. Larivière 467-6115 Fiducie du Québec, courtier 31-7-78

BROSSARD: Résidence et domaine privé situé au bord de l'eau, multi split 12 pièces, 2 salons, foyer, piscine creusée, 67,728 pieds de terrain avec batisse pour hydropneum. Jean-Jacques Robitaille 672-6450, 671-0978 MONTREAL TRUST COURTIER 31-7-78

JE CHERCHE UNE MAISON DETACHÉE — 4 chambres à coucher ou plus, salle de récréation ou vivoir, garage. Environ \$125,000. Client distingué. Appelez Mlle Terri Braut 935-8541, 931-6914. 31-7-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON À VENDRE CÔTE DES NEIGES

Terrasses sur plusieurs niveaux. Piscine creusée et chauffée. Aménagement intérieur et extérieur exceptionnel. Pas d'agent.

731-1971
341-7025

1-8-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CENTRE-VILLE: Près métro, immeuble 3 étages, bureaux au rez-de-chaussée (idéal pour médecins) bon revenu. Acceptons balance de vente. 844-2738. 31-7-78

GRANDE propriété à revenus boulevard Pie IX face au jardin botanique. Rez de chaussée libre pour être habité immédiatement. \$115,000. Pour professionnel ou famille. 253-1918. 9-8-78

St-Basile le Grand — Proximité route 116 (9) et promenades St-Bruno, bungalow 28x60, de construction supérieure, chauffage électrique, garage, sous-sol fini, foyer en pierre, plusieurs extras. Michel Véronneau 467-1120 678-4074 MONTREAL TRUST COURTIER 31-7-78

ST-MARC, maison canadienne 2 logements face à la rivière Richelieu, près village. Garage, maison et jardin. \$20,000. 584-2066, 584-3528. 31-7-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC

10635 Jeanne-Mance, rue calme, cottage de 6 pièces en parfait état avec un bon jardin. En vente à \$49,500.00.

TRUST GÉNÉRAL, Courtier
André B. Thomas 866-9641 (b)
731-6307 (r)

31-7-78

CÔTE ST-PAUL — Quadruplex 2 étages en briques. Très propre. Location facile. Yolande Dubois 653-2794 Fiducie du Québec, courtier 31-7-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, Mansonville, coin paradisique, vue panoramique sur Jaa Peak et Sutton, foyer, sauna, 3 chambres, étang, potager, 50 acres. 1-292-5232. 31-7-78

CANTONS DE L'EST, 1 heure de Montréal, exit 78, village de Fulford, petite maison rénovée, grand terrain, 60,000 p.c., bel emplacement, \$22,500. Appelez 845-3339, 937-9086, 1-539-2659. 31-7-78

MAISON en bois rond, 5 chambres à coucher, 4 acres, très privée, 250 pieds sur le lac, meublé, garage, 2 vérandas, avec moustiquaires, route pavée, 35 milles au nord de Montebello. 819-423-6673. 30-7-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-MARGUERITE, maison ancienne, tranquille, tout équipé, \$1000.00 par mois. Ste-Marguerite: 1-228-3662. Montréal: 937-2527. 31-7-78

SUR SCÈNE

ARENA MAURICE-RICHARD, Orchestre Symphonique de Montréal. Dir.: Jacques Beaudry. Oeuvres de Rossini, Thomas, Wieniawski, mercredi 2 août à 20 h 15.

CENTRE D'ART DU MONT-ORFORD, Magog, Québec (819) 843-3981 ou (861-0210) — Abbaye Saint-Benoît-du-Lac. Jean Rubinicht, violon baroque; Sarah Cunningham, viole de gambe; Margaret Little, viole de gambe; Réjean Poirier, clavecin. Oeuvres de Rameau, Balbastre et Marin Marais; samedi 16 août à 16 h 00. Le Quartier Orford et Gisela Depkat, violoncelle; samedi 20 h 30. Concert des étudiants, dimanche à 16 h 00. Foyer de la salle Gilles-Lefebvre; "Les paysagistes canadiens", jusqu'à 19 août. Pavillon "L'Homme et la Musique"; huiles de Mariette Fortin-Ruiz, huiles et pastels de Claude Girard et œuvres récentes de Kevin McKenna.

ÉGLISE DES SAINTS-ANGES, angle St-Joseph et 15e avenue, Lachine — Orchestre Symphonique de Montréal. Dir.: Otto Werner Mueller. Oeuvres de Gounod, Verdi, Mascagni, jeudi 3 août à 20 h 00.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Cassandre (un savoureux mélange de country, rock et d'humour), ce soir. Streetbeat (rock), du 1er au 6 août. Mar. jeu. dim.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.

LA BOÎTE À REFRAINS DE ST-SAUVEUR, St-Sauveur, autoroute des Laurentides, sortie 60, (523-1131) ou 1-514-227-3747 — Michel Louvain, jusqu'à 30 juillet. Tous les soirs à 21 h 30, Samedi: 21 h 30 et minuit. Opéra tous les dimanches à 19 h 00 avec Joan Patenaude, soprano et Mikael Eliassen, pianiste. Ti-Gus et Ti-Mouche, du 1er au 6 août.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Le Tigeur" de Murray Schisgal. Du mardi au dimanche inclusivement à 21 h 00. Samedi: 21 h 00 et minuit. Jusqu'à 6 août.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Relâche.

LA POUÏRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Play it again Sam" de Woody Allen. Mardi à vendredi: 20 h 30. Samedi: 18 h 30 et 21 h 30. Jusqu'à 5 août. Théâtre pour enfants: "Le petit monde de l'île Ste-Hélène" de Michel Fréchette. Du mercredi au samedi: 13 h 00 (en français), 15 h 00 (en anglais). Jusqu'à 28 août.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Anita O'Day, du 25 au 30 juillet. Clifton Chenier, du 1er au 6 août. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute des Laurentides, sortie 83, (523-1131) ou 1-(819)326-3655 — Ginette Reno, jusqu'à 30 juillet. Tous les soirs: 21 h 00. Samedi: 20 h 00 et 23 h 00. Clémence, du 2 au 6 août.

PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (872-4530) — "Omega" tous les soirs en français à 21 h 30 et en anglais à 20 h 15. Mardi et jeudi: 12 h 15. Mercredi et vendredi: 14 h 15. Samedi: 14 h 15 et 16 h 30. Dimanche: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30.

GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille, Québec 1-418) 643-4975 — Salle Octave-Crémazie — "Don Quichotte, l'homme à la manque" de Jean-Claude Germain. Tous les soirs à 21 h 00, jusqu'à 5 août.

THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC, 30 St-Stanislas, Québec 1-418)692-4212 — "Au Cabaret qui louche", collectif musical du TVQ. Du mercredi au dimanche inclusivement à 20 h 30. Du 28 juillet au 27 août.

CAFÉ RIMBAUD, 24 St-Stanislas, Québec 1-418)692-1466 — "Le journal d'un fou" de Gogol. Tous les soirs à 21 h 30, sauf le lundi.

OTTAWA CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-613)996-5051

L'ARTILLERIE, rue de l'Arrière, Parc de l'Artillerie, Québec 1-418)694-0181 ou (694-4707) — "Drôle de guerre" de André Simard. Du mardi au vendredi à 14 h 00. Vendredi: 16 h 30. Jusqu'à 18 août.

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic, La Malbaie 1-418)665-3703 — "Le Baby-Sitter" de René de Obaldia jusqu'à 3 septembre. Du jeudi au dimanche à 21 h 30.

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac, Lac Beauport 1-418) 849-4277 — "Le ciel de lit" de Jan de Hartog. Du mardi au dimanche: 21 h 00, jusqu'à 30 juillet.

THÉÂTRE DES MARQUÉRISES, Trois-Rivières-Ouest 1-819)377-3223 — "Nina" de André Roussin, jusqu'à 2 septembre. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 19 h 30, 22 h 30.

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE, Eastman comté de Bromé, autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106, 1-514)297-2862 — "Vive la morale!" de Georges Dor, Louis-Guy, Georges Carrier et Léon Bernier. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 19 h 00, 22 h 15. Dimanche: 20 h 00. Relâche le lundi. Jusqu'à 27 août.

THÉÂTRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, rang Sainte-Julie, Joliette 1-514) 756-0559 — "Vive la morale!" de Georges Dor, Louis-Guy, Georges Carrier et Léon Bernier. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 19 h 00, 22 h 30.

THÉÂTRE DE SAINT-OURS, Saint-Ours-sur-Richelieu, route 20 sortie 69 1-514)768-2155 — "Thank God it's Friday": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Sergeant Pepper": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Star wars": 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Barbara Broadcast": 12 h 00, 15 h 00, 17 h 50, 20 h 40. "Teenage sexmaids": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le sport de la mort": 15 h 05, 18 h 20, 21 h 45 et "Les impitoyables": 13 h 15, 16 h 40, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Fais-moi tout": 14 h 00, 14 h 45, 19 h 30, 22 h 15 et "Le sexe à la barre": 12 h 15, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Thank God it's Friday": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BONAVENTURE II, "Star wars": 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Sauvez les Neptunes": 13 h 10, 17 h 15, 21 h 20 et "Griffetti Américaine": 15 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD II, "Adieu je reste": 13 h 30, 17 h 25, 21 h 25 et "Un silencieux au bout du canon": 15 h 25, 19 h 25.

BROSSARD III, "Coccolle à Monte Carlo": 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25 et "Mes amis les ours": 12 h 30, 16 h 00, 19 h 35.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Battre star galactica": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1885) — "Sauvez les Neptunes": 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30 et "Griffetti Américaine": 15 h 30, 19 h 30.

CHAMPLAIN II, "Adieu je reste": 13 h 30, 17 h 25, 21 h 25 et "Un silencieux au bout du canon": 15 h 25, 19 h 25.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Au delà de l'amour": 14 h 30, 17 h 50, 21 h 10 et "Ne pleure pas demain maman": 13 h 00, 16 h 20, 19 h 35.

CHATEAU II, "Sales motards": 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40 et "Fin de semaine infernale": 13 h 30, 16 h 40, 19 h 50.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "L'Ordinateur des pompes funèbres": Sem.: 21 h 40, 17 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 40, 17 h 30, 21 h 40. "Que la fête commence": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 14-55 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "The night of counting the years": Sam.: 19 h 00. "Chronique des années de Braise": Sam.: 21 h 00. "Soleil 01": Dim.: 19 h 00. "Le mandat": Dim.: 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) "Rocky": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Emmanuelle": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Le train": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Vers un destin insolite": 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 45, 20 h 55.

COTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5527) "Battre star galactica": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

COTE-DES-NEIGES II, "La grande ribote", création dirigée par Jacques Ross. Du vendredi au dimanche: 21 h 00, jusqu'à 30 juillet.

THÉÂTRE DE SAINT-SAUVEUR, Saint-Sauveur, Laurentides, Québec 1-514)227-3747 ou (523-1131) — "Love" de Murray Schisgal, jusqu'à 2 septembre. Du mardi au samedi: 19 h 00.

THÉÂTRE DE SUN VALLEY, Sun Valley, Val Morin, Laurentides 1-514)229-2118 — "Madame Idora" de Henri Bouy, jusqu'à 3 septembre. Du mardi au vendredi: 21 h 00. Samedi: 20 h 00, 22 h 30. Dimanche: 20 h 00.

THÉÂTRE YVON DUFOUR, Manoir du Lac Delage, Lac Delage 1-418)848-2865 — "2+2= sexe" de Richard Harris et Leslie Darbon. Mercredi, jeudi, vendredi et dimanche: 20 h 30. Samedi: 19 h 00, 22 h 30.

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA, Sainte-Sophie de Lacorne, sortie Saint-Jérôme (866-8034) ou 1-514)436-1304 — "Love" de Murray Schisgal. Jeudi, vendredi et samedi: 20 h 45.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LENNOXVILLE, Université Bishop, Lennoxville 1-819)563-4966 ou 861-2429 — "Herringbone" de Tom Cone, samedi: 14 h 00. "One Night Stand" de Carol Bolt, samedi: 20 h 30. "18 Wheels" de John Gray, dim.: 14 h 00. "Hosanna" de Michel Tremblay, dim.: 19 h 00.

THÉÂTRE DU VIEUX CLOCHER, 64 Merry Nord, Magog 1-514)524-2146 — "Le trempin fantastique" de Geneviève Lapointe et Michel-René Labeille. Du dimanche au mercredi: 20 h 30. Jusqu'à 30 août.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les naufragés du 747": Sem.: 21 h 45; Sam.: 17 h 20, 21 h 45; Dim.: 12 h 50, 17 h 20, 21 h 45. "L'Arnaque": Sem. sam.: 19 h 30; Dim.: 14 h 55, 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Coccolle à Monte Carlo": 14 h 25, 18 h 05, 21 h 40 et "Mes amis les ours": 12 h 50, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) "Pretty baby": Sem. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil — "Le solitaire de Fort Humboldt": Ven.: 19 h 30. Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 30 et "Rocky": Ven.: 21 h 15. Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 30, 21 h 10. Lun. à jeu.: 21 h 15.

OMEGA II, "Fais-moi tout": Ven.: 19 h 50, 22 h 20. Sam. dim.: 14 h 35, 17 h 10, 19 h 50, 22 h 25. Lun. à jeu.: 19 h 30, 22 h 00. "Le sexe à la barre": Ven.: 18 h 10, 20 h 50. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 35, 18 h 10, 20 h 50. Lun. à jeu.: 20 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — New York, New York": Sam.: 19 h 00, 21 h 45. "Frankenstein Junior": Dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "Casanova, un adolescent à Venise": Sam.: 19 h 15, 21 h 30. "Les lumières de la ville": Dim.: 14 h 00, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Equus": Sam.: 19 h 00. "The fury": Sam.: 21 h 30. "Violette et François": Dim.: 19 h 15. "A la recherche de M. Goodbar": 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Swarm": 12 h 50, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 00.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) "La fièvre du samedi soir": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PAPINEAU II, "Le 6e continent": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. "Le continent oublié": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 19 h 50.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Rocky": Sem.: 21 h 00. Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 20, 22 h 05 et "Le bison blanc": Sem.: 19 h 20. Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 45, 20 h 20.

PARADIS II, "L'Exorciste": Sem.: 19 h 10. Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 30, 20 h 15 et "L'Exorciste II — L'Hérétique": Sem.: 21 h 15. Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 30.

PARADIS III, "Démouille de service": Sem.: 19 h 00. Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 40. "Les filles qui mènent les parents au désespoir": Sem.: 20 h 25. Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. "Soirées choquantes": Sem.: 21 h 50. Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 30, 22 h 25.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Le sang d'un poète": Sam.: 20 h 30. "L'Homme à la caméra": le 3 et 4 août à 20 h 30.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Le cercle infernal": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

PARISIEN II, "Une chante l'autre pas": 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20 et "Femme fidèle": 15 h 40, 19 h 35.

PARISIEN III, "Violette Nozière": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN IV, "La petite": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 18 h 55, 21 h 00.

PARISIEN V, "Au delà de l'amour": 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40 et "Ne pleure pas demain maman": 13 h 30, 16 h 50, 20 h 05.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Battre star galactica": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 45.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "The Greek Tycoon": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "International velvet": 13 h 00, 15 h 30, 18 h 05, 30 h 40.

PLACE VILLE-MARIE II, "Full circle": 12 h 25, 14 h 10, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.

PUSSYCAT 4015 St-Laurent (845-5215) — "The opening of Misty Beethoven": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Use the back door": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) "Filles en cage": 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30 et "Parties carrées": 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.

RIVOLI II, "Le cercle infernal": 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15 et "L'Arnaque à Hong Kong": 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — fermé.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis — "La colline des bottes": 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20 et "Trois super gars passent à l'attaque": 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Cousin cousin": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.

SEVILLE, 2155 ouest Ste-Catherine (932-1139) — "Julia": Sam.: 19 h 00. "American Graffiti": Sam.: 21 h 30. "Texas chain-saw massacre": Sam.: 24 h 00. "A doll's house": Dim.: 17 h 15. "Julia": Dim.: 19 h 15. "Amarcord": Dim.: 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Heaven can wait": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Jungle book": 13 h 00, 15 h 25, 17 h 45, 20 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le sport de la mort": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 55, 18 h 55, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 55, 21 h 50. "Professionnel aventurier": Sam. dim.: 14 h 25, 17 h 25, 20 h 25. Lun. à ven.: 20 h 25.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERSAILLES II, "La fièvre du samedi soir": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

VERSAILLES III, "Filles en cage": Sam. dim.: 14 h 30, 17 h 45, 21 h 00. "Frank et Eva": Sam., dim.: 12 h 45, 16 h 00, 19 h 15.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (831-2477) — "Grease": 13 h 00, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 50.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8478) — "Damien Omen II": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (891-1320) — "Le sport de la mort" et "Les impitoyables": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Convoy" et "Burnt offerings": 19 h 30.

CINÉ-PARC DOLLARD II, "Grease" et "American hot wax": 19 h 30.

CINÉ-PARC ODEON I, Trans-Canadienne sortie 60, (523-9751) — "Sauvez les Neptunes" et "Griffetti Américaine".

CINÉ-PARC ODEON II, "Le sport de la mort" et "Règlement de compte à Philadelphie".

CINÉ-PARC REPENTIGNY, Autoroute 40 sortie 100 — "La colline des bottes", "Attachez vos ceintures" et "Les vautours ne pardonnent pas".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, route 15 sortie 21, (879-1700) — "Cascauteurs en péril", "Et vive la liberté" et "La police à la main liée".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, "Rencontre du 3e type", "Un cadavre au-dessus", "Ciné-parc".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, "The greek tycoon", "F M" et "Blue Collar".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME, Autoroute des Laurentides, 4404 ouest (681-0659) — "Le sport de la mort" et "Règlement de compte à Philadelphie".

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburg (659-3445) — "Le sport de la mort" et "Sept minutes pour mourir".

CINÉ-PARC VAUDREUIL, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2, (455-1514) — "Un couple en fuite" et "Monsieur St-Yves".

L'ONF CÉT ÉTÉ, Jusqu'à 4 septembre, à Terre des Hommes: pavillon ONF à partir de 10 h 30. Jusqu'à 30 août, au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine: tous les mercredis: 21 h 30. Jusqu'à 9 septembre, dans le Vieux Montréal: les vendredis, samedis, dimanches: 21 h 30.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Sergeant Pepper": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Star wars": 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Barbara Broadcast": 12 h 00, 15 h 00, 17 h 50, 20 h 40.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le sport de la mort": 15 h 05, 18 h 20, 21 h 45 et "Les impitoyables": 13 h 15, 16 h 40, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Fais-moi tout": 14 h 00, 14 h 45, 19 h 30, 22 h 15 et "Le sexe à la barre": 12 h 15, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 30.